

CONCUSSION CORRUPTION PASSE-DROITS
DÉTOURNEMENTS ENRICHISSEMENT ILLICITE
LIBÉRALISME DÉBRIDÉ MAFIAS
RÉSEAUTAGE REDDITION DES COMPTES TRAFICS



**ATTENTION,
CHAUD DEVANT !**

Plus de connexion,
Plus de liberté



Offre spéciale

+50%



offerte



Offre valable pendant les périodes de promotion



Daltonisme rageur !

Par Allal El Maleh

Peut-on encore rêver en couleur ? Voilà une invitation qui dérange dans ce pays où les citoyens sont promis, par devers eux, à en voir de toutes les couleurs ! La chronique voudrait que l'histoire du tonneau des Danaïdes démarre au quart de tour avec un « Plan Maroc Vert » vendu à grands coups de déclarations, les unes plus tonitrueuses que les autres, sur la transformation de nos campagnes, là où suinte la misère par tous les pores des travailleurs de la terre, en autant de coins de paradis verts. On a tout imaginé dans une stratégie conçue dans d'occultes laboratoires pour canaliser de gigantesques ressources publiques vers un supposé essor de l'espace rural sans pour autant que les voyants d'alerte qui scintillent, de jour comme de nuit, ne soient pris en considération pour empêcher l'irréparable.

Nul besoin de rappeler la syncope endurée jusqu'à nos jours dans la zone de Sebt El Guerdane pour se faire une idée des risques d'une désertification annoncée bien avant que la pression du stress hydrique ne soit le lot quotidien des Marocains. Le capital recyclé dans l'agriculture moderne, extensive à souhait et sans égard pour l'équilibre du biotope, ne pouvait générer qu'un désastre écologique comme celui que la puissance publique tente, en désespoir de cause, de rattraper. Mais n'est-il pas trop tard pour bien faire lorsqu'on remonte dans le temps qui garde, dans ses plis, les stigmates de la datation des alertes sur les limites de la surexploitation des nappes phréatiques de la zone au point d'assécher les réserves fossiles ? Le drame annoncé remonte au milieu des années 1990 ! Et les diagnostics établis au niveau des divers réunions des Conseils supérieurs de l'eau alarmaient sur les risques encourus par un pays dont la semi-aridité incitait à veiller sur les grands équilibres du biotope plutôt que de persister à croire au miracle vert d'un capitalisme débridé qui casse tout sur son passage. S'il se trouve des portevoix qui crient au miracle de l'agriculture tournée à l'export, en faisant valoir les prouesses des récoltes horticoles dans le renflouement des caisses de l'Etat, il s'avère que dans cette folle course, localement contre nature, tout ce qui est récupéré d'une main, voire plus, est dilapidé de l'autre pour garantir une certaine fluidité du marché des denrées alimentaires de base. Perd-on dès lors au change ? Voilà la question nodale que les défenseurs de la stratégie agricole, reconvertie en « Génération green », éludent. Les records claironnés sur tous les toits quant à la plus-value générée par de nouvelles spéculations ne sont que de la poudre aux yeux ! Alors qu'un vrai bilan consiste à passer au crible le tas de poussière que l'on s'empressait d'enfouir sous le tapis pour cacher le gaspillage des ressources hydrique, l'appauvrissement des sols, les expropriations à la limite de la légalité... Nul besoin non plus de rappeler que le pays perd au change une partie de son âme en abandonnant des cultures endémiques au grand

profit du capital qui ne s'accommode que du recyclage planétaire des semences hybrides.

Noire est la rage que nourrissent, tout le long des campagnes, les exclus de cette mise à sac libérale qui jette dans les bras des multinationales, (et elles ne nous veulent pas que du bien !), tous les nouveaux riches qui ont contribué à parasiter les circuits plus ou moins équilibrés de la ruralité. L'heure des comptes doit sonner pour corriger ce qui peut l'être encore. Car non seulement il est question, ici et maintenant, de la veille sur la souveraineté alimentaire, mais aussi et surtout de la mise à l'abri du pays contre la voracité des parasites locaux dont le vernis « national » se perd à la moindre injonction des véritables donneurs d'ordre nichés ailleurs !

Et ce qui court pour le Maroc Vert court aussi pour une supposée Economie bleue qui persiste à recycler, tout le long des 3.500 km de côtes, des situations de rente que rien ne justifie. Est-il normal que le complot du silence qui sévit dans le pays perdure lorsqu'on sait que la manne halieutique dont la nature a doté le pays pourrait en faire une puissance de taille appréciable parmi les autres. Pour peu que l'on mette en place, avec la rigueur requise, les mécanismes susceptibles de faire éclore une autre économie dont les circuits seraient débarrassés une fois pour toute des diktats de la rente et des passe-droits. Les Marocains qui ont le loisir de se rendre au-delà du détroit savent que les richesses du pays, agricoles comme halieutiques, profitent plus aux marchés de captage étrangers, que ce soit en termes de qualité que de prix, alors que les étals ne sont alimentés, sous nos cieux, que par les écarts de triage avec, en prime, une tarification rédhibitoire pour un pouvoir d'achat qui se réduit en peau de chagrin.

Le subconscient collectif devrait se réapproprier l'amour du pays et de ses composantes au lieu de persister à alimenter la vision brumeuse et chromatique qui voit le local en noir et le global en blanc. En d'autres termes, la richesse du Maroc, projetée dans les conceptions des stratégies sectorielles, devrait d'abord profiter aux Marocains. Et si excédent il y aurait, petit chouia ou non, rien n'empêcherait dès lors de répondre à l'appel de l'étranger. C'est à ce prix-là que « l'origine Maroc » pourrait rendre fiers ceux qui cherchent à la promouvoir, avec tous les égards pour l'équilibre du biotope, de la biosphère et de la biomasse. Ce sont les rentes de situation qui, dans leur parasitage systémique, précipitent les grands déséquilibres au niveau de la nature et alimentent les déchirures socio-économiques aux conséquences incalculables. Pour l'heure, il est difficile de trancher tant que le pays est entre les mains de représentants d'un proto-capitalisme aux ramifications patrimoniales avérées. A moins qu'une réelle volonté de bien faire s'érige en RUPTURE susceptible de mettre un terme à la gabegie politico-affairiste ambiante. Plus que souhaitable, c'est vital !

SOMMAIRE

Juillet 2024



Il y a 25 ans, le Roi a été intronisé

Un quart de siècle de défis...

5



Point Chaud

Démocratie corrompue

12



Guerre génocidaire dans la bande de Gaza

Grandes et petites manœuvres
contrariées de l'Oncle Sam

19



Perspectives économiques

Une mosaïque de défis
sous la loupe d'A. Jouahri

24

- | | | | |
|---|----|----|--|
| Il y a 25 ans, le Roi a été intronisé
Un quart de siècle de défis... | 5 | 40 | Conjoncture industrielle
Les patrons optimistes pour le troisième trimestre |
| Démocratie corrompue | 12 | 48 | Gouvernance budgétaire
Réforme en vue de la Loi Organique relative à la Loi de Finances |
| De l'éthique en politique | 18 | 50 | Niveau de vie
Amélioration relative entre 2014 et 2022 |
| Guerre génocidaire dans la bande de Gaza
Grandes et petites manœuvres contrariées de l'Oncle Sam | 19 | 52 | Métiers mondiaux du Maroc
Performance industrielle très relative |
| La Palestine, la cause surprise des Américains
Une trainée de poudre qui souffle sur la Maison Blanche | 23 | 64 | Marhaba 2024
A la mi-juillet, plus d'un demi-million
de passagers ont débarqué |
| Perspectives économiques
Une mosaïque de défis sous la loupe d'A. Jouahri | 24 | 66 | Business/MDM
Tamwilcom présente à Tanger
les mécanismes de financement spécifiques |
| Budget économique exploratoire
La croissance oscillerait entre 3% à 3,7% à l'horizon 2025 | 30 | 68 | Traversée de la Méditerranée
De Motril à Tanger-Med, le temps
devient élastique... |
| PLF 2025
L'Exécutif table sur une croissance du PIB à 4,6% en 2025 | 34 | 76 | Géopolitique
L'humanitaire à l'épreuve de l'impérialisme |
| Banque mondiale
L'économie marocaine confirme sa résilience | 36 | | |
| Conjoncture économique
Les secteurs secondaire et tertiaire sauvent la mise | 38 | | |

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION & DE LA RÉDACTION: ALLAL EL MALEH

RÉDACTION: ABDERRAHMANE EL MALEH - A. BEN DRISS - ABOU MARWA - SAID AKECHEMIR - LAMIA MAHFOUD - OULED RIAB
DIRECTEUR ADMINISTRATIF & FINANCIER : FATIMA EL MALEH | CRÉATION: PM DÉVELOPPEMENT | PORTRAITISTE: HELMA LALLA |

PHOTOS: PM EDITIONS | MENSUEL ÉDITÉ PAR PM EDITIONS SARL: 59. BD ZERKTOUNI MAARIF, CASA |

TÉL.: 05 22 25 76 17 / 05 22 25 77 84 / Email: contact@perspectivesmed.ma / www.perspectivesmed.com

Impression: Idéale | Distribution : SOCHEPRESS N° Dépôt légal: 2005/0101 | ISSN : 1114-8772 | Ce numéro a été tiré à 5.000 exemplaires.



Il y a 25 ans, le Roi a été intronisé :

Un quart de siècle de défis...

En l'espace de 25 ans, le Maroc a réussi à capitaliser sur nombre d'acquis que des observateurs étrangers avertis louent, bien sûr, en faisant valoir les chantiers de modernisation des villes et des infrastructures, en louant un marché « ouvert » et en bénissant la stabilité politique. Mais d'énormes défis s'érigent encore face au pays. Fragilisé par la pandémie, le Royaume qui a été secoué par un séisme ravageur qui a laissé sur le carreau des milliers de citoyens, se retrouve face à un déficit hydrique qui menace le pays de soif.

Par Lamia Mahfoud



L'alerte s'avère chaude en ce mois de juillet 2024. Ce n'est donc pas pour rien que le Souverain a fait de la question de l'eau la priorité de l'heure, comme il l'a rappelé dans son adresse traditionnelle au peuple à l'occasion de la fête du Trône. Car jamais auparavant la sécheresse n'a été aussi forte qu'au cours de ces deux dernières années à telle enseigne que les Marocains habitués à ouvrir les robinets pour étancher leur soif n'obtiennent, dans plusieurs villes où le rationnement est de rigueur, que le gargouillis de la pression de l'air dans les tuyauteries. L'affaire est donc grave lorsque l'accès à

l'eau devient problématique. Pourtant, le Royaume avait imaginé et mobilisé des Conseils supérieurs de l'eau et a même mis en place un prix international. Où réside donc la défaillance alors que le pays n'est pas pauvre en instruments de veille à l'image des Agences de bassin ? Plus, l'actuel chef du gouvernement n'avait-il rien vu venir alors qu'avant les élections qui l'ont porté à la tête de l'Exécutif il assumait les responsabilités de ministre de l'Agriculture ? Mais la catastrophe qui poigne à l'horizon est liée, elle, à l'entrée en lice des intérêts privés dans le marché de l'eau alternatif. Et pour monter une unité de dessalement de l'eau au niveau de Casablanca, capitale écono-

mique et centre urbain le plus peuplé du pays (contre près de 6 millions d'habitants, la métropole compte 4 millions de plus chaque jour mobilisés dans les affaires), Aziz Akhannouch ne s'est pas embarrassé de s'affranchir des codes de la bonne gouvernance en se plongeant, tête baissée, dans cette affaire. Rien de plus normal au regard du précédent scandaleux du gaz découvert dans la zone nord, dossier dans lequel le même homme politique a placé des billes sans le moindre égard pour les qu'en dira-t-on. D'ailleurs, le même responsable a vu son groupe pétrolier sanctionné, avec d'autres importateurs et distributeurs, par le Conseil de la concurrence. Le capi-

À l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'intronisation
de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

**Le Président Directeur Général
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP**

ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



que Dieu L'assiste

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

**Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à
Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.**

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur
attachement au Glorieux Trône Alaouite.



tal marocain a-t-il changé de configuration pour permettre pareilles dérives ? Certes, le Maroc a bien eu des Premiers ministres choisis parmi les fortunés du pays. Mais ni feu Mohammed Karim Lamrani, ni Driss Jettou, pour ne citer que ceux-là, n'ont généré autant de réprobation populaire que le proclamateur en chef de « Agharass Agharass ». D'ailleurs, le meilleur thermomètre de la faillite de l'actuelle majorité est celui que brandit de temps à autre le Haut-commissariat au plan (HCP) sur le moral des ménages marocains. Un moral dans les chaussettes ! Les indicateurs établis par cette vieille institution ne trompent pas sur le peu de confiance dans lequel les Marocains tiennent la « classe politique » portée aux affaires. L'inflation laisse, pour sûr, ses stigmates, au sein de la population. Sauf que ce phénomène dont on annonce la fin toujours proche a plongé des millions de Marocains dans la pauvreté. Le contrat de confiance se trouve dès lors rompu. C'est dans ce climat-là, tendu à l'extrême par les affaires que la justice instruit pour une kyrielle d'élus, déjà mis à l'ombre ou poursuivis en liberté, voire par contumace pour tout un chapelet de délits, que les Marocains ont célébré le jubilé d'argent de l'intronisation du Roi Mohammed VI. Un Souverain vers lequel se tournent de plus en plus les citoyens pour demander, en dernier recours, justice et réparation. Quoi faire pour remédier aux imperfections qui marquent la marche du Maroc parmi les nations

en cette période cruciale de l'Histoire où l'ordre mondial est en proie à des soubresauts des plus inquiétants ? S'astreindre, sans le moindre doute, à l'application au pied de la lettre des prescriptions du Nouveau modèle de développement, réalisé de manière consensuelle et usurpé par l'actuelle majorité pour mieux le dévoyer. Ce que les Marocains appellent « les clous de la table » doivent céder le pas à une nouvelle dream team capable de remettre le pays sur la voie qui lui permettrait de prétendre à l'émergence. Une voie débarrassée de tous les obstacles qui peuvent dérailler le train d'une croissance espérée et partagée. Autant dire qu'un grand coup de balais doit être donné pour procéder au nettoyage des écuries d'Augias. La justice, véritable générateur de confiance, est appelée à faire peau neuve pour donner le change. Car valeur aujourd'hui, il s'avère clairement que les rapports incestueux entre les affaires et la politique ne sauraient être que gros d'une engeance aussi déficiente qu'incapable de conduire les changements voulus. Un Etat social ne saurait s'accommoder d'une technostruc-ture qui, sans grande imagination, est juste bonne à jouer les faire valoir auprès des bailleurs de fonds alors que le futur des générations à venir est déjà hypothéqué. Le pays n'est pourtant pas si stérile en ressources nationales capables du meilleur. Celles qui porteraient à bras le corps les chantiers de la croissance économique, avec ce que cela suppose comme orientations aussi porteuses que durables,

de la vraie réforme de l'Ecole publique et d'une réinstallation de la Santé publique au cœur du système de la protection universelle. C'est bien à ce niveau-là que résident les véritables baromètres de l'Etat social. Ceux-là mêmes qui se présentent comme autant de prérequis capables de tirer la société des limbes de la défiance pour retrouver la sérénité perdue. Le pays peut mieux exprimer les atouts de ses composantes sociales qui ne demandent qu'à être remobilisées pour donner le meilleur d'elles-mêmes, dans la dignité. L'épisode du séisme d'Al Haouz est symptomatique de ce que les Marocains peuvent réaliser dans un esprit solidaire sans égal ailleurs... L'heure des ruptures a donc sonné pour bien faire. Le capital, frileux par nature, a besoin d'une grande visibilité, celle qui procure confiance et grande lisibilité du présent, comme du futur, pour mieux s'exprimer. Dès lors, couper court les circuits de la rente relève de l'opération cathartique indépassable. C'est l'un des gages susceptibles de redonner espoir aux industriels que le pays compte pour mieux réorienter les investissements vers des secteurs plus productifs que parasites. Car au rythme où vont les choses, il y a de grands risques de voir le pays prendre les mauvais plis d'une « égyptianisation » catastrophique, pour ne pas dire une « libanisation » tout aussi déprimante, avec la survivance des prébendes et autres passe-droit profitant à quelques castes sans les autres. C'est au prix d'une véritable relance de la ma-



chine productive que le pays pourrait non seulement renouer avec une croissance inclusive, en redynamisant un marché de l'emploi, pour l'heure des plus atones, mais aussi en corrigeant chemin faisant les dégâts d'une désindustrialisation avancée.

Si bémol il y a, en ce mois de juillet, c'est bel et bien sur le plan diplomatique que cela s'est réalisé, d'abord. En effet, la France a fini par se joindre aux nations qui reconnaissent la marocanité du Sahara. L'ancienne puissance tutrice du Royaume qui dispose d'archives susceptibles de confondre tous les contempteurs de la cause nationale a choisi son camp en coupant court à l'équilibrisme que Paris tentait de faire avec plus ou moins de bonheur entre Rabat et Alger. Une politique maghrébine dont le caractère liquide avait irrité le Maroc qui, au

moment opportun, l'a fait savoir. La lettre adressée par Emmanuel Macron, actuel hôte de l'Élysée, au Souverain à l'occasion de la fête du Trône, atteste de ce changement de paradigme. N'empêche, sur le plan diplomatique, les Marocains savent que la partie n'est pas encore définitivement gagnée. Avec la position pro-marocaine exprimée par Washington sur le dossier saharien, et fort des accords stratégiques négociés avec la Russie, mais aussi avec la Chine, rien n'empêche le Royaume d'exiger plus du Royaume Uni, par exemple. Mais l'essentiel est de capitaliser sur ces acquis-là pour mieux donner le change aux séparatistes en faisant des provinces sahariennes des vitrines de développement socio-économiques et culturels. Ensuite, l'élargissement des journalistes et activistes à l'occasion de la

fête du Trône permet de nourrir l'espoir de voir les prisons asséchées des militants de tous les HIRAK qui ont secoué le pays. L'appel à la détente nourri par nombre de formations politiques et d'ONG ne saurait que s'inscrire, s'il bénéficie du répondant espéré, dans les ruptures qui, pour l'heure, semblent se réaliser avec un rythme plus lent que souhaité. Une fois n'est pas coutume, la sélection des invités à la cérémonie d'allégeance prouve que « les tous pourris », entonné par les Marocains lors de diverses manifestations contre les ripoux du système politique, aura été entendu. En cette période de congestion politique, l'appel d'air frais s'érige en priorité absolue pour réoxygéner les arcanes du pouvoir, mais aussi l'atmosphère générale. Demain apportera-t-il son lot de surprises ? Attendons pour voir...

Fête du Trône



**A L'OCCASION DU 25^{ème} ANNIVERSAIRE
DE L'INTRONISATION DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI,
QUE DIEU LE GLORIFIE,**

**le Directeur Général et l'ensemble du personnel de l'Agence Nationale de
la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie ont l'insigne honneur de
présenter leurs vœux les plus respectueux et les plus déferents
au GUIDE SUPREME DE LA NATION.**

**Puisse Dieu accorder longue vie à SA MAJESTE LE ROI et le combler en
les personnes de Son Altesse Royale le PRINCE HERITIER MOULAY AL HASSAN, de
Son Altesse Royale la PRINCESSE LALLA KHADIJA et de Son Altesse Royale le PRINCE
MOULAY RACHID, ainsi qu'en tous les membres de la FAMILLE ROYALE.**



POINTS

CHAUDS

Démocratie corrompue

Détournement de deniers publics, trafic de pouvoir, traite d'êtres humains, trafic de drogue, prostitution... Autant de griefs pour lesquels des élus et des édiles sont poursuivis en justice et jetés en prison. L'affaire est grave lorsqu'on sait que dans le lot, le Parlement a travaillé durant cette législature avec une trentaine d'élus en moins. La démocratie marocaine a mal à générer les bienfaits attendus d'un système désormais réduit à l'aune des épreuves des urnes et

d'institutions plus ou moins opérantes. A l'heure où la culture de la rapine s'est greffée à la rente de situation, le choix des candidats pose problème. Autant dire que le mal ne doit pas être réduit aux seules structures partisans, dont la majorité s'apparente à des « boutiques » électorales. Il tire son essence de la dure loi d'une sélection peu naturelle, assise sur un système de cooptation et de clientélisme.

Par A . Ben Driss



C'est par intermittences que l'Histoire s'emballa dans le pays, bousculant bien des certitudes et dérangeant bien des habitudes, livrant du grain à moudre aux chroniqueurs de l'heure et interpellant les politiques sur la suite à donner à ce mouvement d'accélération. Avant la clôture chaotique de la session parlementaire où l'on a encore vu un Abdellatif Ouahbi, dans les habits trop amples pour lui de ministre de la Justice donner de la voix et gigoter dans tous les sens pour faire valoir les bienfaits de la réforme préconisée pour le code de procédure civile, la somme des indécis parmi les parlementaires désormais à l'ombre, est montée en flèche pour atteindre des sommets inégalés : 30 déjà ! Une

belle brochette de « dignitaires » qui pourraient, le cas échéant, bénéficier des largesses des « peines alternatives » toujours en négociation pour, dit-on, alléger le surpoids sous lequel croule l'univers carcéral par trop peuplé ! « De la tante, il est sorti en tanguant » rapporte l'adage populaire qui rapproche tout un chacun de l'image la plus crédible que renvoie, à traits forcés, le jeu politico-démocratique en pratique depuis les élections générales du 8 septembre 2021. En jetant la lumière sur les angles morts d'une « démocrature » rendue liquide sous le poids des « zarkallaf » qui a fait sortir les démons de leurs carcans, la sidération le disputant à l'effroi face à la bassesse à laquelle nombre de « notables » ont plié pour gruger le pays et trahir le

serment de servir l'intérêt général. On reproche à cette camarilla d'avoir trempé dans des affaires liées à la corruption financière et administrative. En moins de 3 ans, la saignée parmi les députés, dont certains ont été condamnés à des peines de prison alors que d'autres sont toujours en examen, est telle qu'il y a de quoi craindre pour l'actuelle majorité. La Cour constitutionnelle a déjà invalidé les mandats de nombreux parlementaires et convoqué des élections partielles dans plusieurs circonscriptions. Faut-il s'étonner dès lors de voir la défiance des électeurs gagner en ampleur non pas pour ces seules consultations exceptionnelles, mais aussi et surtout pour celles à venir ? La question mérite d'être posée. Surtout



lorsqu'on a présent à l'esprit les nombreuses prestations de nombre d'élus qui peuplent l'hémicycle, l'ignorance crade dont ils ont fait preuve confinant au summum du ridicule.

Dans cette parade d'élus indécents, on retrouve en tête de liste les partisans de l'actuel chef de gouvernement qui a fait de « l'agharass, agharass » son mantra. Il y a de quoi craindre pour l'avers et le revers de la médaille brandie par un Aziz Akhannouch qui ne jurait que par le sérieux et la rigueur de « ses » troupes. En effet, sept parlementaires du Rassemblement national des indépendants (RNI) font l'objet de poursuites judiciaires ou contre lesquels des verdicts ont été rendus. Autant dire que les « Sept hommes » du leader de cette formation majoritaire ont fait le pari de sortir des clous au lieu de témoigner d'un sens de l'honneur aigu en servant l'Etat et en se pliant en quatre devant le bien commun.

Le radeau de la méduse !

En remontant le temps, l'ouverture du bal a démarré avec le député Younes Benslimane, qui, en octobre 2022, a été écopé d'un an de prison avec sursis, assorti d'une amende de 20 000 dirhams

avec peine minimale obligatoire, après avoir été poursuivi pour détournement de fonds publics. Que veut le peuple ? Mais le bal n'allait pas s'arrêter à ce seul stade, en juillet 2023, Rachid El Fayek a été condamné, lui, à cinq ans de prison et à une amende de 80 000 dirhams, pour « traite des êtres humains et attentat à la pudeur » ayant conduit à la perte de l'hymen. Une mineure, connue pour sa déficience mentale, a fait les frais de la lubricité de ce dépravé. Avant lui, en février, le parlementaire Ismail El Barhoumi a été condamné à deux ans de prison pour détournement et dilapidation de deniers publics placés sous son contrôle en raison de ses fonctions. L'emballement de la machine judiciaire a été particulièrement vif en cette année puisqu'en avril déjà, Mohamed El Hidaoui, encore un député, a été reconnu coupable dans l'affaire du trafic des billets du Mondial 2022. Condamné en appel à huit mois de prison ferme, il a perdu son siège de député, par décision de la Cour constitutionnelle.

En juillet, le juge d'instruction de la Chambre criminelle chargée des crimes financiers près la Cour d'appel de Fès a ordonné la poursuite en liberté conditionnelle de Noureddine Kchibel. Président de la commune rurale de Moulay

Abdelkrim dans la province de Taounate, ledit édile est accusé de « détournement de fonds, dilapidation des deniers publics et corruption ». au cours du même mois, la Cour constitutionnelle a rendu une décision privant le parlementaire Abderrahim Ouaslam de son siège dans la circonscription Rabat-Océan. Des élections partielles se sont tenues pour remplacer le député. L'élue a été condamné à huit mois de prison avec sursis et à une amende de 100 000 dirhams, pour versement d'un chèque sans provision. Dans le même sillage, la juge d'instruction chargée des crimes financiers près la Cour d'appel de Rabat a ordonné de poursuivre Mohamed Simo, ex-maire de Ksar El Kébir avec onze autres mis en cause, dont des fonctionnaires et des entrepreneurs. Il est soupçonné notamment de détournement de fonds, de dilapidation des deniers publics et de conflit d'intérêts. Le procès devrait s'ouvrir en septembre prochain. A part les indemnités parlementaires, tous les biens du député ont été saisis.

Le Parti authenticité et modernité (PAM) n'a pas réussi, non plus, à se prémunir contre les éclaboussures ! Six de ses parlementaires sont poursuivis en justice. A tout seigneur, tout honneur,



c'est par Ahmed Touzi, chef du groupe parlementaire à la Chambre des représentants, que le scandale est arrivé. Le pauvre hère est poursuivi pour failles financières dans la gestion des affaires de la commune d'Ait Ourir, dans la province d'Al Haouz. Dans le même panier, on retrouve aussi Hicham Mhajri, mis en cause dans des faits de dilapidation de fonds publics. En mai 2023, Abdelouahed Messaoudi, président du conseil communal de Taza, a été condamné pour diffamation et injure publique à l'encontre de Mounir Chentir, député de l'Istiqlal au sein de l'opposition au niveau de la municipalité.

Mais le clou de l'histoire est lié, lui, à la sombre affaire dite « Escobar du Sahara », Saïd Naciri et Abdenbi Bioui étant au cœur d'un procès inédit pour leur implication présumée dans le trafic international de drogue. L'opinion attend toujours de savoir jusqu'où conduiront les investigations autour de cette affaire aussi scabreuse que tentaculaire. Et pour clore le dossier PAM, Rahhou El Hilaà a comparu, lui, en avril dernier, devant la Chambre criminelle de première instance chargée des crimes financiers près la Cour d'appel de Rabat. Ledit président de la commune de Aïn Sbit, province de Khémisset, est mis en cause

dans des irrégularités de recensement et de logement de ménages vivant dans les bidonvilles de plusieurs douars. La compulsion de la courante n'épargne pas, non plus, le parti de l'Istiqlal, autre formation « nationaliste » composant la majorité aux affaires. Dans la balance, on retrouve l'emblématique Mohamed Krimine qui fait l'objet, après une longue et riche carrière, d'une enquête pour falsification des fonds de subventions alloués à la viande rouge. La justice l'a déjà démis de ses fonctions de président de la commune de Bouznika. Et il n'est pas le seul à avoir été inquiété. En février 2023, le tribunal administratif de Marrakech a par ailleurs ordonné la révocation d'Abderrazak Ahlouch, président de la commune de Souihla, après que le gouverneur de la région de Marrakech-Safi a demandé l'activation de la procédure de destitution à son encontre. Le député est soupçonné d'être impliqué dans plusieurs irrégularités administratives. Alors qu'en novembre 2023, le tribunal de première instance de Sidi Slimane a condamné Saleh Oughbal, parlementaire de la circonscription de Khénifra, à cinq ans de prison pour fraude financière et usage de chèque sans provision. Autant de facteurs qui doivent donner à réfléchir à un Nizar Ba-

raka, promu à la tête du parti, sans pour autant que les structures de la vieille maison istiqalienne ne soient consolidées.

Tous pourris !

Mais le panorama du système frelaté par les indécitesses des « élus » qui se font valoir aux yeux des masses dans les habits blancs des preux chevaliers ne se limite pas à la seule majorité dont la toxicité a été dénoncée à l'occasion par le recours à l'argent pour l'achat des voix. En effet, d'autres formations « hors jeu » décisionnel sont également concernées par de sombres affaires qui nourrissent le ressentiment. Il en va ainsi pour l'Union constitutionnelle (UC), dont un quatuor d'indécits a défrayé la chronique judiciaire. En avril 2024, la chambre criminelle de la Cour d'appel de Rabat a confirmé le jugement de première instance visant Yassin Radi. Reconnu coupable pour non-dénonciation d'un crime, non-assistance à personne en danger et préparation d'un lieu à des fins de prostitution, il a écopé d'un an de prison. En juillet 2023, le parlementaire Babour Sghir a été condamné, lui, à cinq ans de prison, pour escroquerie envers une entreprise d'un montant



supérieur à 600 000 dirhams. Le député Hassan Arif est également poursuivi pour détournement de la perception d'un impôt sur les terrains non bâtis, collusion en violation de la loi et insulte à la police judiciaire. Il a été initialement condamné à six mois de prison avec sursis. En octobre 2023, le député Abdelaziz El Ouadki a été arrêté et incarcéré à la prison locale d'Ain Sebaa, pour constitution d'une bande criminelle, faux et usage de faux documents officiels, participation à la dissimulation de données publiques et privées pouvant faciliter la matérialisation de preuves de crimes, ou la révélation de ces preuves et l'identification des mis en cause, corruption et fraude délictuelle. Rien que ça !

D'autres formations historiques qui ont éprouvé le succès de l'engagement de gauche tribunicienne, avant de subir les contrecoups de la contagion de la fameuse « notabilité politique » pourtant décriée, ont-elles aussi été rattrapées par les « affaires ». Il en va ainsi de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) dont la crédibilité a été piquée au vif par les échardes de nombre de ses élus. Driss Lachgar doit en subir les contrecoups.

Ainsi, Mohamed Aberchane, parlementaire, a été trainé devant la chambre des crimes financiers, dans une affaire liée à la corruption, la falsification de documents officiels et à la mauvaise gestion de la commune d'Iaazanene. Il est également poursuivi pour corruption, falsification de documents officiels, abus de pouvoir, remise illégale de licences et de certificats administratifs, abus de confiance, évasion fiscale, création des lotissements ou des groupements résidentiels sans autorisation, et participation à la construction de bâtiments sans permis.

Et il n'est pas le seul « socialiste » à passer par les fourches caudines de la justice Abdelkader El Bousairi, maire de la ville de Fès, a été condamné en appel à huit ans de prison ferme, en juin dernier pour « corruption, détournement et dilapidation de fonds publics, abus d'influence, faux et usage de faux d'un document officiel et adultère, en plus de non-connaissance de délits dont il a eu connaissance ». Le verdict de cinq ans, rendu en première instance, a ainsi été alourdi. L'élu a été poursuivi en raison de la mauvaise gestion administrative et financière constatée dans sa commune, après des

révélations sur la revente de voitures saisies à la fourrière municipale, encore utilisables mais classées comme inexploitable. Pour sa part, Nouredine Ait El Haj, député de la province de Kelâa des Sraghna, a été condamné à deux ans de prison pour détournement de fonds publics, faux et usage de faux documents officiels.

Le Parti du Progrès et du Socialisme (PPS) a lui aussi été confondu dans de « louches affaires ». De quoi interpellé un Nabyl Benabdellah qui ne jure que par le « sérieux » du « parti du Livre ». En décembre 2021, la chambre de première instance chargée des crimes financiers près la Cour d'appel de Casablanca a condamné Abdessamad Khanani à trois ans de prison, pour détournement de fonds publics lors de son mandat de président de la commune de Boujniba. En mars 2022, le député Saïd Zaidi a pour sa part écopé d'un an de prison et une amende de 800 000 dirhams pour corruption, après avoir été pris en flagrant délit. Ainsi, il s'avère que la course folle aux notables, retouchés aux couleurs des formations progressistes, n'aura pas été des plus concluantes ni pour l'USFP, ni pour le PPS. Ce qui discrédite le choix des directions aux yeux de



nombre de militants qui voient ainsi la crédibilité de ces formations souillée par les affaires.

D'autres formations politiques n'ont pas été épargnées, non plus, de ce type de salissures qui égratignent le peu de vernis de respectabilité qui reste. Abdenbi Addioui, député du Mouvement populaire (MP) a été condamné par la justice à deux ans de prison avec sursis pour détournement de fonds publics dans la commune de Haouafat, relevant de la province de Sidi Kacem. Alors que Mohamed Moubdie, ancien ministre qui a été porté aux nues de la respectabilité à Fkih Ben Saleh, croupit en prison pour dilapidation de deniers publics. Quant à Mehdi Atmoun, il a été condamné à trois ans de prison ferme et une amende de 30 000 DH par la chambre criminelle près la Cour d'appel de Casablanca, chargée des crimes financiers. Également vice-président de la chambre des conseillers, l'accusé a été reconnu coupable de détournement de fonds publics. En février 2023, la Cour constitutionnelle a annoncé que le parlementaire Ahmed Chada avait été déchu de son siège de député à la Chambre des représentants, à la demande du ministère de la

Justice, avec des élections partielles dans sa circonscription locale de Beni Mellal.

Et pour clore ce florilège, Thami Elmesqi, député aux couleurs du Mouvement démocratique et social (MDS), a perdu son siège après sa condamnation à huit mois de prison et à une amende de 10 000 dirhams. Plus, la justice l'a privé de ses droits nationaux pendant cinq ans. Un deuxième verdict rendu à son encontre l'a condamné à un mois de prison et une amende de 10 000 dirhams, pour corruption au processus électoral et atteinte à l'intégrité des élections. Et aux dernières nouvelles, Mahmoud Archane, ex-commissaire de police reconverti dans la politique et tête d'affiche du MDS des années durant, serait lui aussi sur la corde raide. Au risque de connaître le même sort qui a été réservé à Mohamed Ziyane, déboulonné de sa formation politique, le Parti libéral marocain (PLM). L'histoire immédiate retiendra que le pourrissement de la vie politique dans le pays a atteint un stade des plus avancés. Jamais autant de députés n'ont eu à répondre à pareilles lourdes charges devant la justice. Encore faut-il préciser que le nettoyage des écuries

d'Augias ne se limite pas à ce seul seuil, nombre d'édiles étant aux prises avec la justice. Reste à savoir si ce coup de balai est fait pour durer. Les citoyens que les plus manœuvriers des politiques réduisent à des « poissons rouges » ont une mémoire d'éléphant. Sélective, certes, elle leur a permis de vivre les affres qui grippent les rouages du processus démocratique en se faisant une raison : la désaffection ! Voilà qui complique bien les choses aux acteurs politiques dont la raison de vivre consiste à disputer leurs suffrages. Surtout que la politique et sa scène se sont transformées en repoussoirs, avec des alliances contre nature et des pactes incompréhensibles. Comment dès lors réhabiliter le jeu politique aux yeux de la majorité dite silencieuse plus portée sur le boycott des urnes ? Pour répondre à cette lancinante question, la balle est dans le camp des politiques. Lesquels doivent apporter la preuve de leur sincérité à servir l'intérêt général au lieu de se servir des postes négociés au niveau des divers échelons de pouvoir. Car s'il y a un slogan qui perdure, c'est bien celui qui confine à taxer les politiques de :
« Tous pourris ! »

De l'éthique en politique



Le corps social du Maroc tel qu'il est marqueté par le discours ambiant sous les oripeaux du libéralisme. Un choix fait depuis longtemps sans pour autant que des ruptures claires avec la féodalité ambiante ne soient intervenues. Et voilà que l'actuel Exécutif a choisi d'en rajouter une couche en faisant valoir un « Etat social » dont les bornes s'accommoderaient déjà des acquis du passé, avec la survivance d'une école publique décatie, une généralisation projetée de la couverture sociale (avec une offre publique de soins des plus branlantes) et la mise en place chaotique d'une aide sociale directe. En face, on persiste à détricoter les acquis sociaux en tête desquels se trouve un système de compensation décrié comme une vieillesse par les bailleurs de fonds et leur adeptes. Le démantèlement ira crescendo, avec ce que cela suppose comme bouillonnement social que ni le Fonds monétaire international, ni la Banque mondiale, n'ignorent. Bien au contraire, ils le craignent et le font savoir. Une des recettes magiques conçue pour conjurer le mauvais sort a traité, elle, à la bonne gouvernance. C'est même devenu l'alpha et l'oméga

sans lesquels aucun discours officiel n'est conçu. Ministères, établissements et offices publics, administrations de toutes sortes ont été conquises par cette invocation magique. C'est à croire qu'à la seule évocation de la gouvernance, tout ira pour le mieux et dans le meilleur des mondes !

Sauf que cette emphase-là est loin d'être partagée par tous ! Les observateurs les plus avertis s'accommodent mal de la survivance de la rente évaluée, au bas mot, à 15 milliards de Dh. Une rente qui ruisselle, elle, au niveau de divers secteurs : transports, carrières (sable notamment), marchés (carrés), licences de pêche...

Tout y passe. Peut-on dès lors continuer d'ergoter sur la gouvernance et ses effets bienfaiteurs tout en s'acquiesçant avec ces passe-droits ?

Mais il y a pire. L'architecture légale devant assainir les circuits publics est encore dans les limbes. Les lois sur la déclaration du patrimoine et l'enrichissement illicite n'ont toujours pas été adoptées et mises en pratique dans les règles de l'art. Nul besoin de dire que la mise en place de la bonne gouvernance ne saurait être sans pareille ossature légale. A cela s'ajoute

la lutte contre la corruption qui, pourtant, bénéficie d'une stratégie nationale et d'une institution ad hoc.

Pourtant, sur ce terrain là également, on avance à reculons. Le classement du Maroc dans le palmarès mondial est des plus expressifs. L'affaire est grave lorsqu'on évalue le manque à gagner engendré par la corruption est évalué entre 3 et 5% du PIB. Pourtant en 2025, le Maroc est tenu de faire un bilan d'étape de la stratégie mise en place pour lutter contre ce cancer qui ronge la société marocaine. Un bilan bien dérisoire au regard des chantiers encore ouverts. Avec des commandes publiques évaluées à 400 milliards de Dh par an et des budgets d'investissement qui se montent à 10% de cette enveloppe à l'échelon local, les circuits de corruption ont encore de quoi faire en l'absence des garde-fous nécessaires. Avec la rente et ses mamelles et la corruption toujours endémique, faut-il croire en des lendemains meilleurs ? Sans une approche globale visant un changement radical des mœurs, le miracle marocain n'aura pas lieu. Ni sur le plan économique, ni sur le plan social. Et encore moins sur le plan culturel, véritable générateur de valeurs.



Guerre génocidaire dans la bande de Gaza :

Grandes et petites manœuvres contrariées de l'Oncle Sam

Les jours se suivent et se ressemblent dans la bande de Gaza : des massacres qui n'en finissent pas parmi les civils, une guérilla active contre la soldatesque israélienne, la destruction systématique de toutes les infrastructures dans l'enclave et les tergiversations au niveau des négociations d'une hypothétique trêve. La résistance du peuple palestinien dans l'enclave, mais aussi en Cisjordanie, autre défi de taille pour Tel-Aviv qui table toujours sur la complicité de l'Autorité palestinienne pour briser l'élan de solidarité inter-palestinienne, a démenti tous les pronostics sur la guerre régionale. L'axe de la résistance qui s'étend de l'Iran au Yémen remplit sa fonction de soutien d'appoint à la résistance palestinienne gazaouie. En soumettant l'armée sioniste à une véritable guerre d'usure.

Par A . Ben Driss

La chronique de l'actuelle confrontation israélo-arabe qui se cristallise, pour l'essentiel, dans les méandres de la bande de Gaza, là où vivaient près de 2,2 millions de Palestiniens sous embargo, avant l'opération « Déluge d'Al-Aqsa » menée par le Hamas le 7 octobre dernier. Le déluge des bombes, pour l'essentiel américaines, lâchées depuis le ciel sur la tête des Gazaouis, aura dépassé l'entendement : sur les 360 km carrés de l'enclave, la pluie de bombes, aveugles ou non, rend désuet toute comparaison avec les guerres d'antan, comme actuelles. La multiplication des épisodes sanglants est justifiée par l'entité sioniste par le fait que les combattants palestiniens n'hésitent pas à faire des déplacés des « boucliers humains ». Pourtant, les experts militaires, y compris parmi l'appareil sécuritaire israélien, confirment qu'en dépit du largage incessant des bombes destructrices depuis le ciel, du pilonnage systématique depuis les chars et les croiseurs en mer, de l'inondation et du scellage des tunnels, le gros des combattants palestiniens qui excellent dans la technique du « hit and run » s'évanouissent après leurs opérations. Car seule l'infrastructure des tunnels qui s'étendent sur plusieurs dizaines de kilomètres et sur plusieurs niveaux a pu résister à la machine de destruction activée par l'état-major israélien pour étouffer la résistance armée. En sept mois de guerre, l'armée sioniste n'a pas réussi à prendre pied sur le territoire de l'enclave à cause de la plasticité dont fait preuve une guérilla palestinienne économe en hommes et en matériel engagé dans la bataille. A de rares exceptions des missiles anti-aériens sont actionnés contre le ballet des hélicoptères israéliens qui sillonnent le ciel en appui aux troupes au sol. Et à quelques occasions des armes sophistiquées du type « Flèche rouge », équivalent chinois des Tow, est dirigé contre les véhicules blindés israéliens. Le gros du matériel de guerre utilisé par les combattants palestinien est de fabrication locale (AlYacine, version locale du RPG, qui a fait des ravages parmi les chars et les bulldozers israéliens)... Plus, les combattants palestiniens n'ont pas hésité à réactiver des bombes amé-

ricaines non explosées contre les escouades sionistes.

Massacres quotidiens

Dans cette guerre qui dure depuis plus de 200 jours, Tel-Aviv veille à ce que le secret militaire soit maintenu sur les pertes dans les rangs de Tsahal. Des journalistes israéliens qui tentent de braver la loi du silence sont remis à leur place par un régime promu par ses protecteurs occidentaux à titre d'exception démocratique au Moyen Orient. Et ce qui a court dans l'enclave palestinienne a aussi court sur le front libanais. Là aussi, les frappes du Hezbollah, menées dans le cadre du soutien à la résistance palestinienne à Gaza, ne trouvent pas d'écho dans la chronique nécrologique. Et il en va de même pour les frappes sporadiques menées par les autres composantes de l'axe de résistance, l'Irak et le Yémen en l'occurrence. C'est à croire que les missiles et drones tueurs lancés par les combattants du Hachd al-Chaabî et leurs frères d'armes d'Ansarullah relèvent de la pure chimère ! Si la censure militaire israélienne tourne à plein régime, avec son pendant propagandiste, rien n'empêche de faire le bilan du degré de fragilité de l'entité sioniste qui peine à s'intégrer dans l'écosystème du Machrek. Une fragilité qui agit comme facteur répulsif pour nombre de sionistes qui ont opté pour des aller-simple vers de nouveaux horizons, en profitant des bienfaits de la double nationalité. On chiffre à 500.000 au moins le nombre d'Israéliens ayant fui le « havre de paix » que Benyamin Netanyahu et ses acolytes parmi les ultra-sionistes promettent en Judée et Samarie, au grand dam des revendications inaliénables des Palestiniens, véritables ayants-droits. Et autant, au bas mot, parmi les habitants des colonies du nord ayant fui les dégâts causés par les attaques répétitives du Hezbollah libanais. S'il y a une vérité intangible dans cet épisode sanglant, c'est que pour la première de l'histoire de son implantation, l'entité sioniste, qui intériorise désormais que la greffe dans le tissu régional relève de l'impossible, est obligée d'adopter une attitude défensive qui



dure dans le temps. Auparavant, Tel-Aviv fêtait ses victoires sanctionnant ses guerres-éclairs face aux armées régulières arabes. De 1948 à 1967, en passant par 1956, les sionistes buvaient du petit lait face à la déconfiture des armées arabes prises en défaut... Mais depuis 1973, avec la guerre d'octobre, la surprenante attaque menée sur les fronts égyptien et syrien a déstabilisé les va-t-en guerre israéliens qui ne doivent leur salut qu'au seul soutien américain. Depuis, exception faite de l'épisode de l'invasion du Liban et de l'occupation de Beyrouth, la bonne étoile de David a quitté le ciel... Les différentes campagnes contre Gaza et les guerres menées au Liban ont démontré aux plus récalcitrants que l'entité sioniste est entrée dans une phase de repli. Non pas parce que Tel-Aviv a



opéré une quelconque transformation dans le caractère militaire de son Etat, le nec plus ultra de ce que réalise l'industrie militaire occidentale intégrant son arsenal de guerre par la grande porte, mais parce que l'élan émancipateur des peuples dans la région est plus fort que tout autre scénario de domination d'Israël dans la région. Le sinistre Ariel Sharon, superviseur en chef des massacres de Sabra et Chatila dont avaient fait les frais les réfugiés palestiniens au Liban, n'a-t-il pas été forcé en 2004 à abandonner l'idée de l'occupation de la bande de Gaza après l'avoir militairement investie ? Le sinistre B. Netanyahu n'en réchappera pas non plus en 2024. Quand bien même il persisterait à faire la sourde oreille aux appels de son état-major qui, en dépit du « turn over », est arrivé à la conclusion

que la solution dans la bande de Gaza n'est absolument pas militaire. Pas moins de 10.000 soldats d'active, sous tension psychologique, ne peuvent plus monter au front. Plus de 500 chars et des dizaines de transports de troupes blindés ont été détruits...

Desseins occultes

Avec un déluge de feu qui dépasse les tristement célèbres bombardements nucléaires d'Hiroshima et Nagasaki menés par l'armée américaine contre un Japon déjà défait, l'enclave palestinienne fait preuve d'une résilience qui dépasse l'entendement. Le coût humain est certes très élevé au regard des bombardements intensifs : si les chiffres du ministère gazaouis de la Santé font état de près de 40.000 martyrs et

près de 100.000 blessés, des experts militaires occidentaux parlent, eux, d'au moins le triple en victimes parmi les civils. Mais l'axe de la résistance ne pouvait faire mieux pour annihiler les projets occidentalosionistes prévus pour cette région mondiale névralgique. Il fallait à tout prix freiner « l'abrahamisation » de la région qui allait atteindre son point paroxystique avec l'intégration de l'Arabie Saoudite, de facto comme de jure. Ryad ne doit son salut qu'à la seule opération du 7 octobre menée par le Hamas alors que les Américains appuyaient la candidature israélienne à devenir l'incontournable centre de décision régionale. Nul besoin d'épiloguer sur le corridor que Washington a imaginé pour la région, prenant sa source en Inde, pour atteindre en bout de course Gaza sous

contrôle israélien. Le Hamas, comme ses partenaires de l'axe de la résistance, ont fait preuve d'une grande sagacité en optant pour une action préventive. On comprend dès lors pourquoi dès le 8 octobre, c'est-à-dire au lendemain de l'opération « Déluge d'al-Aqsa », le Hezbollah a fait tonner ses canons. La Chine qui n'est pas dupe de la guerre qui lui est livrée sans merci par l'Oncle Sam pour contrecarrer son projet OBOR (One belt, one road) doit une fière chandelle au Hamas et à ses alliés. Et c'est peut-être la raison pour laquelle la diplomatie chinoise, laquelle n'hésite pas à clouer au pilori l'entité sioniste et son protecteur US à l'ONU, en jouant de son veto, s'est jetée dans le processus de réconciliation inter-palestinienne. Donnant ainsi du répondant à une seule et même quête menée par d'autres alliés de Pékin, la Russie et l'Iran en l'occurrence. La question qui se pose dès lors serait de savoir si l'OLP réussira à faire son aggiornamento qui poussera l'Autorité palestinienne à tourner le dos, définitivement, à la coopération sécuritaire avec Israël. La résolution prise par la Cour internationale de justice (CIJ) qui condamne la guerre génocidaire menée à Gaza sur les droits historiques du peuple palestinien à un Etat indépendant (sur les territoires usurpés en 1967, avec le statut particulier réservé à Al-Qods) devrait normalement permettre une telle bascule. Surtout que les jours de Mahmoud Abbas sont désormais comptés à la tête de l'Etat palestinien. Une nouvelle donne se profile dès lors à l'horizon du Machrek. Son édification ne relève pas de la sinécure au regard des manœuvres occultes des puissances occidentales qui, pour l'heure, marchent toujours dans les pas des Israéliens. A l'appui diplomatique sans faille qui lui est apporté par Washington et dans une large mesure Berlin, Londres et Paris, Israël continue à bénéficier en prime des largesses de ces mêmes capitales sur le plan militaire, renseignements compris.

Chaos global ?

L'issue de la confrontation actuelle, limitée pour l'heure à la Palestine et au Liban, occulte à peine les problèmes dont souffre la région depuis la déstabilisation de l'Irak en 2003. D'où l'intérêt occidental pour l'entité sioniste qui s'agit dans les pré-carrés kurdes en Irak, comme en Syrie, perpétuant de la sorte l'instabilité dans cette vaste zone arabe qui profite à nombre de groupes jihadistes qui, il faut le souligner, n'ont même pas eu l'intelligence de se porter solidaire du combat existentiel mené par les Gazaouis, mais aussi par les Palestiniens en Cisjordanie. Ce qui perpétue la présence occidentale dans la région au motif de lutter contre le péril jihadiste. Les Américains qui ont consenti à renégocier avec Bagdad les termes de leur présence dans les bases irakiennes ne semblent plus disposés à le faire. Sauf sous la contrainte. Et ce qui vaut pour l'Irak vaut aussi pour la Syrie, à la différence que Damas n'a jamais donné de feu vert à une quelconque présence US sur son sol. L'épisode de la riposte iranienne à l'attaque de son consulat dans la capitale syrienne agit comme véritable révélateur de la présence étrangère dans ces pays du grand Cham : prémunir Israël contre toute attaque susceptible de la fragiliser. N'est-il pas établi que c'est à partir des bases irakiennes que les chasseurs américains ont constitué la première barrière face aux vagues de drones et de missiles lancés par l'Iran contre Israël ? N'a-t-il pas été vérifié aussi que c'est bien à partir des bases de la Jordanie que des escadrilles américaines, britanniques et françaises ont procédé à l'interception des drones et missiles iraniens qui ont échappé de la première maille défensive ? La mobilisation occidentale reste entière dans la zone. Les avions radars et d'espionnage ne quittent pas le ciel pour fournir à Tel-Aviv des informations « up to date ». Même Chypre est mise à contribution pour ce faire depuis que les bases, acquises par Londres depuis des décades déjà, permettent aux chasseurs

bombardiers britanniques de se joindre aux escadrilles US pour mener des attaques en vagues contre le Yémen. Sanaa dont l'empreinte est prégnante dans ce conflit, en dépit de l'éloignement de l'épicentre du conflit, ne désarme pas. Le verrouillage est presque systématique du trafic maritime qui dessert l'entité sioniste grâce à la réaction des forces yéménites. Ces dernières ont même eu le courage de déclarer la guerre à l'alliance anglo-américaine qui vole au secours d'Israël. En joignant le geste à la parole, comme le démontre le ciblage, à trois reprises, d'un porte-avions américains déployé en mer Rouge. L'USS Dwight D. Eisenhower, « gravement endommagé » selon Sanaa, sera remplacé par l'USS Theodore Roosevelt, autre unité de la marine US à laquelle les Houthis promettent le même sort.

Pour l'heure, et au fur et à mesure que les massacres israéliens se multiplient, la gronde populaire qui sourd dans nombre de capitales arabes pourrait forcer le destin. Surtout que les Israéliens, à court d'idées susceptibles de pérenniser leur mise au pas de nombre de capitales arabes, pourraient être tenté par des opérations suicidaires. Celles qui consacreraient le chaos régional, avec l'aide, bien entendu, des spin doctor qui meublent les laboratoires néo-conservateurs nichés aux USA. Des régimes pro-américains qui font allégeance sous le boisseau à l'entité sioniste, pourraient figurer en tête de liste des pays à faire les frais d'une déstabilisation régionale. Surtout qu'à la lumière du génocide à ciel ouvert à Gaza, ils ont fait preuve d'une servilité bien négative. Washington, il faut le rappeler, n'a pas réussi à mobiliser des forces régionales, Arabie Saoudite et Egypte en tête, pour endiguer le péril yéménite. Un échec pourrait légitimer le lâchage des alliés d'hier désormais en fin de vie. Le Royaume hachémite ne saurait échapper à pareille broyeuse d'autant plus que le transfert des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza a meublé les tractations feutrées au lendemain du 7 octobre.

La Palestine, la cause surprise des Américains :

Une trainée de poudre qui souffle sur la Maison Blanche

En dépit du matraquage des médias mainstream et de la prégnance du philo sionisme dans les arcanes de l'establishment américain, qu'il soit d'obédience républicaine et/ou démocrate, s'il est une chose incompressible qui a défrayé la chronique au pays de l'Oncle Sam, c'est bien celle du soutien apporté sans ambages à la cause palestinienne depuis que les images des pogroms menés par l'armée sioniste dans la bande de Gaza ont réussi à arroser les réseaux sociaux. Les campus américains ont réussi à inscrire la cause palestinienne, dont la justesse a été réhabilitée par les jeunes étudiants, en tête de leur combat. A mesure que les massacres israéliens faisaient le tour du monde en boucle, la conviction partagée par des dizaines de milliers d'Américains est devenue irrépressible. Le slogan retenu à l'unisson est celui qui appelle à la libération de la Palestine du fleuve à la mer ! La radicalisation de la jeunesse américaine a vite fait d'être diabolisée par les partisans de l'entité sioniste qui se sont érigés en défenseurs des juifs contre un antisémitisme rampant. L'amalgame est vite fait ! Dénoncer Israël relève désormais de l'antisémitisme primaire ! Des campus ont été investis, comme lors de la guerre du Vietnam, par les forces de l'ordre. Le rouleau compresseur répressif a été déployé pour étouffer dans l'œuf cet élan de solidarité sans pareil avec les Palestiniens et leur cause de libération nationale. Mais l'affaire n'allait pas s'arrêter là. Tel un torrent, le dossier palestinien, fait d'une injustice parrainée par l'Amérique, comme le démontrent les visites impromptues de responsables US à Tel-Aviv (Antony Blinken, chef de la diplomatie US s'est même évertué à



crier son sionisme à ses vis-à-vis israéliens !), la mobilisation des flottes US pour veiller sur la sécurité d'Israël et la relance de la machine diplomatique au service de l'entité sioniste, allait s'inviter dans le débat politique. Surtout que l'Empire qui fait encore preuve d'un Ubris débridé, passent par une année charnière, avec des présidentielles en bout de course. La question palestinienne nourrit donc les débats politico-politiciens et chacun des partis en lice veille à ne pas offusquer le puissant lobby sioniste dont on prédit qu'il fait et défait les majorités.

Joe Biden qui n'a pas été capable de tenir en laisse un Benjamin Netanyahu de plus en plus enragé risque de faire les frais, avec son parti, d'une telle mansuétude à l'égard d'Israël. Dans bien des Etats, l'électorat arabe pourrait sanctionner l'actuelle administration quand bien même la communauté arabo-américaine ne se berce pas d'illusions vis-à-vis du milliardaire qui nourrit l'ambition

de réoccuper le Bureau Ovale. Car c'est bel et bien Donald Trump qui a déroulé le tapis rouge à l'actuel Premier ministre israélien en lui accordant la souveraineté sur la ville d'Al-Qods comme sur le Golan syrien occupé. Et cerise sur le gâteau, il lui a permis de pactiser avec des Etats arabes en louant les bienfaits des Accords d'Abrahams.

Si l'administration US refuse de reconnaître l'Etat de la Palestine, alors qu'elle réaffirme dans tous les tons les bienfaits sa Pax Americana, il n'en reste pas moins que jamais autant de drapeaux palestiniens n'ont été hissés sur les toits des temples du savoir aux USA et n'ont été agités autant par les manifestants en colère contre leur administration. Une rupture bienfaitrice dont les dividendes ne pourraient être que bénéfiques pour une cause palestinienne que l'entité sioniste tente, selon une grammaire négationniste, de gommer de l'histoire. Et c'est bien-là où réside son échec.



Perspectives économiques :

Une mosaïque de défis sous la loupe d'A. Jouahri

Fidèle au rendez-vous, Abdellatif Jouahri, Wali de Bank Al-Maghrib a été reçu par le Roi pour la présentation du rapport annuel sur la situation économique, monétaire et financière au titre de l'exercice 2023. Une occasion pour

le wali de revenir sur les réalisations et surtout les défis qui continuent de peser sur l'émergence effective du Royaume et le prive d'atteindre son plein potentiel de développement.

chocs de diverses natures et les tensions géopolitiques remettent en question les règles et les principes qui régissent les relations internationales et l'ordre économique mondial, affaiblissant la croissance ainsi que le commerce et l'investissement transfrontaliers. De surcroît, au moment où les manifestations du changement climatique sont tangibles, il y a un large consensus que le monde s'éloigne de la trajectoire qu'il s'est fixée dans le cadre de la lutte contre ce phénomène. Les rencontres se succèdent et les engagements se multiplient mais peu se sont réellement concrétisés et parfois, des reculs sont même annoncés, justifiés le plus souvent par des circonstances spécifiques exceptionnelles. En parallèle, les implications de la révolution digitale et surtout de l'intelligence artificielle sont encore incertaines.

En l'absence d'une vision claire de l'action publique, les actions demeurent essentiellement orientées par les grands acteurs privés qui priorisent le profit, avec des impacts potentiellement importants sur l'emploi. Ces diverses tendances, affirme A. Jouahri, concourent à la création d'un climat où progressivement la méfiance et la défiance se substituent à la confiance, la fragmentation à la coopération, le protectionnisme à l'ouverture, et où le futur de la planète est plus que jamais incertain.

Des acquis menacés

« C'est dans ce monde instable que notre pays est appelé à poursuivre sa quête d'un développement durable et inclusif » a ainsi alerté le wali tout en relevant que malgré les

contraintes et les défis, il a maintenu et élargi son agenda de réformes et ses chantiers économiques et sociaux. Pour A. Jouahri, la constance des engagements pour les valeurs universelles de dialogue et de paix renforce la crédibilité du Royaume et son statut de partenaire fiable. Sa stabilité politique et son ouverture, conjuguées à son positionnement géographique, le consacrent comme une destination attractive pour l'investissement. Ce statut se trouve en outre soutenu par les évaluations positives des institutions internationales. En effet, après avoir accédé à plusieurs reprises à la Ligne de Précaution et de Liquidité, le Maroc a conclu avec le FMI, un accord au titre de la Ligne de Crédit Modulaire, rejoignant le cercle restreint des pays émergents qui en bénéficient. Enfin, il a également obtenu la Facilité pour la Résilience et la Durabilité qui soutient ses efforts en matière de transition verte. Il bénéficie ainsi de conditions favorables d'accès aux marchés financiers internationaux et a vu récemment les perspectives de sa notation souveraine s'améliorer. Pour le grand banquier, le grand défi est de maintenir cet élan pour assurer l'aboutissement des différents chantiers, ainsi que la consolidation et la soutenabilité des acquis. A ses yeux, le pays doit « gérer et réussir » de nombreuses transitions, avec les risques et les incertitudes qui leur sont habituellement inhérents. Dès lors, la réussite de la grande transition du Maroc vers l'émergence et la prospérité, de nature complexe et multidimensionnelle, nécessite un recentrage de l'action publique sur les fondamentaux du développement, a-t-il plaidé. Il s'agit de

Après un large exposé chiffré sur les réalisations économiques à date, A. Jouahri, patron de la banque centrale, a déroulé, devant le souverain, la radioscopie des principales caractéristiques de l'ère économique mouvementée que traverse le monde et dont les implications sur l'élan de développement local et ses trajectoires interpellent sur la véracité des choix et surtout des promesses projetées. Le banquier a relevé qu'au cours des dernières années, l'environnement externe du pays a été profondément transformé. La succession des

l'investissement dans le capital humain, du renforcement de la gouvernance et du cadre institutionnel, de l'amélioration de l'environnement des affaires parallèlement à la préservation des équilibres macroéconomiques. Cela suppose également la mobilisation de toutes les forces vives du pays dans un esprit de sérieux et de responsabilité, priorisant avant tout l'intérêt national.

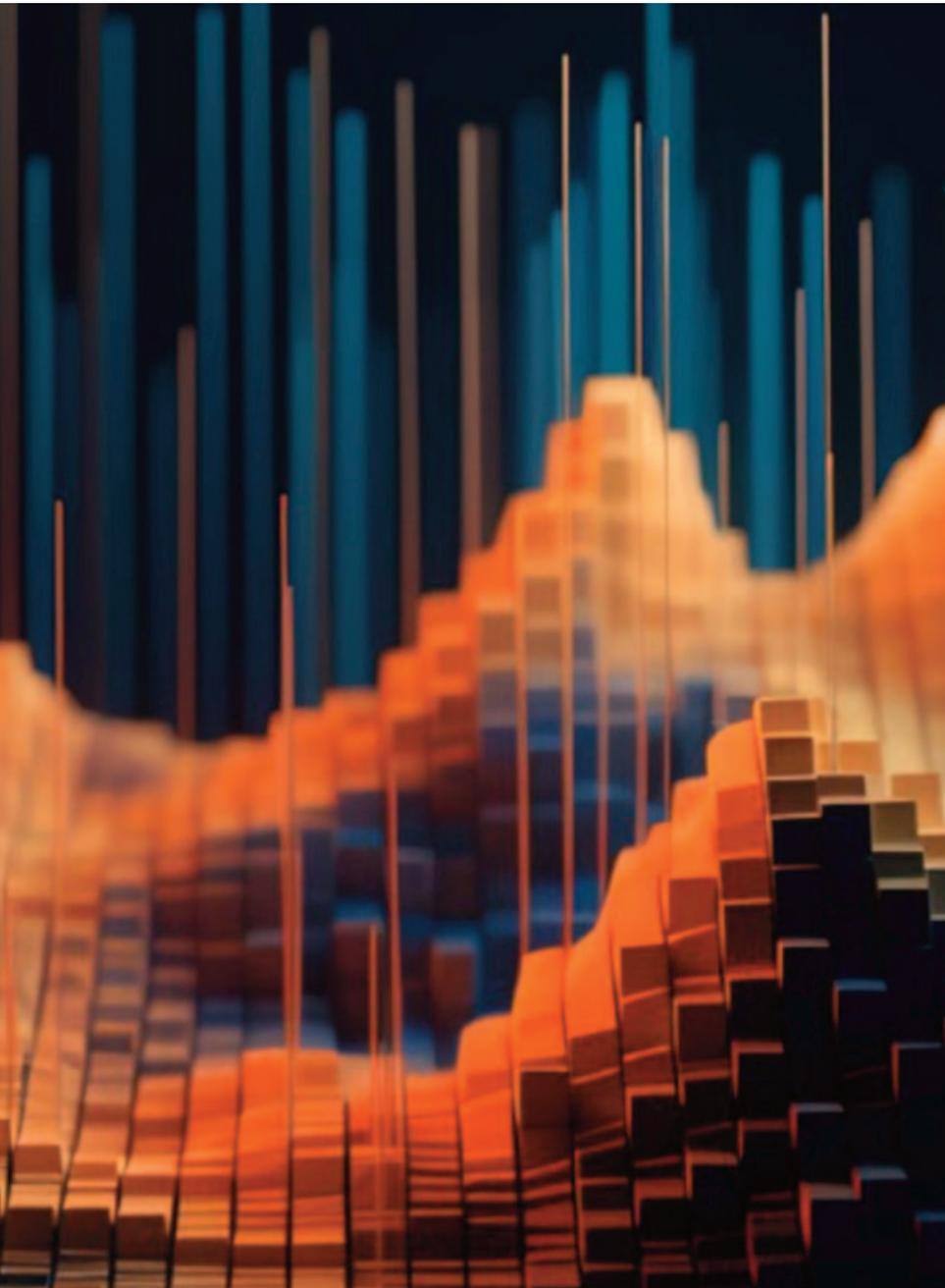
Etat social, oui mais...

Revenant sur l'un des principaux projets de règne visant la transition vers un Etat social, A. Jouahri a indiqué que le pays a initié un projet d'envergure avec un contenu et un échéancier de réalisation clairement définis. Ce chantier se déroule comme prévu, et a franchi depuis décembre dernier une étape décisive où les ménages éligibles reçoivent désormais une aide sociale directe de l'Etat. En parallèle, la reprise récemment du processus graduel de décompensation est une décision judicieuse qui contribuerait à la mobilisation des ressources nécessaires à la soutenabilité de ce chantier. Cela étant, concède A. Jouahri, l'accès à l'aide sociale de l'Etat devrait être l'exception et non la règle et le nombre élevé de bénéficiaires en soi constitue davantage un défi qu'une performance. L'ambition à terme devrait être, selon lui, une éducation de qualité pour chaque enfant, un travail décent pour chaque actif, des soins de santé accessibles à tous les citoyens et un Etat protecteur pour que personne ne soit laissé pour compte. Pour cela, toutes les politiques pu-



bliques, en particulier sociales, doivent concourir à la concrétisation de cette ambition. A cet égard, c'est à l'aune de ces considérations qu'il faudrait apprécier la portée des décisions du dialogue social qui a occupé une place centrale dans le débat public ces derniers mois et pour lequel un effort budgétaire conséquent a été consenti. Pour A. Jouahri, si les revalorisations salariales peuvent être justi-

fiées notamment au regard de l'épisode inflationniste des deux dernières années, elles devraient refléter en contrepartie une amélioration de la productivité. De surcroît, force est de constater qu'elles ne concernent qu'une fraction de travailleurs, en l'occurrence les fonctionnaires et les employés du secteur privé formel. En revanche, la main-d'œuvre dans les zones rurales ainsi que les salariés et indé-



pendants dans les activités informelles, généralement faiblement rémunérés et peu encadrés, ne bénéficient pas nécessairement de ces décisions. Il paraît ainsi plus judicieux et équitable que le dialogue social soit basé, suggère-t-il, sur une approche intégrant, outre l'amélioration des conditions de travail, la justice sociale et l'atténuation des inégalités pour qu'il ait une véritable contribution à l'édifi-

cation de l'Etat social. C'est également pour ces considérations et d'autres de justice intergénérationnelle qu'il faudrait faire aboutir la réforme des systèmes de retraite, reportée d'année en année, alors que les risques qui pèsent sur leurs équilibres s'accroissent progressivement. Sur ce registre, la poursuite des revendications malgré l'accord conclu illustre, encore une fois selon le wali de BAM, l'impor-

tance d'une politique holistique et le besoin de renforcer les corps intermédiaires pour en faire des interlocuteurs crédibles.

De fil en aiguille

Détaillant la mosaïque des défis énoncés, A. Jouahri s'est arrêté sur les chocs climatiques et le stress hydrique qui se confirment comme une donnée constante exigeant, au-delà des solutions d'urgence, certes nécessaires, une accélération de l'ensemble de l'agenda public et privé dans ce domaine. En particulier, selon lui, le rapport du citoyen et des acteurs économiques à l'utilisation de l'eau se doit de changer, ce qui appelle à une réévaluation de la politique de tarification et de la gouvernance de cette ressource précieuse. Plus globalement, le grand banquier juge l'action publique en matière de climat comme fragmentée en une multitude d'intervenants et de stratégies, ce qui milite pour une refonte à même d'assurer davantage de cohérence, de convergence et d'efficacité et au final une transition réussie vers une économie verte et durable. Une transition qui ne saurait faire l'économie des opportunités qu'offre la révolution digitale. Sur ce dernier point, il a relevé que le Maroc, conscient des opportunités offertes par la révolution digitale mais également des risques qu'elle comporte, s'efforce ces dernières années d'accélérer sa transition vers une économie numérique. Il a élaboré de nombreux plans et de multiples initiatives notamment pour la digitalisation des services publics, et a

mis en place une agence dédiée. Toutefois, à la veille du lancement d'une nouvelle stratégie, le défi reste de taille et la réussite de ce chantier est conditionnée par plusieurs prérequis. Il s'agit du renforcement de l'infrastructure de base, notamment publique, de l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation pour préparer au marché du travail de demain, de la promotion de la culture numérique et de la création d'un environnement incitatif et propice à l'émergence d'un écosystème digital. Sur ce registre, si la baisse sensible de l'emploi agricole est en soi une transformation naturelle dans le processus de développement d'un pays, elle devrait s'accompagner d'une réallocation vers des secteurs plus productifs. Or, les données disponibles montrent qu'au Maroc, elle aurait profité davantage aux activités à faible productivité dans les services, ce qui appelle au renforcement des politiques facilitant cette réallocation. Cette problématique renvoie en amont à celle de l'éducation et en aval, à la capacité de l'économie à générer de l'emploi, elle-même tributaire de la dynamique de l'investissement.

Corruption et informel

S'arrêtant sur la priorité accordée à la dynamisation de l'investissement privé en particulier à travers l'opérationnalisation du Fonds Mohammed VI, A. Jouahri a indiqué que le parachèvement des textes d'application de la nouvelle charte de l'investissement ainsi que la ré-



forme des Centres Régionaux d'Investissement laissent espérer la concrétisation des 550 milliards de dirhams d'investissements et la création de 500 mille emplois entre 2022 et 2026. Cela étant, plusieurs autres volets nécessitent une attention particulière. L'un des plus déterminants, assure-t-il, reste la lutte contre la corruption, qui serait largement répandue selon les don-

nées aussi bien des institutions internationales que de l'instance nationale en charge de la lutte contre ce fléau. C'est l'un des premiers obstacles évoqués par les entreprises avec la concurrence déloyale des activités informelles et pourrait même, s'il n'est pas atténué, ralentir le rythme de mise en œuvre des réformes et des chantiers structurants.



Dans son plaidoyer, A. Jouahri assure qu'il impérieux de veiller à assurer les conditions de réussite de la stratégie nationale anticorruption, de faire aboutir les réformes législatives engagées dans ce domaine et d'améliorer leur effectivité. Il conviendrait également de favoriser la coopération et la synergie entre les différents acteurs selon une approche transversale et

sectorielle.

L'autre déterminant évoqué par A. Jouahri est la prépondérance de l'informel au niveau de nombreuses activités qui reste un défi majeur, avec des conséquences importantes sur la productivité et la qualité de l'emploi. Elle serait aussi l'une des raisons du fort usage du cash dans notre pays. Sur ce registre, et en dépit des avancées en

matière d'inclusion financière et de développement des moyens de paiement électroniques, le ratio de la fiduciaire au PIB est l'un des plus élevés au monde. Or, le cash engendre des coûts substantiels au niveau de sa production et de sa distribution, et augmente les risques liés à l'insécurité, aux activités illicites et à l'évasion fiscale, entre autres. L'atténuation de ce phénomène nécessite une attention particulière et des efforts de toutes les parties prenantes dans le cadre d'une stratégie dédiée. L'ensemble de ces transitions requiert par ailleurs des ressources conséquentes que l'Etat ne saurait mobiliser, à lui seul, et de manière durable. Pour le grand banquier, si la volonté manifeste du gouvernement de renforcer la soutenabilité des finances publiques pour rétablir les marges budgétaires est une orientation judicieuse, il n'en demeure pas moins que le défi reste de taille au regard du nombre important de chantiers en cours de mise en œuvre et/ou envisagés. Dès lors, l'implication du secteur privé et des investisseurs étrangers demeure primordiale. Dans ce sens, la loi adoptée récemment sur les partenariats public-privé, les ouvertures prévues par la charte de l'investissement mais aussi les conventions conclues sous l'impulsion royale avec certains pays amis restent prometteuses et devraient, in fine, concourir à l'édification progressive d'une économie moderne et formalisée. Celle du Maroc de demain. Croisons les doigts !

Budget économique exploratoire :

La croissance oscillerait entre 3% à 3,7% à l'horizon 2025

Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) a récemment publié le Budget Économique Exploratoire pour l'année 2025, fournissant des prévisions détaillées sur l'évolution économique du pays pour les années 2024 et 2025. L'institution table ainsi sur une projection de 3% de croissance en 2024 et 3,7% en 2025, au lieu de 3,4% en 2023, confirmant la trajectoire de redressement de l'économie nationale qui devrait tirer profit d'une consolidation des activités non agricoles et d'une reprise du secteur agricole. Décryptage.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) du Maroc devrait afficher une croissance de 3% en 2024 et 3,7% en 2025, au lieu de 3,4% en 2023. Ces prévisions tiennent en compte d'une évolution de 6,8% des impôts et taxes sur produits nets de subventions, indique le HCP qui vient de publier son Budget économique exploratoire 2025. Ainsi, compte tenu de l'évolution de l'activité de la pêche maritime à environ 3,9%, la valeur ajoutée du secteur primaire devrait se replier de 4,6% en 2024 après une croissance positive de 1,6% enregistrée en 2023, contribuant négativement de 0,5 point à la croissance du PIB au lieu d'une contribution positive de 0,2 point une année auparavant, souligne la même source. Les activités non agricoles devraient, quant à elles, afficher une progression de 3,6%, portée par le renforcement de l'investissement et par la reprise de la demande extérieure adressée au Maroc. Ce rythme de croissance devrait être soutenu principalement par la relance du secteur du BTP et des activités minières, ainsi que par la poursuite de la dynamique des activités industrielles et touristiques et celle du transport. Concernant la valeur ajoutée des industries de transformation, elle devrait afficher une évolution de 3,1% au lieu 2,7% en 2023, profitant de la reprise de l'activité des industries chimiques amorcée en 2023, et de l'accroisse-

ment de la demande extérieure. Quant aux industries du matériel du transport, elles devraient bénéficier de la poursuite de la bonne performance de l'industrie automobile et de l'essor de l'industrie aéronautique, notam-



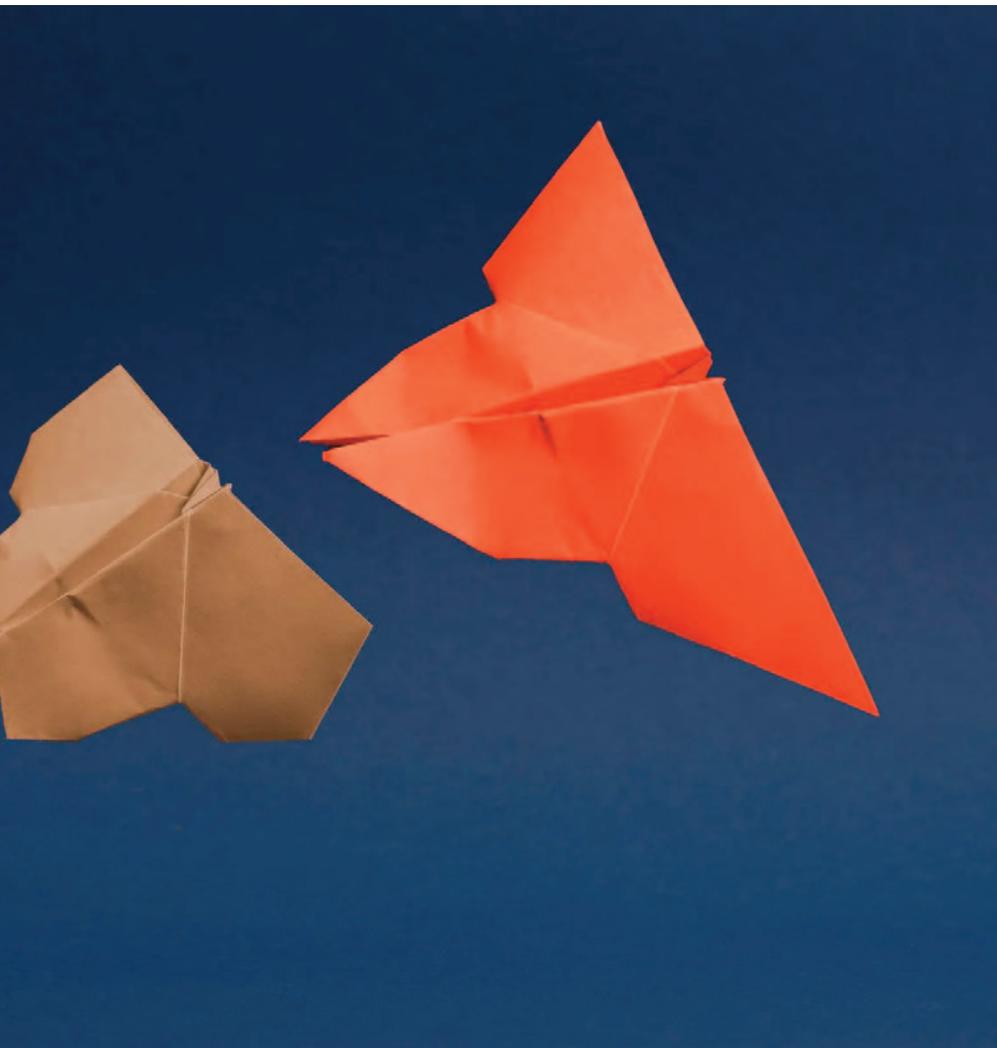
ment dans les segments de l'assemblage et du câblage électrique. En outre, l'industrie agroalimentaire devrait enregistrer une croissance limitée à 1,6%, sous l'effet des retombées négatives de l'amont agricole. Cependant, l'activité du textile devrait continuer de pâtir des répercussions de la concurrence accrue sur le marché international et la faible demande adressée au secteur. Le secteur du BTP devrait marquer un rebondissement de 3,9% en 2024, après un repli de 0,4% en 2023,

boosté par l'accroissement de 56% des investissements publics du secteur et par la mise en œuvre d'importants programmes d'infrastructure. La valeur ajoutée du secteur minier devrait afficher une croissance remarquable de 10,9% en 2024, après deux baisses successives de 2,7% et 23% respectivement en 2023 et 2022. Dans ces conditions, le secteur secondaire devrait enregistrer une croissance soutenue de l'ordre de 4,1% en 2024, après 1,3% en 2023, contribuant d'un point à la croissance

économique nationale au lieu de 0,3 point. Par ailleurs, les activités tertiaires devraient afficher une croissance favorable de l'ordre de 3,4% en 2024, attribuable principalement à la progression de 3,5% des services marchands. De son côté, l'activité du transport devrait marquer une évolution positive de l'ordre de 5,2%, profitant de la progression du transport aérien et maritime. Ce dernier devrait bénéficier de l'amélioration des échanges commerciaux internationaux, en particulier la reprise attendue des exportations du phosphate et de ses dérivés et des produits de fabrication du matériel du transport. Un léger mieux en 2025

L'économie nationale devrait afficher une croissance de 3,7% en 2025, après 3% prévue en 2024, tirant profit d'une consolidation des activités non agricoles et d'une reprise du secteur agricole. Ces prévisions tiennent en compte d'une augmentation de 3,8% des impôts et taxes sur produits nets de subventions, indique le HCP notant qu'en valeur, le PIB devrait accuser une croissance de l'ordre de 5,9% au lieu de 4,8% en 2024, donnant lieu à un niveau d'inflation approché par l'indice implicite du PIB de 2,2% après 1,8% une année auparavant. Et de souligner que ces perspectives prennent en compte les tendances internationales, notamment la quasi-stabilisation des prix des matières premières et l'accroissement de la demande mondiale adressée au Maroc, prévue à 3% en 2025 après 1,5% estimé en 2024, ajoutant que ces prévisions considèrent également la reconduction de la politique budgétaire en vigueur durant l'année 2024.

En se basant sur ces hypothèses, les activités non agricoles devraient enregistrer une croissance de près de 3,2% en 2025 contre 3,6% en 2024, précise le HCP. Ainsi, le secteur se-



condaire devrait afficher une valeur ajoutée en hausse de 3,4% en 2025, attribuable à la poursuite de la bonne performance du secteur du BTP, des industries de transformation et des mines, en lien principalement avec l'augmentation attendue de la demande extérieure. Les activités tertiaires devraient enregistrer une valeur ajoutée en progression de 3% en 2025 après 3,4% en 2024, soutenues par la poursuite de la dynamique du secteur touristique, et par la bonne tenue des secteurs du transport et du commerce en raison du raffermissement de la demande intérieure. Elles devraient bénéficier également de l'amélioration prévue des revenus, sous l'effet de la hausse des salaires, du redressement des revenus agricoles et de la bonne tenue des transferts des Marocains résidant à l'étranger (MRE). Quant au secteur primaire, il devrait enregistrer une croissance de 8,5% de sa valeur ajoutée, après une baisse de 4,6% en 2024, sous l'hypothèse d'une production céréalière moyenne inférieure et d'une consolidation des autres cultures et de l'élevage.

Un déficit à 3,8%

Le déficit budgétaire devrait s'établir à 3,8% du PIB en 2025, en allègement par rapport à son niveau estimé à 4% du PIB en 2024. Ces prévisions tiennent en compte de l'évolution des dépenses d'investissement qui devraient atteindre 6,5% du PIB, indique le HCP, notant que la politique budgétaire en 2025 serait marquée par le maintien de l'effort d'investissement public et la poursuite du processus de la décompensation partielle et progressive du gaz butane amorcée en mai 2024. L'opérationnalisation des mesures prises dans le cadre du dialogue social, dont l'exécution de la deuxième phase de l'augmentation des salaires est programmée pour l'année 2025, de-

vrait accroître les dépenses du personnel pour atteindre près de 10,3% du PIB, fait remarquer le HCP. Dans ce sillage, le ratio des dépenses ordinaires par rapport au PIB devrait reculer passant de 20% en 2024 à 19,5%, tirant profit du repli du ratio de la dépense de compensation en 2025 qui devrait s'établir à près de

0,7% du PIB après une moyenne de 1,8% entre 2014 et 2023. Les recettes ordinaires devraient se stabiliser à près de 22% du PIB, profitant de l'accroissement prévu des recettes fiscales sous l'effet de la poursuite de l'évolution favorable des impôts directs et indirects en 2025. Soutenues par les recettes des méca-





nismes de financement innovants, les recettes non fiscales devraient afficher une croissance pour enregistrer 3,7% du PIB.

Au niveau de l'endettement, le ratio de la dette du trésor sera ramené aux alentours de 70,1% du PIB, fait savoir la même source. Tenant compte d'un recul du ratio de la dette extérieure

garantie par l'Etat, passant de 12,8% du PIB attendu en 2024 à 12,3% en 2025, le ratio de la dette publique globale devrait baisser pour s'établir à près de 82,4% du PIB au lieu de 83,1% prévu en 2024.

Demande intérieure en hausse
L'activité économique devrait être soutenue en 2025 par la demande in-

térieure qui devrait s'inscrire en augmentation de 3,5%, avec une contribution à la croissance du PIB qui devrait avoisiner 3,7 points au lieu de 3,3 points estimés en 2024.

Cette évolution serait le résultat d'une croissance de la consommation des ménages de 2,6%, contribuant de 1,6 points à la croissance du PIB, sur fond de l'amélioration prévue des revenus agricoles et de la poursuite de l'atténuation des pressions inflationnistes sur le pouvoir d'achat des ménages conforté par les aides sociales directes, indique le HCP. De son côté, la consommation des administrations publiques devrait enregistrer une hausse de 4,1%, contribuant de 0,8 point à la croissance du PIB, fait savoir la même source. Dans ces conditions, la consommation finale nationale devrait afficher une progression de 3%, donnant lieu à une contribution de 2,4 points à la croissance économique en 2025.

La poursuite de l'orientation favorable de la politique budgétaire en matière d'investissement devrait contribuer à l'accroissement de l'investissement public qui devrait maintenir son rythme évolutif en 2025. En outre, l'amélioration des perspectives économiques et les mesures incitatives notamment dans le secteur du BTP devraient soutenir l'amélioration de l'investissement privé. Ainsi, le volume de l'investissement brut devrait afficher une évolution de 4,7%, contribuant positivement à la croissance économique de 1,3 point.

Quant à l'épargne nationale, elle devrait s'établir à 28,3% du PIB en 2025 au lieu de 28,1%, tenant compte des revenus nets extérieurs qui devraient atteindre 7% du PIB. De son côté, le taux d'épargne intérieure devrait connaître une amélioration passant de 20,7% du PIB en 2024 à 21,3% en 2025, résultant d'un accroissement du PIB nominal de 5,9% et d'une progression aux prix courants de 5,3% de la consommation finale nationale.

PLF 2025 :

L'Exécutif table sur une croissance du PIB à 4,6% en 2025

La croissance économique devrait s'améliorer à 4,6% en 2025, après une croissance prévisionnelle de 3,3% en 2024. Les prévisions optimistes s'adossent au fait de l'apparition des signes de rémission de l'économie mondiale et de la poursuite de la relance de l'économie nationale. A voir...

Nadia Fettah, ministre de l'Économie et des finances, qui présentait l'exécution du Budget 2024, le cadre général de l'élaboration du projet de loi de finances (PLF) de 2025 et la programmation budgétaire triennale 2025-2027 lors d'une réunion conjointe des commissions des finances des deux Chambres du Parlement, a voulu partager son optimisme.

Hôte chez Enaam Mayara, président de la Chambre des conseillers, cette réunion à laquelle a pris part Fouzi Lekjaa, ministre délégué chargé du Budget, a été également l'occasion pour N. Fettah de souligner que sur le moyen terme, le taux croissance dépasserait la cible de 4%. "Ces prévisions sont susceptibles d'être révisées en cas de détérioration des perspectives de croissance mondiale, notamment en Europe, en raison des répercussions des tensions géopolitiques, ou en cas d'une nouvelle année de sécheresse avec une récolte agri-

cole inférieure à la moyenne", a-t-elle fait valoir. Par ailleurs, la ministre a affirmé que l'élaboration du PLF 2025 et la programmation budgétaire triennale 2025-2027 s'inscrivent dans une "phase où l'action gouvernementale passe à la vitesse supérieure pour compléter le processus de mise en œuvre des grands chantiers et de réalisation des engagements du programme gouvernemental et ce, en application des orientations royales et en ligne avec les recommandations du Nouveau modèle de développement".

En ce qui concerne les hypothèses préliminaires du cadre macroéconomique 2025-2027, la ministre a précisé que la production de céréales atteindrait 70 millions de quintaux (Mqx), le prix du baril de pétrole Brent se situerait à 80 dollars, le prix de la tonne de butane à 450 dollars et le taux de change du dollar à 9,8 dirhams, tandis que l'inflation devrait s'établir à 2%.

N. Fettah a considéré, par ailleurs,



que la politique budgétaire efficace et le contrôle du niveau de l'endettement sont les pierres angulaires pour garantir la soutenabilité des finances publiques, mettant en exergue l'importance de poursuivre la réduction progressive du déficit budgétaire pour maintenir cette soutenabilité qui constitue l'un des piliers majeurs de l'action gouvernementale.

Dans ce sillage, elle a fait remarquer que la diminution du déficit budgétaire permettrait d'assurer un équilibre entre la pérennité de la mise en œuvre des chantiers de réforme et des projets de développement, en plus du renforcement des marges budgétaires pour préserver



la résilience de l'économie nationale face aux éventuels chocs. «La poursuite des efforts budgétaires nécessaires pour répondre aux exigences du développement économique et social » exige, selon la responsable, « une programmation optimale des dépenses de tous les départements ministériels, en tenant compte des capacités financières de l'État, parallèlement à l'exécution des réformes et l'atteinte des résultats escomptés ». Pour ce qui est de la trajectoire du déficit budgétaire cible pour la période 2025-2027, elle a expliqué que la programmation budgétaire pour les trois prochaines années repose sur la poursuite de l'ajustement de cette trajectoire, avec l'objectif de

réduire le déficit à 3,5% du produit intérieur brut (PIB) en 2025 et à 3% en 2026 et 2027. En matière du ratio d'endettement, la ministre a relevé que cet indicateur devrait continuer à suivre une tendance baissière à moyen terme, passant de 69,5% du PIB en 2023 à environ 66% à fin 2027, ajoutant que cela permettrait d'assurer la soutenabilité de la dette et de reconstituer les marges budgétaires pour faire face aux risques et crises futurs. Quant à l'exécution du Budget 2024, l'argentièrre a précisé que l'inflation devrait revenir à des niveaux conformes à l'objectif de stabilité des prix, avec une moyenne de 1% au premier semestre de 2024, contre 7,9% durant la même pé-

riode en 2023, en raison du repli significatif des prix des produits alimentaires. Au cours de cette même période, a-t-elle poursuivi, les exportations ont progressé de 4,4%, les importations de 2,3%, tandis que le déficit commercial a diminué de 1%, soit 1,2 Mrd DH. D'après la ministre, le déficit du compte courant de la balance des paiements ne devrait pas dépasser 2% du PIB en 2024, avec des réserves de change auprès de Bank Al-Maghrib d'une couverture de 5 mois et demi d'importations. Le déficit budgétaire a, pour sa part, connu un allègement par rapport au S1-2023, diminuant à 27,5 Mrds DH, ce qui représente environ 44,3% du niveau prévu par la loi de finances.

Banque mondiale :

L'économie marocaine confirme sa résilience

L'économie marocaine a fait preuve de résilience et s'est redressée, avec une production réelle augmentant de 3,4% en 2023, selon le dernier rapport économique de la Banque mondiale qui prévoit un ralentissement de la croissance à 2,9 % cette année.

Malgré divers obstacles tels le ralentissement de l'économie mondiale, le choc inflationniste et le tremblement de terre d'Al Haouz, l'économie marocaine a fait preuve de résilience et s'est redressée, avec une production réelle augmentant de 3,4% en 2023, indique l'institution financière internationale dans un rapport dédié. Ce dernier démontre "l'importance de la productivité dans l'amélioration de la croissance économique et du niveau de vie d'un pays. Cela s'inscrit dans le Nouveau modèle de développement (NMD) et la vision de développement inclusif à long terme du Maroc", a déclaré Ahmadou Moustapha Ndiaye, directeur pays

de la Banque mondiale pour le Maroc et Malte. "Le pays a récemment accompli des progrès significatifs, notamment en rendant opérationnel le Conseil de la concurrence, en modifiant la loi sur la concurrence, et en concluant un accord antitrust historique avec les distributeurs de carburant. Pour tirer parti de ces avancées, et comme le souligne le NMD, des efforts continus devront être déployés, en particulier pour soutenir les petites et moyennes entreprises", a-t-il encore ajouté dans le rapport.

Les principaux moteurs de cette accélération, selon la Banque mondiale, ont été la reprise du secteur

touristique, les niches manufacturières orientées vers l'exportation, notamment dans les secteurs automobile et aéronautique, ainsi que le redémarrage de la consommation privée. "Des politiques macroéconomiques favorables, telles que des stratégies d'expansion du secteur public et de consolidation budgétaire, ont également contribué à cette croissance économique", ajoute la même source. Le Maroc a en outre enregistré une "augmentation substantielle" des investissements directs étrangers, offrant d'importantes opportunités de développement, et une baisse du déficit du compte courant à son niveau le plus bas depuis 2007. En dépit de





tout cela, l'institution financière souligne néanmoins que l'économie marocaine "fait face à des défis alors que les entreprises et les ménages peinent à se remettre des récents chocs, comme en témoignent une augmentation des faillites d'entreprises et une perte de 200 000 emplois dans les zones rurales en 2023, et ce malgré l'accélération économique". La consommation par habitant a retrouvé à peine ses niveaux d'avant la pandémie, et un nouveau programme d'aide sociale viendra soutenir les ménages les plus vulnérables, souligne la même source qui anticipe qu'en 2024, la croissance économique devrait ralentir à 2,9 % "en raison d'une mauvaise cam-

pagne agricole, mais le PIB non agricole devrait rester stable".
 Risque-Pays : Maintien du rating B pour le Maroc par COFACE
 Dans un contexte marqué par des défis économiques et géopolitiques liés à la pandémie, à la guerre en Ukraine et aux préoccupations logistiques persistantes en mer Rouge, COFACE maintient la note « B » pour le Maroc, traduisant un risque « assez élevé » le positionnant dans le top 7 en Afrique.
 En effet, le Maroc parvient à conserver sa place en tant que pays le plus résilient en Afrique du Nord, avec un rating supérieur à celui de l'Égypte, l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie classés en « C » ou encore la Libye

en « E » et ce, grâce principalement à sa stabilité politique.
 En termes de perspectives pour l'année 2024, l'Assureur-crédit estime que l'économie marocaine devrait continuer de bénéficier de la poursuite du redressement de l'activité touristique, de la reprise des secteurs manufacturiers via des exportations à plus forte valeur ajoutée, dans l'automobile, l'aéronautique et le textile et de l'engagement public à investir dans les énergies renouvelables et l'agriculture. Toutefois, le déficit budgétaire devrait être plombé par le plan de reconstruction pour un montant de 11,7 Mrds \$ et par les dépenses de la couverture sociale.

Conjoncture économique :

Les secteurs secondaire et tertiaire sauvent la mise

L'économie nationale aurait progressé de 2,9% au deuxième trimestre 2024, en variation annuelle, au lieu de +2,5% au premier trimestre, selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP).

Une dynamique qui aurait été principalement le fait des branches secondaires et tertiaires, explique le HCP dans son point de conjoncture du deuxième trimestre 2024 et des perspectives pour le troisième trimestre 2024. Et de relever que le début d'année avait été caractérisé par un sensible ralentissement des industries manufacturières qui avait installé l'activité hors agriculture dans son ensemble dans un sentier de croissance modérée. Toutefois, la relance de la production des autres filières secondaires et l'affermissement des services marchands au deuxième trimestre 2024 aurait de nouveau placé la croissance de l'activité hors agriculture à des rythmes comparables à sa dynamique d'avant la crise Covid (+3,7%), précise le HCP. Ainsi, la valeur ajoutée des industries extractives aurait progressé de 15,6% au deuxième trimestre 2024, en variation annuelle. Cette embellie, dopée par une nette progression des ventes extérieures des minerais non métalliques, aurait été, également, soutenue par une relance de la demande des industries locales de transformation. Dans la

construction, l'activité aurait confirmé sa reprise tirée par la dynamique des travaux publics, affichant une hausse de 3% au deuxième trimestre 2024, après +2,5% au premier trimestre. L'activité des industries manufacturières aurait, également, retrouvé, au deuxième trimestre 2024, un rythme de croissance plus soutenu, intégrant en partie un effet de base favorable. En variation annuelle, sa valeur ajoutée aurait augmenté de 3,5%, au lieu de +2,1% au premier trimestre.

Pour leur part, les branches tertiaires, qui représentent plus de la moitié de l'activité des branches, auraient profité de la relance de la demande intérieure. Selon le HCP, la valeur ajoutée agricole se serait infléchie de 4,9% au deuxième trimestre 2024, en variation annuelle, au lieu d'une hausse de 1,5% une année plus tôt.

Un léger mieux au T3

La croissance économique nationale devrait s'établir à 3,2% au troisième trimestre de l'année 2024 (T3-2024), au lieu de 2,9% enregist-



trée au trimestre précédent, traduisant un renforcement de l'appui de la demande aux industries manufacturières et aux services de l'hébergement. Cette estimation tient compte du repli de la valeur ajoutée agricole de 5,1%, précise le HCP notant que la valeur ajoutée de l'activité hors agriculture afficherait une amélioration de 3,9%, en variation annuelle.

Le troisième trimestre serait marqué par la poursuite de l'embellie des industries extractives, dans un contexte de baisse continue des cours internationaux de minerais non métalliques, fait remarquer



l'institution. Les activités tertiaires connaîtraient, pour leur part, un sensible mouvement de reprise, tirées par les branches du tourisme, du transport et des services rendus aux entreprises, estime la même source. Et de noter que la croissance économique nationale continuerait à reposer principalement sur la dynamique entretenue de la demande intérieure, soulignant que les gains de pouvoir d'achat soutiendraient une hausse de la consommation des ménages de 3,2%, en variation annuelle. Le renforcement de la demande profiterait à l'ensemble des branches d'activité, à l'exception de l'agriculture et de la pêche, ajoute le HCP. De leur côté, les dépenses d'investissement retrouveraient un rythme de progression relativement plus soutenu, assurant une poursuite de l'amélioration du taux d'investissement.

L'inflation ralentit de près de la moitié au deuxième trimestre

L'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation, aurait reculé de près de la moitié au deuxième trimestre 2024 par rapport au premier trimestre, s'établissant à +0,7% au lieu de +1,2%. Ce reflux aurait résulté, essentiellement, de la baisse de 0,5% des prix des produits alimentaires, tandis que ceux des produits non alimentaires se seraient, à l'inverse, accélérés de 1,5%, après +0,9% au premier trimestre, explique le HCP. L'inflation sous-jacente, qui exclut les prix fixés par l'État et les produits volatils, se serait également replié, passant de +2,5% à +2,2%, en raison de la diminution des prix des produits alimentaires et manufacturés, précise la même source. La baisse des prix des produits alimentaires frais aurait été le principal moteur du recul de l'inflation globale, avec une contribution de -0,8 point, au lieu de -0,5 point au trimestre précédent, fait remarquer la même source. Cette baisse aurait été attribuable à la diminution des prix des légumes frais et des agrumes, après les fortes hausses observées au même trimestre en 2023. Les prix des œufs, de la volaille et de l'huile de table auraient, également, diminué. Toutefois, certaines denrées alimentaires, telles que les fruits, la viande rouge et les épices, auraient vu leurs prix augmenter, en raison de la sécheresse et de la hausse des coûts de production. Pour leur part, les prix des produits non-alimentaires auraient connu un retournement à la hausse, après plusieurs trimestres de recul, principalement du fait de l'augmentation de l'inflation énergétique de 4,2%, liée à l'ajustement des prix du gaz et des carburants. Les prix des produits manufacturés auraient continué de baisser légèrement, tandis que ceux des services seraient restés stables. Pour le troisième trimestre 2024, l'inflation devrait rester quasi-stable, atteignant environ +0,8% pour l'inflation globale et +2,1% pour l'inflation sous-jacente, soutenue par une réduction des pressions inflationnistes dans les secteurs de l'alimentation et des biens non énergétiques.

Conjoncture industrielle :

Les patrons optimistes pour le troisième trimestre

Les industriels prévoient une augmentation de la production et des ventes au cours des trois prochains mois, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Pour cette période, ils anticipent une hausse dans toutes les branches d'activité, à l'exception du textile et du cuir où une baisse de la production et une stagnation des ventes sont prévues, précise BAM dans son enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie de mai 2024. Menée du 03 au 28 juin 2024, cette enquête indique également une amélioration de l'activité par rapport au mois précédent. La production aurait progressé dans toutes les branches d'activité et le Taux d'Utilisation des Capacités (TUC) se serait stabilisé autour de 78%. En outre, les ventes auraient enregistré une hausse tant sur le marché local que sur le marché étranger, à l'exception du secteur textile et cuir où elles auraient plutôt reculé. Concernant les commandes, elles auraient augmenté dans toutes les branches sauf dans l'agro-alimentaire où elles auraient diminué. Les carnets de commandes se seraient maintenus à un niveau normal, reflétant des niveaux supérieurs à la normale dans la chimie et la para-

chimie ainsi que dans l'électronique et l'électronique, et inférieurs à la normale dans la mécanique et la métallurgie, l'agro-alimentaire et le textile et cuir.

Dans le détail, en mai 2024, la production dans le secteur agro-alimentaire aurait augmenté, avec un TUC estimé à 70%. Les ventes auraient également progressé, principalement sur le marché local, tandis que les exportations auraient connu un déclin. Quant aux commandes, elles auraient diminué, avec des carnets de commandes situés en dessous de la normale.

Pour les trois prochains mois, les chefs d'entreprise anticipent une augmentation de la production et des ventes. Cependant, 31% des entreprises signalent une incertitude quant à l'évolution future de la production, et 28% expriment des doutes concernant les ventes. Dans le secteur textile et cuir, la production aurait augmenté dans toutes les branches sauf dans l'industrie de l'habillement et des fourrures, où elle aurait stagné. Le TUC se serait établi à 79%. Les ventes auraient diminué, avec un recul dans l'industrie de l'habillement et des fourrures, une hausse dans l'industrie du cuir et de la chaussure, et une stagnation dans l'industrie tex-



tile. Sur le plan des destinations, une augmentation aurait été enregistrée sur le marché local et une diminution sur le marché étranger. Les commandes auraient augmenté dans toutes les branches sauf dans l'industrie textile où elles auraient plutôt baissé. Le carnet de

commandes se serait maintenu à un niveau inférieur à la normale. Pour les trois prochains mois, les industriels prévoient une baisse de la production et une stagnation des ventes. Néanmoins, plus du tiers des entreprises expriment des incertitudes quant à l'évolution fu-

ture des ventes. Par ailleurs, la production dans la chimie et la parachimie aurait progressé en mai 2024, avec un TUC de 76%. Les ventes auraient également augmenté tant sur le marché local que sur le marché étranger. De même, les commandes auraient augmenté, avec des carnets de commandes supérieurs à la normale. Pour les trois mois à venir, les entreprises anticipent une hausse de la production et des ventes. Dans la mécanique et la métallurgie, la production aurait progressé, avec un TUC de 88%. Les ventes auraient également augmenté tant sur le marché local que sur le marché étranger, à l'exception de l'industrie automobile où elles auraient diminué. Les commandes auraient augmenté, avec des carnets de commandes inférieurs à la normale. Pour les trois prochains mois, les chefs d'entreprise anticipent une hausse de la production et des ventes. En mai 2024, la production dans l'électricité et l'électronique aurait également augmenté, avec un TUC de 85%. Les ventes auraient progressé dans toutes les branches, avec une augmentation sur le marché local et une diminution sur le marché étranger. Les commandes auraient également augmenté, avec des carnets de commandes supérieurs à la normale. Pour les trois prochains mois, les patrons prévoient une hausse de la production et des ventes. Toutefois, 25% d'entre eux indiquent un manque de visibilité quant à l'évolution future de la production et 28% pour ce qui des ventes.



Moral des ménages :

Un léger mieux au deuxième trimestre

Les résultats de l'enquête permanente de conjoncture auprès des ménages, menée par le Haut-Commissariat au Plan (HCP), montrent qu'au deuxième trimestre (T2) de 2024, l'indice de confiance des ménages (ICM) a enregistré une relative amélioration aussi bien par rapport au trimestre précédent que par rapport au même trimestre de l'année 2023.

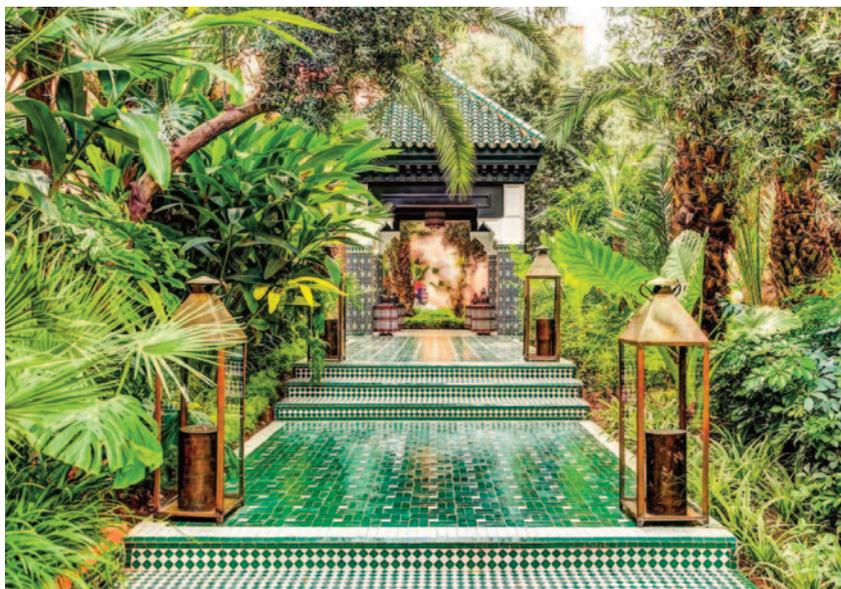
L'ICM s'est établi à 46,1 points au lieu de 45,3 points enregistrés le trimestre précédent et 45,4 points le même trimestre de l'année précédente, indique le HCP qui vient de publier une note d'information sur les résultats de cette enquête. Au T2-2024, 82,6% des ménages déclarent une dégradation du niveau de vie au cours des 12 derniers mois, 13% un maintien au même niveau et 4,4% une amélioration. Le solde d'opinion sur l'évolution passée du niveau de vie est resté négatif, à moins 78,2 points, contre moins 78,1 points au trimestre précédent et moins 84,6 points au même trimestre de l'année passée. Plus de la moitié des ménages (55,1%) s'attendent à une dégradation du niveau de vie au cours des 12 prochains mois, 35,9% à un maintien au même niveau et 9% à une amélioration. Le solde d'opinion relatif à cet indicateur s'établit ainsi à moins 46,1 points contre moins 41,7 points au trimestre précédent et moins 43,7 points au même trimestre de l'année passée. D'après le HCP, 82,8% contre 6,6%

des ménages s'attendent, au T2-2024, à une hausse modérée du chômage au cours des 12 prochains mois. Le solde d'opinion est resté ainsi négatif à moins 76,2 points enregistrant une amélioration aussi bien par rapport au trimestre précédent que par rapport au même trimestre de l'année précédente où il était à moins 77,5 points et à moins 80,4 points respectivement. L'enquête fait également savoir qu'au T2-2024, 78,9% contre 9,5% des ménages considèrent que le moment n'est pas opportun pour effectuer des achats de biens durables. Le solde d'opinion de cet indicateur s'est ainsi établi à moins 69,4 points contre moins 72,9 points le trimestre précédent et moins 68,9 points le même trimestre de l'année 2023.

Selon la même source, 55,8% des ménages estiment que leurs revenus couvrent leurs dépenses, 42,1% déclarent s'endetter ou puiser dans leur épargne et 2,1% affirment épargner une partie

de leur revenu. Le solde d'opinion relatif à la situation financière actuelle des ménages est resté ainsi négatif, à moins 40 points contre moins 40,6 points le trimestre précédent et moins 41,4 points l'année précédente. Quant à l'évolution de leur situation financière au cours des 12 derniers mois, 56,5% contre 3,3% des ménages considèrent qu'elle s'est dégradée. Le solde d'opinion relatif à cet indicateur est resté ainsi négatif et atteint moins 53,2 points contre moins 52,1 points au trimestre précédent et moins 57,3 points au même trimestre de l'année précédente.

S'agissant de l'évolution de leur situation financière au cours des 12 prochains mois, 16,7% des ménages s'attendent à une amélioration de leur situation financière. Le solde d'opinion de cet indicateur s'est ainsi établi à moins 13,9 points contre moins 13,4 points un trimestre auparavant et moins 6,1 points un an auparavant.



Finances publiques :

Légère atténuation du déficit budgétaire

L'exécution de la Loi de Finances à fin juin 2024 fait ressortir une légère atténuation, en glissement annuel, du déficit budgétaire de 1,3% pour se situer à 27,5 Mrds DH. Cette évolution a résulté, particulièrement, d'une hausse des recettes ordinaires (+9,4%), plus importante que celle des dépenses globales (+7,8%).

A fin juin 2024, les recettes ordinaires ont enregistré un taux de réalisation de 48,9% par rapport aux prévisions de la Loi de Finances 2024 et une hausse de 9,4% par rapport à leur niveau à fin juin 2023 pour atteindre 165,9 Mrds DH. Cette évolution est imputable à l'accroissement des recettes fiscales, alors que les recettes non fiscales se sont repliées. Les recettes fiscales se sont appréciées de 10,9% pour atteindre 151,7 Mrds DH à fin juin 2024, se concrétisant à hauteur de 56% par rapport aux prévisions de la Loi de Finances 2024.

Cette hausse a concerné la majorité des principales rubriques. Ainsi, les recettes des impôts directs se sont raffermissées de 11,7% pour s'établir à 71,5 Mrds DH, enregistrant un taux de réalisation de 61,1%. Ils ont contribué à hauteur de 50,4% à la hausse des recettes fiscales. Quant aux recettes non fiscales, elles se sont repliées de 7,5% pour se situer à 11,8 Mrds DH à fin juin 2024, se concrétisant à hauteur de 18,1%. Cette évolution est imputable à l'ef-

fet conjoint de la hausse des recettes en provenance des établissements et entreprises publics de 28% à 3,9 milliards de dirhams, de l'encaissement d'un montant de 1,7 Mrds DH correspondant à la cession de la totalité de la participation de l'Etat dans le capital de la « Société La Mamounia », et de la baisse des autres recettes non fiscales de 36,2% pour s'établir à 6,2 Mrds DH. De leur côté, les dépenses ordinaires ont enregistré un taux de réalisation de 50,3% par rapport aux prévisions de la Loi de Finances 2024 et une hausse de 4,1% par rapport à leur niveau à fin juin 2023 pour se situer à 154,5 Mrds DH.

Cette augmentation a résulté principalement de l'accroissement des dépenses de biens et services, alors que les charges de la compensation et dans une moindre mesure les intérêts de la dette, ont reculé.

Les dépenses de biens et services se sont accrues, par rapport à fin juin 2023, de 6,6% pour atteindre 121,5 Mrds DH, se concrétisant à hauteur de 48% par rapport aux prévisions de la Loi de Finances 2024. Cette évolution est imputable à la hausse des dépenses de personnel de 3,2% à 78,3 Mrds DH, soit un taux de réalisation de 48,5%, et de celles des autres biens et services de 13,4% à 43,1 Mrds DH, soit un taux de réalisation de 47,3%. En revanche, les charges en intérêts de la dette, exécutées à hauteur de 49,4%, ont enregistré un léger recul de 0,4% pour se situer à 18,4 Mrds DH. Cette évolution recouvre une baisse des charges en intérêts de la dette intérieure de 13,2% à 12,9 Mrds DH et une hausse de celles de la dette extérieure de

51,9% à 5,5 Mrds DH.

De leur côté, les charges de la compensation, qui ont enregistré un taux de réalisation de 86,4%, ont reculé de 8,1% pour se situer à 14,7 Mrds DH. La baisse a concerné les charges au titre du gaz butane (-1,1 Mrd DH à 8,4 milliards) et de la farine nationale de blé tendre (-1,5 Mrd DH à 1,1 Mrd DH), alors que la hausse a touché la charge au titre du sucre (+0,8 Mrds à 3,5 Mrds DH).

Quant aux subventions accordées aux professionnels du secteur du transport routier, elles ont atteint 1,6 Mrd DH, contre 1 Mrd DH l'année précédente. Il est à noter qu'une décompensation partielle du gaz butane a été opérée à partir du 20 mai 2024 et a porté sur une réduction de 2,5 dirhams pour la bonbonne de 3 kg et 10 dirhams pour la bonbonne de 12 kg.

Globalement, l'évolution des recettes et des dépenses ordinaires à fin juin 2024 a dégagé un solde ordinaire excédentaire de 11,4 milliards de dirhams après 3,2 Mrds DH. Concernant les dépenses d'investissement, elles ont augmenté de 5,8%, par rapport à fin juin 2023, pour s'établir à 46,9 Mrds DH, enregistrant un taux de réalisation par rapport aux prévisions de la Loi de Finances 2024 de 46,7%. Eu égard aux éléments précités et à la baisse des opérations en instance de 3 Mrds DH, le besoin de financement du Trésor s'est établi à 30,5 Mrds DH, en baisse de 20,6%. Ce besoin a été couvert essentiellement par le recours aux financements intérieur et extérieur qui ont dégagé des flux nets positifs de 25,6 et 4,9 Mrds DH respectivement.

Politique monétaire :

BAM réduit le taux directeur à 2,75%

Après avoir maintenu le taux directeur inchangé pendant quatre réunions consécutives, le Conseil de Bank Al-Maghrib (BAM) a décidé de le réduire de 25 points de base à 2,75%.

Pour le Conseil, le resserrement calibré de la politique monétaire, le suivi régulier de la transmission de ses décisions, ainsi que les mesures mises en place par le gouvernement pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages et certaines activités économiques ont permis des progrès très notables en matière de retour de l'inflation à des niveaux en ligne avec l'objectif de stabilité des prix et de préservation de la reprise post-covid de l'activité économique. En effet, après des taux de 6,6% en 2022 et de 6,1% en 2023, l'inflation domestique est revenue à des taux faibles ces derniers mois, principalement tirée par l'atténuation des pressions d'origine externe et la baisse des prix des produits alimentaires à prix volatils.

Tenant compte de ces réalisations et de la reprise du processus de décompensation, elle devrait terminer l'année en cours sur un taux moyen de 1,5% et s'élever en 2025 à 2,7%. Sa composante sous-jacente, qui traduit la tendance fondamentale des prix, est ressortie à 2,1% en moyenne sur les cinq premiers mois de l'année et devrait rester proche de ce niveau d'ici fin 2025. Le Conseil a également pris note du bon ancrage des anticipations d'inflation telles qu'elles ressortent de l'enquête trimestrielle de Bank Al-Maghrib auprès des experts du secteur financier. Celles-ci ont enregistré un repli significatif, revenant au deuxième trimestre de l'année à 2,7% pour l'horizon de 8 trimestres et à 2,8% pour celui de 12 trimestres.

Quant à la transmission des précédentes décisions de politique monétaire aux conditions financières, les taux débiteurs des banques sont restés quasi-stables pour le deuxième trimestre consécutif, leur augmentation cumulée entre l'amorce du resserrement monétaire en septembre 2022 et le premier trimestre 2024 se situant ainsi à 116 pb. La hausse des taux a concerné davantage les entreprises que les particuliers et a été moins importante pour les TPME que pour les grandes entreprises.

Pour ce qui est des perspectives économiques, la croissance de l'économie nationale devrait s'établir à 2,8% en 2024, avant de s'accélérer à 4,5% en 2025, selon les projections de BAM. Les activités non agricoles devraient se raffermir à des rythmes de 3,8% en 2024 et de 4,1% en 2025, alors que la valeur ajoutée agricole reculerait de 6,9% en 2024, avant de rebondir de 8,6% en 2025. Le raffermissement des

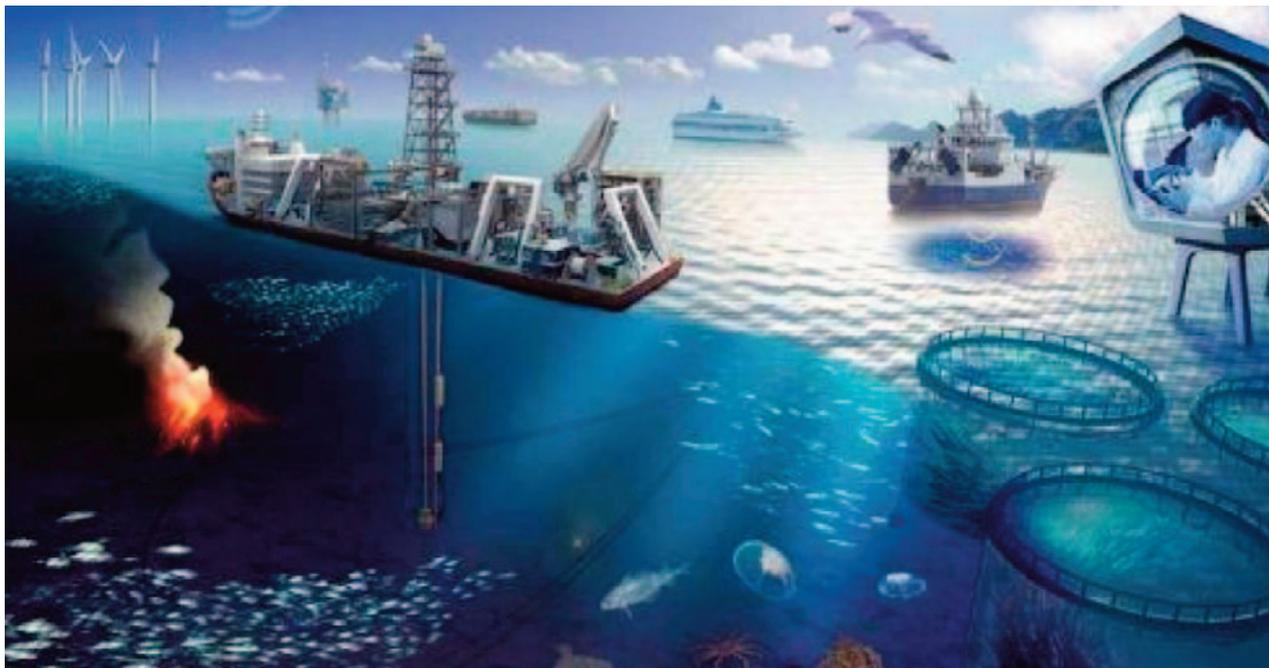
activités non agricoles serait porté notamment par les différents chantiers lancés et programmés, la poursuite de la dynamique des activités liées au tourisme et la consolidation de la consommation des ménages en relation avec le repli de l'inflation et les revalorisations salariales, précise la même source.

Concernant la valeur ajoutée agricole, les prévisions de BAM tiennent en compte d'une récolte céréalière estimée par le département de l'Agriculture à 31,2 millions de quintaux (Mqx) et se basent sur l'hypothèse d'un retour à une récolte céréalière moyenne de 55 millions de quintaux (Mqx). La Banque Centrale rappelle aussi que la croissance économique a connu une accélération de 1,5% en 2022 à 3,4% en 2023, résultat d'une amélioration de 3,5%, après 3,4%, de la valeur ajoutée non agricole, et d'un léger redressement de 1,4%, après une contraction de 11,3%, de celle agricole.



Economie bleue :

Un apport de 3,8% au PIB



La contribution des secteurs bleus est estimée à 3,8% du produit intérieur brut (PIB) en valeur ajoutée et à 4,6% en termes d'emplois au Maroc, selon un indice intégré de croissance de ces secteurs, développé dans le cadre d'une assistance technique pilotée par le ministère de l'Economie et des finances, à travers l'unité de gestion du Programme de développement de l'Economie bleue. Cet indice intégré de croissance vise à fournir une mesure holistique de la performance économique des secteurs bleus, englobant la pêche, l'aquaculture, le tourisme côtier, et d'autres activités maritimes connexes, indique un communiqué conjoint du ministère et de la Banque Mondiale (BM), soulignant que c'est la première fois que ces grandeurs ont été mesurées. Cette approche innovante permettra de mieux évaluer l'impact économique global tout en identifiant les domaines clés nécessitant un soutien

supplémentaire, ajoute le communiqué. D'après la même source, l'assistance technique, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement de l'Economie bleue, en partenariat avec la BM, s'articule également autour de la conception de clusters côtiers pilotes dans les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Souss Massa. Ces clusters côtiers joueront un rôle crucial dans la stimulation de l'innovation et de la compétitivité locale. En favorisant la collaboration entre entreprises, institutions de recherche, et acteurs communautaires, ces clusters visent à créer des écosystèmes dynamiques propices à l'essor économique durable. Des infrastructures spécifiques seront développées pour soutenir les entreprises maritimes, encourager l'investissement et promouvoir la création d'emplois dans ces régions côtières stratégiques. L'approche intégrée adoptée assure une croissance économique tout en

garantissant la durabilité environnementale et sociale. En promouvant une exploitation responsable des ressources maritimes et en renforçant la résilience des communautés locales face aux changements climatiques, le Maroc s'affirme comme un leader régional dans la gestion durable des zones côtières.

S'agissant des perspectives, le développement de l'économie bleue au Maroc, soutenu par la BM, marque une étape cruciale vers un avenir maritime prospère et durable, fait savoir le communiqué. En intégrant innovation, collaboration et durabilité, ce programme renforce la compétitivité économique des régions pilotes et ouvre la voie à une gestion éclairée et intégrée des ressources maritimes. Avec une vision à long terme, le Maroc vise à maximiser les bénéfices socio-économiques de ses vastes côtes tout en préservant leur richesse naturelle pour les générations futures.

Activité touristique :

Plus de 7 millions d'arrivées à fin juin

Le tourisme marocain poursuit sa trajectoire ascendante, comme en témoigne la croissance exceptionnelle du premier semestre 2024. Alors que les objectifs sont d'un million de touristes supplémentaires pour l'année entière de 2024, le Maroc a déjà accueilli 909.000 visiteurs additionnels en seulement six mois. Le mois de juin a connu l'arrivée record de 1,5 millions de touristes, en augmentation de 10% par rapport à 2023.

Après la croissance exceptionnelle de 55,8% enregistrée au premier trimestre 2023, la valeur ajoutée du secteur du tourisme s'est améliorée de 1,9% au titre du premier trimestre de 2024. Cette croissance se serait accélérée au deuxième trimestre 2024, comme en

témoigne les performances de l'ensemble des indicateurs du secteur au cours de ce trimestre. En effet, plus de 4,1 millions d'arrivées ont été accueillies aux postes frontières du Maroc au T2-2024, en consolidation de 14,8%, après une hausse de 12,8% au T1-2024. Ce résultat fait suite à la performance des arrivées des touristes étrangers de +17,1% et de celles des MRE de +12,3%, après +15,4% et +9,8% respectivement à fin mars 2024. Ainsi, le flux des arrivées à la destination « Maroc » a dépassé les 7,4 millions d'arrivées au terme du premier semestre 2024, en consolidation de 13,9%. Cette performance revient au renforcement des arrivées de touristes étrangers (+16,3%) qui représentaient une part de 54,2% du total des arrivées. Concernant le nombre des arrivées des MRE, il s'est renforcé de 11,2%, à fin juin 2024, avec une part du total des arrivées de 45,8%. Par ailleurs, le nombre de nuitées réalisées dans les établissements d'hébergement classés s'est raffermi de 15% durant les deux premiers mois du

deuxième trimestre 2024, après une hausse de 2,9% au cours du premier trimestre 2024. Au terme des cinq premiers mois de 2024, le volume de ces nuitées s'est accru de 8,3%, porté par le renforcement des nuitées des non-résidents de 13%. Concernant les recettes touristiques, elles se sont améliorées de 10,9% au cours des deux premiers mois du T2-2024, portant leur croissance à +1,6% à fin mai 2024, après un recul de 4,2% au T1-2024. A côté des différents programmes lancés par le gouvernement pour soutenir l'activité du secteur du tourisme, accroître l'attractivité de la destination du « Maroc » et encourager l'investissement dans le secteur, un nouveau programme, inscrit dans le cadre de la feuille de route du tourisme 2023-2026, a été lancé à partir du 26 juin 2024. Ce programme, «Cap Hospitality», ambitionne la modernisation du parc hôtelier au niveau national. Doté d'un budget global estimé à 4 milliards de dirhams, il prévoit, à terme, de moderniser 25.000 chambres d'Établissements d'Hébergement Touristique Classés.

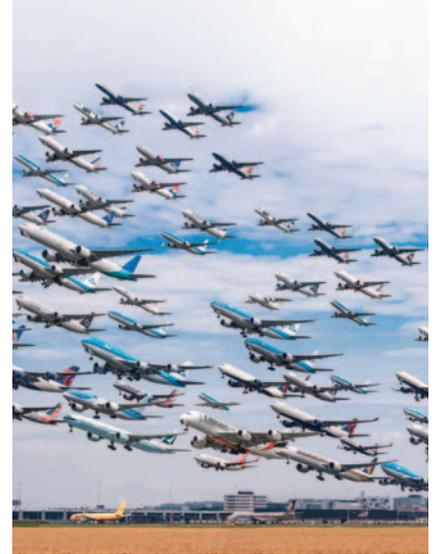


Trafic aérien :

Des chiffres records à fin juin

Au terme du premier semestre de 2024, l'activité aérienne continue d'afficher des chiffres records, comme en atteste le nombre de passagers accueillis dans les aéroports nationaux. En effet, au titre du deuxième trimestre 2024, et pour la première fois durant un trimestre, plus de 8,2 millions de passagers ont été accueillis dans les aéroports nationaux, en raffermissement de 24,1%. Au terme du premier semestre 2024, le flux de ces passagers a atteint un nouveau record, avec 15,1 millions de passagers, soit une hausse de 19,2% (+19% pour le trafic international et +21,7% pour le trafic national). Cette performance a concerné la majorité des aéroports nationaux, à fin juin 2024, notamment, ceux de

Marrakech (+29,5%), d'Agadir (+34%), de Casablanca (+7,3%), de Rabat-Salé (+40,1%), de Tanger (+20,5%), de Fès (+12,2%), d'Oujda (+15%), de Dakhla (+31,4%), de Nador (+7,6%), de Tétouan (+22,5%), d'Essaouira (+28%), d'Ouarzazate (+20,3%) et de Laâyoune (+10,4%). Quant à la répartition géographique de ce trafic au terme du premier semestre de 2024, elle a été marquée par une consolidation du trafic de passagers avec l'Europe de 20,1%, le Moyen et Extrême Orient de 15,1%, l'Afrique de 15,9%, l'Amérique du Nord de 7,2% et les pays du Maghreb de 6,7%. S'agissant du trafic du fret aérien et le mouvement aéroportuaire, ils se sont accrus respectivement de 24,3% et 15% à fin juin 2024.



BTP :

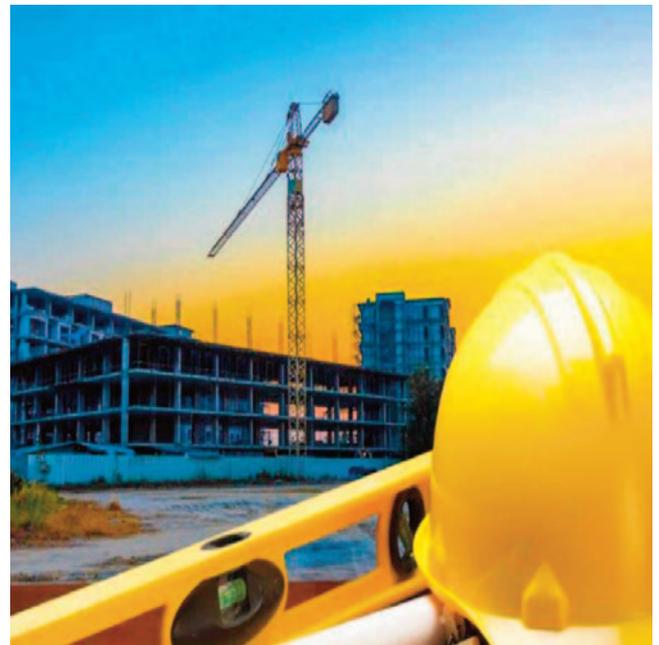
Reprise de l'activité de construction

Le secteur de la construction a clôturé le premier trimestre 2024 sur une hausse de sa valeur ajoutée de 2,5%, contre une baisse de 3% un an auparavant. Il poursuit ainsi sa tendance haussière enregistrée durant les deux derniers trimestres, soit +2,9% au T4-2023 et +0,9% au T3-2023.

Cette tendance persisterait au deuxième trimestre 2024, comme en atteste l'accroissement des ventes de ciment, principal baromètre de l'activité du secteur, de 2,8%, après une contraction de 3,9% un an plus tôt.

Au terme du premier semestre 2024, les ventes de ciment se sont accrues de 1,1%, tirées, notamment, par la dynamique des livraisons adressées aux segments du béton prêt à l'emploi (+10%), d'infrastructure (+32,5%) et du préfabriqué (+1,1%).

Du côté du financement des opérations immobilières, l'encours des crédits à l'immobilier a dépassé les 304,8 milliards de dirhams à fin mai 2024, soit une hausse de 1,3%, après une augmentation de 0,7% un mois plus tôt et de 1,8% à fin mai 2023. Cette évolution résulte de l'accroissement de l'encours des crédits à l'habitat de 1,5% et du renforcement des crédits à la promotion immobilière de 3,8%, après avoir été respectivement de +1,4% et +1,6% à fin avril 2024.



Gouvernance budgétaire :

Réforme en vue de la Loi Organique relative à la Loi de Finances

Le Gouvernement érige la réforme de la LOF comme un des axes prioritaires de son quinquennat. Pour lui, si la réforme de 2015 fut d'une grande importance, celle annoncée aurait pour objectif de la rendre un cadre réglementaire de référence pour la gestion du budget général de l'État.

L'adoption en 2015 de la Loi Organique relative à la Loi de Finances (LOF) a été une étape importante dans le renforcement des principes de bonne gouvernance des finances publiques. Faisant référence à l'article 77 de la Constitution, la LOF a institué une règle budgétaire, dite règle d'or, stipulant que le produit des emprunts ne peut pas dépasser la somme des dépenses d'investissement et du remboursement du principal de la dette au titre de l'année budgétaire. Elle a introduit également plusieurs mesures visant la consolidation de la discipline budgétaire à savoir : l'interdiction d'inscrire les dépenses de fonctionnement dans le budget d'investissement, la limitation des reports des crédits d'investissement à 30% des crédits de paiement, et la consécration du caractère limitatif des dépenses de personnel et l'intégration des cotisations de l'État au titre de la prévoyance sociale et de la retraite dans ces dépenses. La LOF a permis certes des avancées notables, notamment en matière de préservation de l'équilibre budgétaire, de transparence et de modernisation

de la gestion des finances publiques, mais après près d'une décennie de mise en œuvre, son évaluation fait ressortir plusieurs pistes d'amélioration. Outre le retard dans la concrétisation de certaines de ses dispositions, dont en particulier la certification des comptes par la Cour des Comptes (CC) prévue initialement à partir de janvier 2020, la succession de chocs exogènes d'envergure et les nombreux chantiers budgétaires lancés ces dernières années ou envisagés exercent une forte pression sur les ressources de l'État, ce qui appelle à un renforcement de la gouvernance des finances publiques pour assurer leur soutenabilité.

Le plaidoyer de la tutelle

Tenant compte de ces enseignements et pour s'aligner davantage sur les meilleurs standards internationaux, Fouzi Lekjaa, ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget, a souligné l'importance de réformer la LOF afin de la rendre un cadre réglementaire de référence pour la gestion du budget général de l'État. "Nous devons réfléchir ensemble, de manière collaborative, à l'introduction d'un ensemble de réformes à la LOF pour en faire un cadre réglementaire de premier plan en matière de gestion du budget général de l'État, et ce afin de renforcer la position et l'évaluation du système de gestion budgétaire marocain par les institutions internationales", a-t-il soutenu dans ses réponses aux questions orales sur "la réforme de la LOF" à la Chambre des conseillers. Il a, en outre, considéré que la loi de finances "reflète un programme gouvernemental issu de poli-

tiques stratégiques supervisées par le Roi, dont l'exécution va au-delà des mandats législatifs, y compris le chantier de la généralisation de la protection sociale qui a été lancé en 2021, et qui se poursuivra même après la fin des mandats gouvernementaux".

Revenant sur le processus de réforme de la LOF, le responsable a souligné que celle-ci a connu une série de transformations successives historiquement liées aux réformes constitutionnelles du pays, visant à consolider la transparence et la crédibilité dans la gestion des finances publiques. En évoquant les réformes entamées depuis 2016, il a relevé qu'elles ont permis de remédier à de nombreuses difficultés et faiblesses dans la gestion du budget général, mettant en exergue la mesure de contrôle des dépenses de personnel de l'État ayant contribué à réduire les écarts financiers, qui avaient souvent dépassé 5 Mrds DH ou 6 Mrds DH par an, permettant ainsi de maîtriser les coûts et à améliorer la gestion des ressources humaines dans les différents ministères.

F. Lekjaa a également abordé la question de la limitation des reports à hauteur de 30% des dépenses d'investissement, ce qui a contribué à programmer les crédits en fonction des besoins qui avaient été planifiés et étudiés au préalable, et a conduit à une amélioration des performances des secteurs, notant que les crédits de report ont considérablement diminué, passant de plus de 21 Mrds DH par an en 2017 à moins de 12 Mrds DH en 2024, ce qui reflète l'efficacité de ces mesures. "Le taux d'exécution des crédits d'investissement inscrits dans la loi de finances a dépassé 84% en 2022 et 2023, ce qui traduit une amélioration



des performances", a-t-il notamment relevé.

En ce qui concerne le contrôle de la création des Services de l'état gérés de manière autonome, il a expliqué que leur nombre a été réduit de 205 à 176. De plus, le nombre de fonds destinés aux comptes spéciaux a été diminué, passant de 76 à 69 pour l'année 2024, grâce à la condition de disposer de ressources propres pour leur création. En matière de renforcement du contrôle et de l'implication du parlement dans la gestion des politiques publiques, le ministre a estimé que les établissements publics qui bénéficient des aides de l'État et qui mettent en œuvre des politiques publiques sous la tutelle des départements ministériels doivent être « pleinement inclus dans le système d'efficacité ». Cela permettra au parlement de discuter, d'approuver et de suivre les politiques publiques dans toutes leurs dimensions.

Par ailleurs, F. Lekjaa a soulevé que "la pandémie du Covid-19 a révélé que le recours à la loi de finances modifiée

n'était pas réglementé, ni en termes des délais de discussion et d'approbation, ni en termes d'implication des commissions sectorielles, ce qui a été clarifié dans la LOF".

Les pistes de réformes

Concrètement, le projet de cette refonte s'articule essentiellement autour de l'élargissement de son champ d'application et du renforcement des principes et des règles financières. Il prévoit notamment l'élargissement du champ d'application de la LOF aux EEP exerçant une activité non marchande, en soumettant la gestion de leurs budgets aux principes et règles appliqués au budget de l'Etat, portant notamment sur la rationalisation des dépenses, l'approche programmes, la reddition des comptes et la gestion axée sur les résultats ainsi que la programmation budgétaire pluriannuelle. Le projet prévoit aussi l'introduction d'une nouvelle règle budgétaire ancrée

sur un objectif d'endettement à moyen terme devant orienter l'élaboration de la programmation budgétaire triennale (PBT). En parallèle, une « clause dérogatoire générale » est également prévue en cas de situations exceptionnelles, l'enrichissement des documents accompagnant le PLF par une note sur la PBT, la clarification des conditions d'élaboration et du processus et modalités d'adoption du Projet de Loi de Finances Rectificative, l'introduction de nouvelles dispositions visant notamment, la réduction des délais régissant le dépôt du Projet de Loi de Règlement (PLR) et du rapport de certification des comptes de l'Etat par la CC, ainsi que le processus d'examen et de vote de la LF. Le projet de réforme de la LOF tel que porté par l'exécutif vise, enfin, le renforcement du principe de performance par la soumission des rapports sur l'efficacité et la performance aux commissions parlementaires et la dématérialisation des échanges institutionnels dans le cadre du processus d'adoption du PLF.

Niveau de vie :

Amélioration relative entre 2014 et 2022

Le niveau de vie des Marocains s'est globalement amélioré entre 2014 et 2022, avec une progression entre 2014 et 2019 et une décélération entre 2019 et 2022, selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP).

Le niveau de vie moyen des ménages marocains, évalué à travers leurs dépenses de consommation, s'est élevé à 83.713 DH par an au niveau national (95.386 DH dans les villes et 56.769 DH dans les zones rurales), précise le HCP dans une note sur "l'évolution du niveau de vie de la population à la lumière des résultats de l'Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages de 2022", publiée récemment.

Ce montant global des dépenses recouvre l'ensemble des biens et des services consommés par les ménages, qu'ils soient achetés, autoconsommés, ou reçus comme dons ou salaire en nature. Il inclut également le loyer estimé que paieraient les ménages propriétaires ou logés gratuitement s'ils étaient en situation de location. À dépense égale, le niveau de vie des ménages diffère selon leurs tailles, fait savoir le HCP, expliquant que la mesure et l'évolution du niveau de vie sont généralement approchées par la dépense

annuelle moyenne par personne. Exprimé en dirham courant, le niveau de vie moyen par personne est passé de 15.876 DH par an en 2014 à 20.389 DH en 2019 et à 20.658 DH en 2022. Sur une base mensuelle, la dépense moyenne

par personne a évolué de 1.323 DH en 2014 à 1.699 DH en 2019 et à 1.722 DH en 2022.

En milieu urbain, la dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) est passée de 19.513 DH en 2014 à 24.497 DH en 2019, pour



atteindre 24.898 DH en 2022. En revanche, en milieu rural, après avoir enregistré une augmentation de 10.425 DH en 2014 à 13.357 DH en 2019, la DAMP a connu une légère baisse à 13.010 DH en 2022. Parallèlement, ladite enquête révèle que près des deux tiers de la population (69,9%) à l'échelle nationale disposent d'un niveau de vie inférieur à la DAMP. Cette proportion diffère entre les milieux urbain (59,5%) et rural (88,6%).

Le HCP indique aussi que la moitié de la population marocaine a un ni-

veau de vie inférieur à 14.710 DH à l'échelle nationale. Cette valeur médiane atteint 17.765 DH en milieu urbain et 10.773 DH en milieu rural.

Aux prix constants, le niveau de vie s'est amélioré au rythme annuel de 1,1% entre 2014 et 2022. Cette amélioration modérée résulte d'une progression de 3,1% entre 2014 et 2019 et d'une régression de 3,1% entre 2019 et 2022.

La différenciation du niveau de vie selon les caractéristiques socioéconomiques montre que les chefs de ménage ayant un niveau scolaire

supérieur, avec un niveau de vie de 50.961 DH par personne et par an, dépensent en moyenne 3,4 fois plus que ceux dirigés par un chef sans niveau scolaire (14.808 DH). Elle révèle aussi que les ménages dont le chef relevant du groupe "Responsables hiérarchiques, directeurs, cadres de direction et de professions libérales" réalisent la DAMP la plus élevée (53.833 DH soit 2,6 fois la moyenne nationale), tandis que ceux dont le chef est "Exploitants et ouvriers agricoles" réalisent le niveau le plus faible (13.298 DH). En outre, cette différenciation montre que les ménages, dont le chef appartient à la catégorie des "employeurs", réalisent une DAMP (39.793 DH) 2,6 fois plus que ceux dirigés par les indépendants (15.378 DH) et 2 fois plus que ceux dirigés par les salariés (19.972 DH) et que les ménages dirigés par des femmes affichent un niveau de vie (23.707 DH par personne et par an) légèrement supérieur de 1,2 fois à celui des ménages dirigés par des hommes (20.121 DH).

L'Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages de 2022 s'inscrit dans le cadre des enquêtes structurelles menées par le HCP. Cette quatrième édition, succédant à celles réalisées en 1991, 1999 et 2007, a été menée à l'échelle nationale auprès d'un échantillon de 18.000 ménages, représentant les différentes couches socioéconomiques et les régions du Royaume. Afin de prendre en compte les variations saisonnières et les événements socioreligieux influant sur les comportements de consommation et les revenus des ménages, la collecte des données s'est étalée sur une période d'un an, du 15 mars 2022 au 14 mars 2023.



Métiers mondiaux du Maroc :

Performance industrielle très relative

Si la réussite du Royaume à se placer sur la chaîne de valeur mondiale, fertiliser les impacts économiques et sociaux des métiers mondiaux par la valorisation des acquis en termes d'emplois, de productivité, de performance à l'export, de captation de la technologie se présentent comme principaux défis à relever pour augmenter la valeur ajoutée des écosystèmes industriels pour en faire un véritable moteur de croissance de l'économie marocaine.

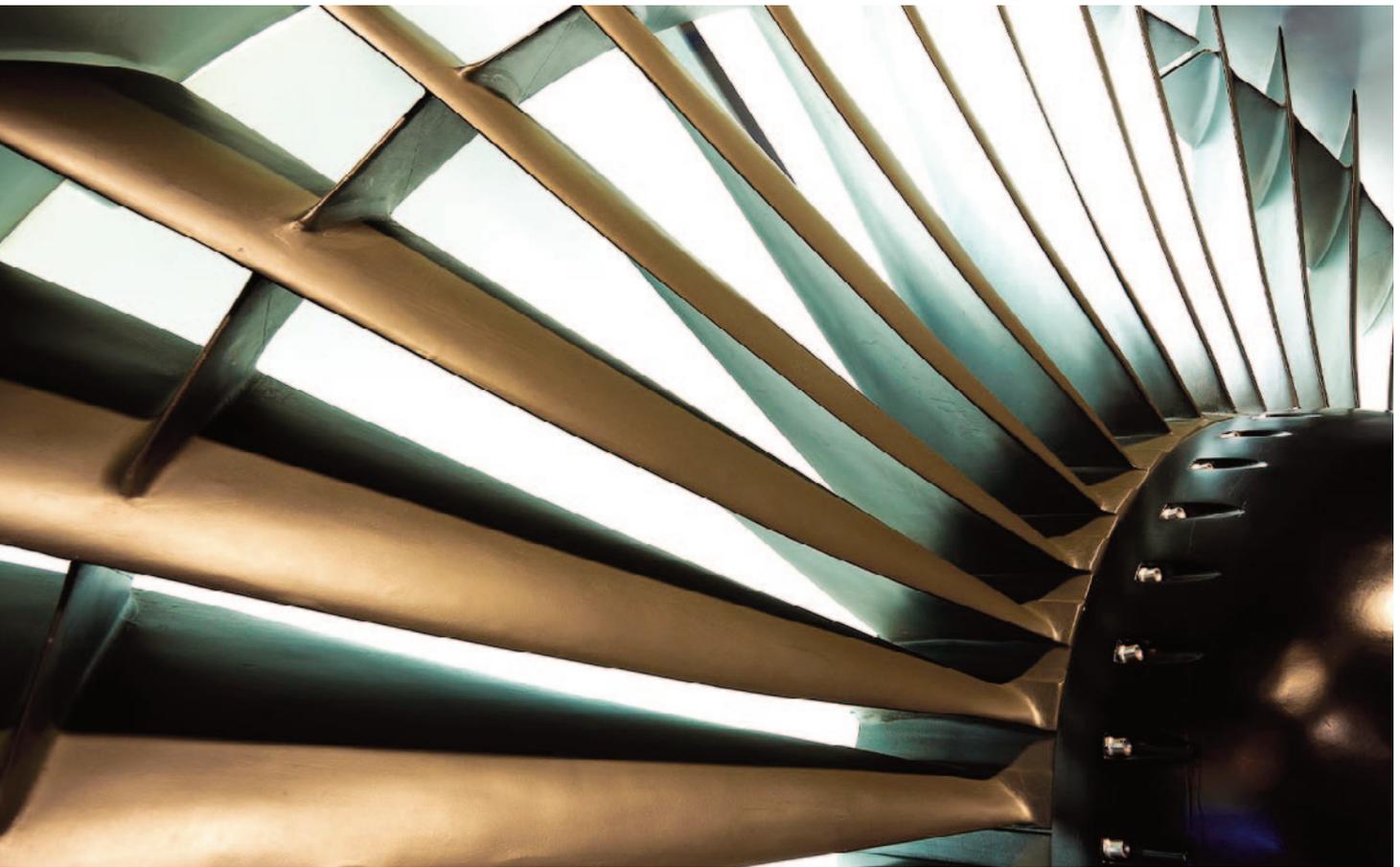
Au cours des deux dernières décennies, le Maroc a érigé en choix stratégique le développement et la diversification de son tissu industriel. Cette politique a été concrétisée à travers la mise en place d'un ensemble de stratégies dont le Plan Emergence (2005), le Pacte National pour l'Emergence Industrielle (2009-2015), le Plan d'Accélération Industrielle (2014-2020) et le Plan de Relance Industrielle (2021-2023), lesquels ont permis de développer plusieurs « métiers mondiaux du Maroc » (MMM) à savoir l'automobile, l'aéronautique, l'électronique, le textile et cuir, l'agroalimentaire et l'offshoring. Les données disponibles permettent d'ores et déjà d'appréhender, quoique de manière préliminaire, les réalisations dans le cadre de

cette orientation.

Ainsi, sur la période 2014-2023, le choix de la période ayant été conditionnée par la disponibilité des données pour les différents métiers mondiaux, les exportations du secteur de l'automobile ont marqué une hausse annuelle moyenne de 14,1% à 148,2 milliards de dirhams. Cette évolution reflète une nette progression de la production à la faveur du renforcement des capacités aussi bien de l'usine Stellantis à Kénitra que du Groupe Renault. Selon les statistiques de l'Organisation Internationale des Constructeurs Automobiles (OICA), le nombre de voitures produites au niveau national s'est accru de 9,7% en moyenne annuelle à près de 536 mille en 2023, niveau dépassant ceux enregistrés dans des pays comme la Roumanie (513 mille), la Hongrie (507 mille) ou encore le Portugal (318 mille). De même, les exportations de l'aéronautique ont affiché une augmentation annuelle moyenne de 12,9% et celles de l'électronique et l'électricité de 11%. Pour les secteurs traditionnels, la croissance ressort également soutenue mais relativement moins rapide se situant à 7% pour l'alimentaire et à 3,6% pour le textile, habillement et cuir. Au total, les exportations des MMM se sont accrues de 10,1% annuellement sur la même période.

Le Maroc a réussi ainsi à s'intégrer graduellement dans les chaînes de valeur mondiales et s'est hissé vers des segments à forte valeur ajoutée. D'après l'édition 2023 du classement

annuel de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) en matière de compétitivité industrielle, le pays se positionne au 26^{ème} rang sur 153 pays selon le critère « part des exportations de produits manufacturés de moyenne et haute technologie dans les exportations totales de produits manufacturés ». Fuite de valeur ajoutée
Cette évolution des exportations ne s'est pas toutefois accompagnée d'une amélioration tangible en matière de création de richesse et d'emploi. Selon les données des comptes nationaux du HCP, la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière a augmenté de 1,8% en moyenne annuelle entre 2014 et 2023 et sa part dans le PIB est revenue, au cours de la même période, de 15,3% à 14,5% contre un objectif de 23% en 2020 initialement visé dans le cadre du Plan d'Accélération Industrielle. Cette performance demeure inférieure à celle observée au niveau de nombreux pays qui ont développé leurs industries au cours des dernières années à l'instar du Bangladesh (9,5%) ou du Vietnam (8,8%). Par sous-branche et sur la base de la nomenclature des comptes nationaux, la participation à la croissance industrielle ressort à 0,7 point et 0,8 point respectivement pour les industries « alimentaires, boissons et tabacs » et « matériel de transport », à 0,2 point au total pour les « équipements électriques » et la « fabrication d'ordinateurs, d'articles électroniques et



optiques », tandis que la contribution du « textiles, articles d'habillement et de cuir » a été nulle. En matière d'emploi, les créations nettes au niveau du secteur industriel sont restées très limitées avec 8 mille nouveaux postes annuellement, soit au total 71 mille sur l'ensemble de la période. Ce chiffre reste bien en deçà des ambitions annoncées lors des différentes stratégies mises en place depuis 2005. Les objectifs annoncés sont de 440 mille emplois pour le Plan Emergence, 220 mille emplois pour le Pacte National pour l'Emergence Industrielle 2009-2015, 500 mille

pour le Plan d'Accélération Industrielle 2014-2020, et entre 50 à 100 mille emplois pour le plan de Relance Industrielle 2021-2023. Ces évolutions seraient imputables à un recours important à l'importation d'intrants pour la production de certains MMM. Selon les données de la base TIVA de l'OCDE, le contenu en valeur ajoutée étrangère des exportations brutes ressort relativement élevé, se situant à 53,5% pour la fabrication de matériels électriques, 49,9% pour la construction de véhicules automobiles, de remorques et semi-remorques et à 30% pour la

fabrication d'autre matériel de transport contre 17,8% pour l'industrie alimentaire, boissons et produits du tabac. Ainsi, le véritable défi du Maroc reste le renforcement du contenu en valeur ajoutée locale de ses exportations, d'autant plus que, de par sa position géographique et son statut d'îlot de paix et de stabilité, il figure parmi les pays bénéficiaires potentiels de la réorganisation des chaînes de valeurs qui s'opèrent au niveau mondial. Pour cela, le pays est appelé à assurer les conditions nécessaires en particulier par un investissement massif dans le capital humain.

Marché financier :

Léger ralentissement des indices de la BVC au deuxième trimestre

Au cours du deuxième trimestre 2024, les indicateurs de la Bourse de Casablanca ont maintenu globalement une évolution positive quoiqu'en ralentissement comparativement à l'évolution du premier trimestre 2024.

A fin juin 2024, les indices MASI et MASI 20 se sont établis à 13.301,37 et 1.074,81 points respectivement, enregistrant des hausses trimestrielles de 2,2% et 1,5% respectivement après +7,6% et +7% au premier trimestre 2024, portant leur performance, par rapport à fin décembre 2023, à +10% et +8,6%. Au niveau sectoriel, des performances positives ont été enregistrées ce trimestre par les indices de 12 secteurs parmi les 23 secteurs représentés à la cote de la Bourse de Casablanca. Il s'agit plus particulièrement des indices de l'immobilier (+45,5%), des mines (+36,5%), des holdings (+28,7%) et de transport (+18,2%). De même, les indices des deux premières capitalisations, en l'occurrence les banques et le BTP se sont accrus respectivement de 1,2% et 3,7%. Les performances négatives du trimestre ont concerné, notamment, les indices de Maroc Telecom, troisième capitalisation, (-10,3%), de chimie (-8,1%), de l'informatique (-7,9%) et des boissons (-7,4%).

Concernant la capitalisation boursière, elle a enregistré une hausse trimestrielle de 3,1% pour atteindre 692,4 milliards de dirhams après un

accroissement de 7,3% au premier trimestre 2024, portant ainsi sa performance par rapport à fin décembre 2023 à +10,6%. Cette croissance a été tirée par la contribution notable du secteur des mines et, dans une moindre mesure, par celles des secteurs de l'immobilier, du BTP et des banques, en dépit de la contribution négative de Maroc Telecom. Quant au volume global des transac-

tions réalisées au titre du deuxième trimestre 2024, celui-ci a plus que doublé, par rapport au premier trimestre 2024, passant de 13,1 milliards de dirhams à 28,3 milliards de dirhams. Cette évolution s'explique par l'accroissement des transactions au niveau du marché central de 45,1% par rapport au premier trimestre 2024, pour atteindre 16,5 milliards de dirhams, soit 58,4% du



volume global. Elle s'explique également par le raffermissement des échanges au niveau du marché de blocs, passant de 291,3 milliards de dirhams au premier trimestre 2024 à 8,5 milliards de dirhams au deuxième trimestre 2024, soit 29,9% du volume global. En outre, le volume des transactions du deuxième trimestre a été consolidé par la réalisation de deux augmentations de capital d'un montant global de 3,2 milliards de dirhams, soit 11,5% du volume des transactions du trimestre.

Enfin, les transferts d'actions ont constitué 0,2% du volume des transactions du deuxième trimestre 2024. Au terme du premier semestre de 2024, le volume global des transactions s'est raffermi, en glissement annuel, de 70,5% pour atteindre 41,4 milliards de dirhams. Ce volume est réparti à hauteur de 67,4% pour le marché central, 21,2% pour le marché de blocs, 7,8% pour les augmentations de capital, 3,1% pour les offres publiques, 0,4% pour les transferts d'actions et 0,1% pour les apports d'actions.



OPCVM : L'actif net sous gestion baisse

L'actif net sous gestion des Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) s'est établi à 600,72 Mrds DH à fin juin 2024, contre 609,66 Mrds DH un mois auparavant, soit une baisse de 1,47%, selon l'Association des sociétés de gestion et fonds d'investissement marocains (ASFIM). Cette baisse est expliquée par la décollecte nette de plus de 14 Mrds DH, qui a concerné principalement les "OPCVM obligations court terme (OCT)", explique l'ASFIM dans sa récente lettre mensuelle d'information. Les OPCVM Diversifiés ont enregistré la plus haute performance mensuelle avec +1,61% tandis que les OPCVM Monétaires ont enregistré la plus basse performance avec +0,33%, souligne la même source. Les OPCVM Actions ont eu la plus haute performance annuelle avec +9,11% et les OPCVM Monétaires la plus basse avec +1,66%.

A fin Juin 2024, le nombre d'OPCVM en activité est passé à 583, contre 582 le mois précédent, avec la création de WINEO OCT PLUS, un fonds OCT géré par WINEO GESTION



Risques systémiques :

Les secteurs bancaire et d'assurances dans le vert

Le Comité de coordination et de surveillance des risques systémiques (CCSRS), réuni mardi au siège de Bank Al-Maghrib (BAM) à Rabat, a relevé que les secteurs bancaire et des assurances ont continué d'afficher des fondamentaux solides en 2023.

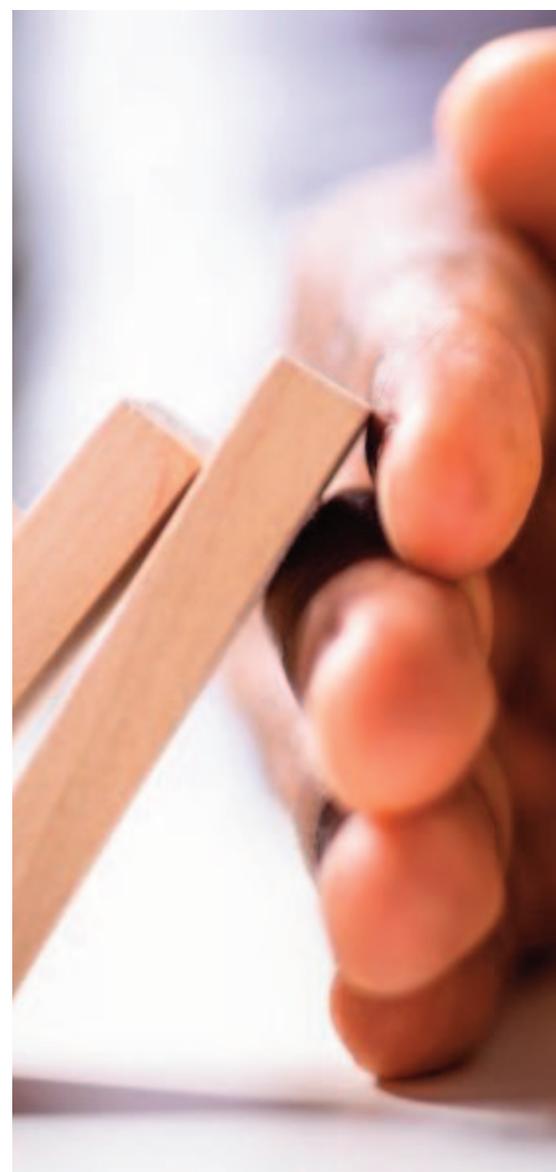
Sur le plan de la rentabilité, le résultat agrégé des banques à fin 2023 a enregistré un rebond de 20,4% après une contraction de 13% en 2022, à la faveur principalement du net redressement du résultat des opérations de marché, indique BAM à l'issue de la 19^{ème} réunion du CCSRS. Pour ce qui est de la solvabilité, les banques ont dégagé, sur base sociale, un ratio moyen de solvabilité de 15,5% et un ratio moyen de fonds propres de catégorie 1 de 12,9%, supérieurs aux minima réglementaires de 12% et 9% respectivement, fait savoir la même source, précisant que sur base consolidée, ces ratios se situent à 13,5% et 11,6%.

De surcroît, l'exercice de macro-stress test de solvabilité continue de montrer la résilience du secteur bancaire face à des scénarios simulant la détérioration des conditions macroéconomiques. Le ratio de liquidité à court terme demeure à un niveau confortable, supérieur au seuil réglementaire de 100%. Pour

ce qui est des infrastructures de marchés financiers, elles continuent de faire preuve d'une forte résilience, tant sur le plan financier qu'au niveau opérationnel, et présentent toujours un niveau de risque faible pour la stabilité financière.

De son côté, le secteur des assurances, en dépit de la hausse des taux d'intérêt, a pu maintenir sa croissance en 2023, bien qu'à un rythme moins rapide, selon le CCSRS. Le chiffre d'affaires du secteur a affiché une légère hausse de 3,9% à 55,9 Mrds DH à fin 2023, porté principalement par la progression de la branche non-vie de 5,8%. La croissance de la branche vie, freinée notamment par le segment épargne, a, quant à elle, accusé une décélération sensible à 1,8% contre une moyenne de 11,9% au cours des dix dernières années, fait savoir la même source. Sur le plan de la rentabilité, le secteur des assurances a dégagé un résultat net comptable de 4,2 Mrds DH, en progression de 6,2%, portant ainsi le taux de rendement des fonds propres (ROE) à 9,6%. Pour ce qui est du ratio des plus-values latentes sur les placements, il s'est amélioré à 9,3%, dans un contexte de reprise du marché boursier, impactant positivement la marge de solvabilité du secteur qui a atteint 330,4%, contre 312,7% un an auparavant. Cette marge, calculée sous

le régime prudentiel actuel, reste au-dessus du seuil réglementaire, mais ne couvre à ce stade que le risque de souscription.



Par ailleurs, le CCSRS souligne que les exercices de stress tests réalisés font ressortir une résilience globale des entreprises d'assurances à des conditions macroéconomiques et techniques défavorables. En ce qui concerne le secteur de la retraite, les principaux régimes de base continuent de connaître une situation financière difficile, relève le Comité, estimant que l'application des dernières résolutions relatives aux

salaires prises dans le cadre du dialogue social (29 avril 2024) permettrait de reporter légèrement les horizons d'épuisement des réserves du Régime des pensions civiles de la Caisse Marocaine des Retraites (CMR-RPC) et du Régime collectif d'allocation de retraite (RCAR), sans toutefois garantir leur viabilité à long terme. Pour le régime général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), la baisse de la

durée minimale de cotisation donnant droit à pension de 3.240 à 1.320 jours avancera, de quelques années, l'apparition du déficit global du régime et l'épuisement de ses réserves. Ainsi, le CCSRS a jugé que la mise en œuvre de la réforme systémique de ce secteur, à travers l'instauration du système à deux pôles, l'un public et l'autre privé, dont les orientations stratégiques ont été également arrêtées par l'accord du dialogue social précité, devient indispensable. D'après la même source, cette réforme devrait permettre de mettre en place une tarification de ces régimes à même de résorber une grande partie de leurs engagements passés non couverts.

Lors de cette réunion, le Comité a examiné et approuvé le rapport sur la stabilité financière au titre de l'année 2023 et fait le point sur l'état d'avancement de la feuille de route de stabilité financière couvrant la période 2022-2024. Il a également passé en revue les conclusions des travaux de son sous-comité mensuel, ainsi que les résultats de l'évaluation des risques systémiques et noté à cet égard que les indicateurs de suivi continuent de montrer la solidité et la résilience du secteur financier marocain. Par ailleurs, le CCSRS a salué les efforts déployés pour parachever la mise en conformité du dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme avec les recommandations du GAFI. Cette conformité a été entérinée par le GAFIMOAN lors de sa réunion plénière tenue à Manama en mai 2024.



Fitch Ratings :

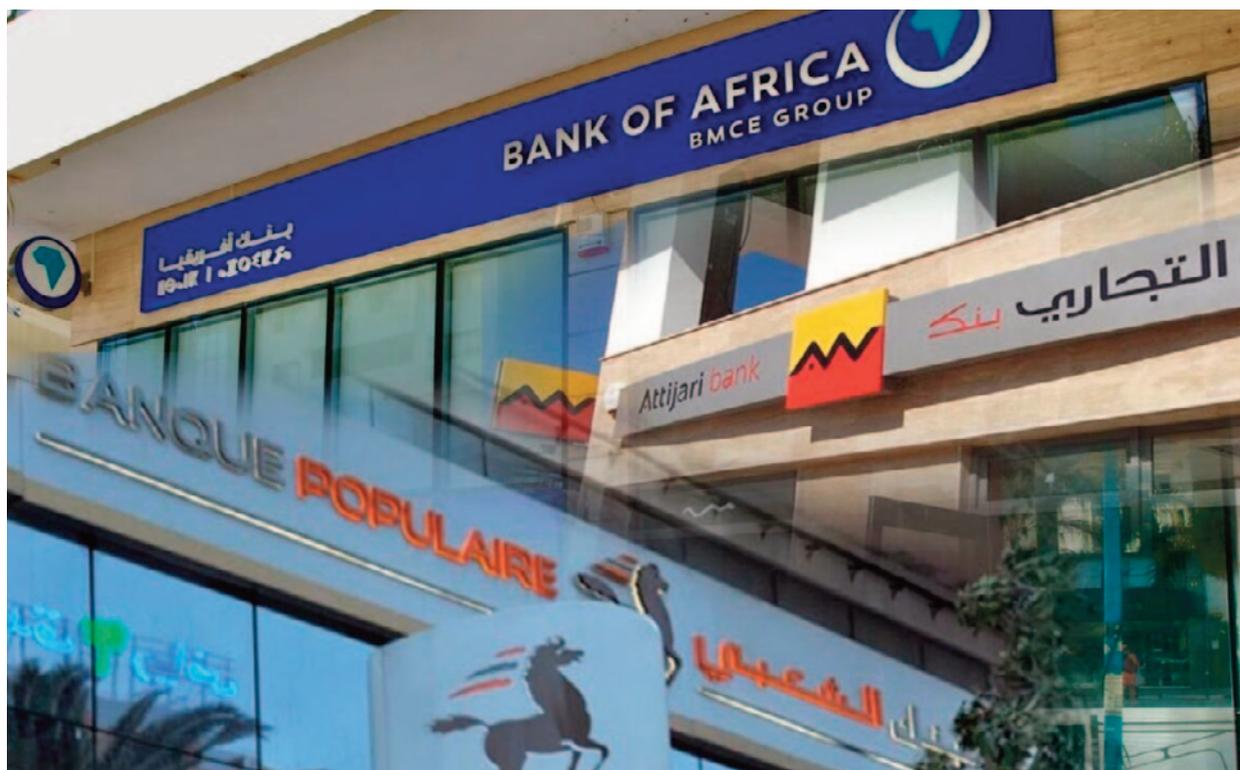
La croissance bancaire estimée entre 15% et 20% en 2024-2025

Selon la dernière analyse publiée par Fitch Ratings, les Banques continuent de faire preuve de résilience, se traduisant notamment par une bonne rentabilité, leur permettant de constituer des réserves pour absorber les éventuels chocs sur la qualité des actifs et leur impact sur le capital. En effet, le résultat net agrégé des sept principales banques de la place a augmenté de +32% au T1 2024, notamment grâce à la hausse des revenus sur opérations de marché et ce, en dépit d'un alourdissement de +49% du coût du risque, en lien no-

tamment avec l'augmentation du provisionnement des trois banques panafricaines (AWB, BCP et BOA), représentant à elles seules 93% de cette évolution.

L'agence de notation s'attend à une croissance plus élevée du crédit en 2024, devant notamment être tirée par une demande plus importante de prêts d'investissement, dans un contexte caractérisé par l'amélioration des conditions macroéconomiques et l'accélération des grands projets d'infrastructures liés à la Coupe du Monde 2030. Suite à la baisse de 25 pbs du taux directeur

par la Banque Centrale à 2,75%, les prêts devraient être réévalués progressivement à des taux inférieurs étant donné les longues échéances des portefeuilles de prêts. Dans ce sillage et compte tenu d'un coût du risque toujours élevé attendu en 2024, le bénéfice net du secteur devrait augmenter de +15% à +20% sur la période 2024-2025. En revanche, la qualité des actifs demeure faible, avec un taux de contentialité qui s'établit à 10,3% à fin 2023, ne pouvant diminuer significativement sans un marché secondaire pour les créances en souffrance.





  www.fm6i.ma


صندوق محمد السادس للإستثمار
FONDS MOHAMMED VI
POUR L'INVESTISSEMENT

Fonds startups du FM6I :

Des sociétés de gestion nationales et internationales intéressées

L'appel à manifestation d'intérêt, lancé le 15 avril 2024 par le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement (FM6I) pour sélectionner les sociétés de gestion appelées à créer et gérer des fonds dédiés aux startups, a suscité une forte mobilisation des sociétés de gestion nationales et internationales.

En ligne avec la stratégie du ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, cette opération s'inscrit dans le cadre de la convention signée entre le ministère, le FM6I et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) visant à lancer des mécanismes innovants de financement à destination de fonds startups, indique-t-on dans

un communiqué conjoint. "Au total, 47 dossiers de candidature ont été déposés, dont 12 par des soumissionnaires locaux, 33 par des internationaux et 2 par des consortiums mixtes. Les propositions reçues couvrent un large spectre de stades de financement (e.g., Pre-Seed, Seed, Pre-Serie A, Serie A, etc.), et de secteurs (e.g., Fintech, Agritech, Edtech, Healthtech, Climatetech, etc.)", précise la même source.

La diversité et l'importance du nombre des propositions reçues confirment le potentiel de l'industrie du venture-capital au Maroc en tant que source de financement pour les startups et témoignent de l'adhésion des sociétés de gestion à

la démarche innovante proposée par le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement, le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration et la CDG, fait savoir le communiqué. Cette dynamique reflète également l'attractivité du Maroc en tant que plateforme de stimulation de l'innovation au profit de l'économie nationale et au rayonnement international.

Grâce à cette initiative, les sociétés de gestion pourront accroître les volumes de financement disponibles à destination des startups, dans une optique de soutenir le développement d'un écosystème marocain de startups à vocation internationale.

Privatisation :

L'OCP SA devient actionnaire majoritaire de La Mamounia

Le gouvernement marocain a cédé sa participation dans l'hôtel La Mamounia au groupe OCP (Office chérifien des phosphates) pour 1,7 milliard de dirhams (plus de 173 millions de dollars). L'OCP détenait jusqu'ici 40% du capital du prestigieux établissement hôtelier. À la suite de cette transaction, le géant mondial du phosphate devient actionnaire majoritaire de l'hôtel, tandis que l'ONCF (Office national des chemins de Fer) détient désormais moins de 10% du capital.

La Mamounia, qui fait partie de l'histoire du Maroc et de la ville ocre, a été conçue en 1923 par les architectes Henri Prost et Antoine Marchisio. Niché au cœur d'un domaine de 15 hectares, l'hôtel mêle architecture traditionnelle et contemporaine. L'établissement avait notamment servi de lieu de tournage pour le film « The Man Who Knew Too Much » (1956), du célèbre cinéaste Alfred Hitchcock. En 2023, l'hôtel a enregistré un bénéfice net de 226 millions de dirhams (en hausse de 10% par rapport à l'année précédente). Il comprend 135 chambres et 71 suites, attirant une clientèle internationale de haut niveau.



Managem :

Le rachat de Sound Energy Morocco approuvé

Le Conseil d'administration du groupe Managem a approuvé le rachat de Sound Energy Morocco East Limited, filiale marocaine de la compagnie énergétique, Sound Energy Plc. Cette approbation marque un pas de plus vers la concrétisation de l'accord de cession partielle, annoncé en juin 2024. Cet accord porte sur l'acquisition de 55% de la concession d'exploitation de Tendirara, 47,5% du permis d'exploration de grand Tendirara et 47,5% du permis d'exploration d'Anoual. L'accord global est assu-

jetti à la réalisation d'autres conditions suspensives.

« Nous sommes très heureux d'avoir reçu l'approbation formelle du Conseil d'administration de Managem pour la transaction et nous travaillons à la réalisation de toutes les conditions restantes du rachat à court terme. En attendant, un plan de transition est mis en œuvre avec l'équipe de Managem pour assurer une transition fluide », a déclaré Graham Lyon, président exécutif de Sound Energy. Situé dans la province orientale du

Maroc, le portefeuille d'actif gazier, objet de la transaction, s'étend sur une superficie d'environ 23.000 km². La concession de Tendirara comprend une licence d'exploitation de 133,5 km², octroyée pour une durée de 25 ans à partir de 2018, avec des ressources estimées à 10,67 milliards de mètres cubes de gaz naturel. À la clôture de la transaction, le projet Tendirara sera détenu à 55% par le groupe Managem, à 20% par Sound Energy Meridja Ltd et à 25% par l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM).

Sopriam :

Stellantis acquiert en deux temps la filiale du groupe Al Mada

Stellantis annonce l'acquisition en deux étapes de Sopriam, filiale du groupe Al Mada avec une prise de contrôle majoritaire immédiate et le rachat de 100% des actions début 2025. Le groupe automobile assurera désormais l'importation et la distribution au Maroc de ses marques Peugeot, Citroën et DS Automobiles, à l'instar des autres marques du Groupe (Fiat, Abarth, Jeep, Alfa Romeo) à travers son propre réseau de distribution. Cette montée au capital ouvre un nouveau chapitre dans la consolidation des activités de Stellantis au Maroc, inauguré en 2015 dans le cadre du partenariat stratégique avec le gouvernement marocain. Aujourd'hui, la présence diversifiée de Stellantis au Maroc s'illustre à travers un large réseau commercial ; l'implantation du premier Africa Technical Center (ATC) à Casablanca dédié aux "Core Technologies" et aux solutions de mobilité future ; ainsi que la croissance soutenue de l'usine Stellantis à Kénitra, qui verra sa capacité de production doubler à l'horizon 2027 pour atteindre 400,000 véhicules.

Samir Cherfan, Directeur des Opérations de Stellantis Moyen-Orient et Afrique a signalé que « par cette acquisition, Stellantis renforce son engagement à favoriser le développement de l'industrie automobile au Maroc. Aujourd'hui, notre usine Stellantis de Kénitra se positionne déjà parmi les meilleurs sites industriels de Stellantis, et contribue pleinement aux ambitions régionales du Groupe visant à atteindre une capacité de production annuelle d'un million de véhicules d'ici 2030, avec une intégration locale dépassant les 90 % ». plus, a-t-il ajouté, « s'agissant de nos objectifs commerciaux, notre ambition est de devenir

Market Leader avec plus de 22% de part de marché d'ici 2030, en phase avec les objectifs stratégiques "Dare Forward 2030". Avec cette intégration verticale d'envergure de nos activités d'importation et de distribution, de surcroît dans un marché-clé pour nous, nous réalisons une avancée significative vers la réalisation de cet objectif ». Dans le cadre de cette acquisition, Stellantis s'engage par ailleurs à proposer une expérience client unifiée et renforcée dans tout le Royaume. Yves Peyrot des Gachons, Directeur Général de Stellantis Maroc, a relevé de son côté qu'« en optimisant nos capacités commerciales et en consolidant les synergies entre nos différents métiers, nous nous engageons à offrir à nos clients une expérience uniforme conforme aux standards de qualité élevés de Stellantis, et alignée sur notre approche centrée sur le client (Customer Centricity) ». Et d'ajouter que « de plus, nos clients auront accès

à une gamme élargie de véhicules et bénéficieront de solutions de mobilité toujours plus innovantes. Plus que jamais, nous nous engageons à leur fournir une mobilité plus propre, sûre et accessible. »

« Je tiens enfin à exprimer ma sincère reconnaissance envers Sopriam et ses équipes managériales pour les plus 90 années de partenariat exceptionnel que nous avons partagées. Ensemble, nous avons traversé de nombreuses étapes et surmonté de nombreux défis, en restant toujours fidèles à notre engagement envers l'excellence et l'innovation. Je remercie Sopriam pour sa confiance, sa collaboration continue et son dévouement, qui ont été essentiels à notre succès commun », a-t-il conclu.

À l'issue du Conseil d'Administration, S. Cherfan a été nommé Président du Conseil d'Administration de Sopriam et Y. P. des Gachons Directeur Général de Sopriam.



Investour Group :

Un nouveau plan stratégique "CAP 2030" pour marquer son 60^{ème} anniversaire

Investour Group, acteur marocain de référence spécialisé dans les métiers du tourisme, de l'hôtellerie, du transport et de la logistique, a dévoilé récemment son nouveau plan stratégique baptisé "Cap 2030" marquant également le 60^{ème} anniversaire du groupe.

Mettre en lumière la capacité du groupe à innover et à s'adapter aux évolutions du marché, tel est l'objectif affiché par Investour à travers son nouveau plan stratégique qui est construit autour de trois piliers fondamentaux, chacun portant un programme ambitieux et novateur. Ce plan intègre les tendances mondiales émergentes dans le secteur du tourisme tout en répondant aux attentes toujours croissantes et diversifiées des clients. Ainsi en matière de Qualité et excellence, Investour Group s'engage à maintenir des standards élevés de qualité dans tous ses établissements. Cela inclut la formation continue du personnel, l'utilisation de technologies avancées pour

améliorer les services, et la mise en œuvre de programmes de feedback pour garantir une satisfaction client maximale. Sur le volet Innovation et technologie, le groupe intègre des systèmes de gestion hôtelière avancés pour optimiser les opérations et améliorer l'expérience client. L'utilisation de l'intelligence artificielle permettra de personnaliser les services offerts aux clients, créant ainsi des séjours sur mesure. De plus, l'adoption de solutions de digitalisation telles que les applications mobiles, les check-ins sans contact et les paiements électroniques vise à offrir une expérience client fluide et moderne. Enfin, Investour Group place la durabilité au cœur de sa stratégie. Cela inclut la promotion de pratiques écologiques telles que l'utilisation d'énergies renouvelables, la réduction des déchets et l'efficacité énergétique. Le groupe s'engage également à préserver la biodiversité et à minimiser l'empreinte environnementale de ses opérations. En outre, Investour Group travaille en étroite collaboration avec des ONG et des communautés locales pour soutenir des initiatives de développement durable, assurant ainsi que

les bénéfices économiques de ses activités profitent également aux populations locales.



Plein cap sur la gestion hôtelière

Investour Hospitality est la nouvelle marque phare d'Investour Group, dédiée à la gestion hôtelière. Sa création incarne l'ambition du groupe, qui a fait de l'hospitality le cheval de bataille de son Plan Stratégique Cap2030. En capitalisant sur six décennies de succès, d'expertise et d'expérience dans le secteur touristique, sur sa profonde compréhension du marché local et sa capacité à anticiper les attentes des clients, Investour Hospitality a

pour vision de devenir un acteur leader de la gestion hôtelière au Maroc avec une identité locale forte, reconnu pour son excellence en matière de service, son innovation constante et son engagement en faveur du développement durable. Investour Hospitality propose une gamme complète de services couvrant toute la chaîne de valeur de la gestion hôtelière, incluant la gestion d'actifs (Asset Management), l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la gestion hôtelière, la gestion des revenus, le développement et le rebranding, les opérations, ainsi que les ventes et le

marketing. Elle adopte un mode opératoire hybride et innovant, combinant des marques en propre et des franchises hôtelières. Avec des partenariats stratégiques avec des opérateurs mondiaux et des marques marocaines fortes telles que Valeria pour le segment des Hôtels Clubs, Investour Hospitality s'engage à créer de nouvelles marques dans le segment des hôtels urbains et de l'hôtellerie authentique. Parmi ses projets phares figure l'Aquaparc Palmyra Splash de Marrakech, offrant une expérience unique avec ses piscines et ses courts de tennis homologués.



Marhaba 2024 :

A la mi-juillet, plus d'un demi-million de passagers ont débarqué

Mohamed Abdeljalil, ministre des Transports et de la Logistique, a annoncé l'enregistrement du passage d'environ 538.000 passagers via les ports marocains jusqu'au 15 juillet dans le cadre de l'opération "Marhaba 2024", soit une augmentation de 4% par rapport à la même période de "Marhaba 2023".

Lors de sa présentation d'un exposé sur le "Bilan provisoire de l'opération Marhaba 2024" devant la Commission de l'Intérieur, des Collectivités territoriales et des Infrastructures de base, M. Abdeljalil a souligné que le ministère continuera à travers l'ensemble de ses composantes, la mobilisation générale pour assurer que l'arrivée des membres de la communauté marocaine et leur passage par les points de transit se déroulent de manière optimale, en renforçant la coordination, l'échange d'informations et en anticipant les défis liés à la gestion des périodes de forte affluence en impliquant tous les acteurs concernés.

A l'instar des années précédentes, le pays devra enregistrer cette année un afflux important de membres de la diaspora marocaine venant visiter



leur patrie, a fait savoir le ministre, soulignant que le ministère et les institutions sous sa tutelle ont redoublé d'efforts pour garantir une offre adéquate à même de répondre à la demande en termes de lignes de transport maritime, aérien et routier international, outre l'accompagne-



ment des sociétés de transport impliquées dans l'opération Marhaba, en leur accordant les licences nécessaires.

Concernant les composantes de l'offre de transport maritime, M. Abdeljalil a fait savoir que le ministère a mobilisé un total de 29 navires, assurant 535 voyages hebdomadaires sur l'ensemble des lignes maritimes reliant les ports marocains et espagnols, français et italiens, avec une capacité hebdomadaire totale estimée à 487.000 passagers et 130.000 voitures. En ce qui concerne le transport aérien, 52 compagnies aériennes ont été autorisées pour organiser 2.060 vols réguliers en moyenne par semaine reliant le Maroc à 135 aéroports internationaux dans 52 pays, en hausse de 15% par rapport à la période estivale de 2023, a expliqué le ministre. En outre, il a révélé que Royal Air Maroc (RAM) a lancé un programme spécial pour la période estivale visant à soutenir son offre, améliorer ses programmes de vols et répondre à la demande accrue durant l'été, en mettant à disposition plus de 6,5 millions de sièges, soit une augmentation de 300.000 sièges par rapport à 2023, répartis sur 90 destinations à travers quatre continents. Et de noter que la moitié de ces sièges sera dédiée à relier 11 aéroports marocains à 37 destinations européennes avec une moyenne de 671 vols hebdomadaires, précisant que la RAM devra assurer, à elle seule, environ un tiers des vols programmés, l'Europe constituant la principale destination des vols de la compagnie, suivie par l'Afrique, l'Amérique du Nord et le Moyen-Orient.

En matière de transport routier international des passagers par autobus, le responsable a souligné qu'une offre suffisante de services de transport a été mise en place, comprenant 75 compagnies de transport international, dont 35 compagnies marocaines exploitant 69 lignes de transport international de passagers, reliant la France, l'Espagne, l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas au Maroc et assurant environ 288 voyages hebdomadaires, soit une capacité de 14.400 sièges. Il a relevé que l'Office national des chemins de fer (ONCF) a renforcé l'offre en programmant 48 trains par jour pour relier Tanger aux différentes villes, ainsi que 38 trains pour relier l'Aéroport Mohammed V avec une fréquence d'un train par heure tout au long de la journée. Il a rappelé que l'ONCF a lancé des offres tarifaires telles que la carte touristique "Yalla Maroc" qui offre des réductions de 30% sur tous les trajets pour un prix de 50 dirhams seulement, et le tarif familial "Yalla FAMILY" qui propose des réductions pour les familles, en plus d'une mobilisation totale comprenant l'augmentation du nombre d'équipes d'accueil et d'orientation dans les gares et à bord des trains, et le renforcement des canaux de vente pour faciliter l'achat des billets. Par ailleurs, M. Abdeljalil a souligné que le retour des Marocains résidant à l'étranger dans leur pays constitue une opportunité pour beaucoup d'entre eux de régler leurs affaires administratives, précisant que les services du ministère œuvrent à accélérer le traitement des documents administratifs des membres des MRE en vue de réduire les délais.

Business/MDM :

Tamwilcom présente à Tanger les mécanismes de financement spécifiques

Tamwilcom a organisé récemment à Tanger, une rencontre sous le thème "Soutenir les projets de la diaspora marocaine : nouveaux mécanismes de financement, nouvelles ambitions", dédiée à la présentation des mécanismes de financement disponibles pour accompagner les projets des Marocains résidant à l'étranger (MRE) souhaitant investir au Maroc.

Cette rencontre a été l'occasion de présenter l'offre globale de Tamwilcom, ainsi que les nouveautés de l'année 2024, notamment la nouvelle mouture du produit MDM INVEST et le nouveau produit de financement MDM TAMWIL, qui seront déployés par le secteur bancaire et qui proposent des conditions avantageuses aux Marocains du Monde souhaitant investir au Royaume. MDM INVEST constitue une évolution du produit existant, offrant aux entreprises éligibles une prime d'investissement de 10% du coût du projet, avec un plafond de 5 millions de dirhams (MDH). Le financement implique une participation minimale de 20% en fonds propres pour l'entreprise bénéficiaire. D'autre part, MDM

TAMWIL se présente sous forme d'un financement complémentaire au crédit bancaire. La part de Tamwilcom, d'un montant de 1 à 5 MDH (sans être supérieure à celle

de la banque), bénéficiera d'un taux d'intérêt de 2,5% hors taxes (HT). Pour la part bancaire, le taux d'intérêt sera celui du marché. A cet égard, le directeur général de



"Tamwilcom", Hicham Zanati Serghini, a souligné que le lancement de ces nouveaux mécanismes de financement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des hautes instructions royales, appelant à renforcer l'implication des MRE dans la dynamique de développement socio-économique du pays, relevant que "Tamwilcom" a mis en place une offre spécifique de services et de mécanismes à même de donner un nouvel élan

aux investissements des Marocains du monde au Maroc. Il a, dans ce cadre, mis en avant les mécanismes "Fonds de soutien à l'investissement des Marocains résidant à l'étranger" (MDM Invest) dans sa nouvelle version et "Cofinancement des projets des Marocains résidant à l'étranger" (MDM Tamwil), soulignant que l'objectif principal de ces deux mécanismes est de faciliter l'investissement et l'accès au financement pour les Marocains du monde souhaitant lancer des projets au Maroc. Mohamed El Idrissi, e représentant du ministère de l'Economie et des finances, a indiqué de son côté que le gouvernement, en application des hautes instructions royales, appelant à mobiliser les efforts pour servir les Marocains du monde et renforcer leurs liens avec la mère-patrie, a mis en place des stratégies et des plans pour concrétiser la vision royale, notant que le ministère contribue à plusieurs chantiers visant à fournir les financements nécessaires. Il a mis l'accent sur l'octroi des attributions importantes à Tamwilcom pour impulser une nouvelle dynamique aux mécanismes de soutien et de garantie, notamment en faveur des petites et moyennes entreprises et des startups, en plus de développer une nouvelle conception des mécanismes de financement des projets des Marocains du monde. Les autres interventions ont mis en exergue les efforts déployés pour mobiliser les compétences des MRE et mettre en réseau leurs expertises au service du développement socio-économique du Maroc, ainsi qu'augmenter leur contribution

aux investissements dans divers secteurs productifs. Pour bénéficier des avantages offerts par les mécanismes MDM INVEST, MDM TAMWIL et les autres dispositifs de financements de Tamwilcom également ouverts aux projets de la diaspora, il est impératif de se tourner vers les banques de la place, en tant que partenaire clé dans le processus de financement. Cet événement a été marqué par la participation d'acteurs majeurs dans l'accompagnement des investissements des Marocains du Monde, ayant activement contribué à la mise en place de ces nouveaux dispositifs, notamment le ministère de l'Economie et des finances, le ministère des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, le ministère de l'Investissement, de la convergence et de l'évaluation des politiques publiques, le Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM), la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE). Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du secteur bancaire régional et de membres de la diaspora, a permis également de présenter un ensemble de mesures d'appui à l'investissement et d'accompagnement déployées notamment par l'AMDIE et la 13^{ème} Région de la CGEM et destinées à soutenir activement les ambitions entrepreneuriales des Marocains du Monde et à stimuler le développement économique du pays.



Traversée de la Méditerranée :

De Motril à Tanger-Med, le temps devient élastique...

Vantée par les optimistes comme trait d'union entre ses deux rives, la Méditerranée ne cesse de s'ériger comme une ligne de rupture. La gestion des flux des MRE en est la parfaite illustration. Ce témoignage rappelle aux uns et aux autres que nos responsables n'ont pas encore « franchi le cours d'eau pour exhiber leurs jambes déjà sèches », comme le rappelle l'adage local. L'essor du pays ne s'apparente pas à un long fleuve tranquille...

Par **Mustapha Maleh**

Amoureux de l'Espagne, depuis que la langue de Cervantes s'est imposée à nous sur les bancs du lycée il y'a presque cinquante ans, j'ai toujours éprouvé une réelle jouissance à traverser la péninsule ibérique dans un sens comme dans l'autre en quête de découvertes... Et comme elles sont foisonnantes à tous points de vue, le plaisir est décuplé connaissant l'apport de nos illustres aïeux ayant façonné ce territoire des siècles durant.

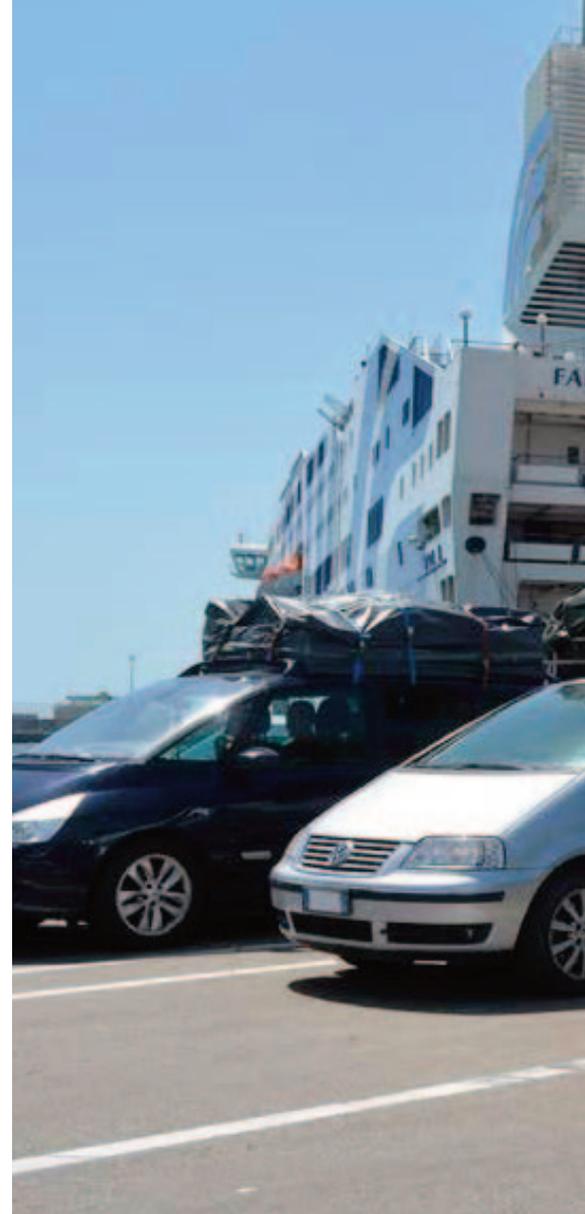
Pour le sexagénaire que je suis, le retour au Maroc est un graal qui se mérite et qui se raconte. Emprunte d'une couleur sépia avec ses surprises plaisantes ou pas, la traversée alimente quelques veillées où

les comparaisons des vécus avec mes congénères vont bon train. Et s'il y a une constante immuable à laquelle je suis totalement réfractaire, c'est celle de la digestion des flux de nos compatriotes par une partie de ceux qui sont censés leur faciliter le retour occasionnel à la mère patrie.

La traversée de la Méditerranée est un moment pour le moins délicieux. Signe avant-coureur des fantasmes et des réalités enfouis par tout compatriote de retour au bled, elle est le témoin de la faille qui ne cesse de se creuser entre deux mondes. C'est le moment où la joie du retour se mue progressivement en tension où se mêlent l'abattement face à l'indicible fatalité et la

colère sourde impossible à exprimer.

Depuis 1986, l'Espagne a fait des efforts colossaux pour aménager son territoire. En le dotant d'un réseau routier des plus sécurisés et qui plus est gratuit depuis la Pandémie du Covid en 2019, devenu agréable pour les inconditionnels de l'asphalte. Certes la manne financière de l'Union Européenne a facilité la tâche de Madrid pour révolutionner son réseau routier et autoroutier, mais l'on note une volonté affichée des autorités quel que soit leur échelon de donner une image positive de leur pays car il en va de leur conscience professionnelle, de leur patriotisme et de leur maintien en poste de respon-





sabilité, suffrage universel oblige. Dès lors, par ricochet une certaine dignité est rendue aux millions de marocains qui parcourent le Royaume des Asturies. Bien entendu, ce constat d'une révolution de modernité réfléchie et globalement maîtrisée qui a secoué le pays s'applique aussi à ses infrastructures portuaires.

Ayant une sainte horreur de la routine, j'ai opté cette fois-ci pour la traversée Motril-Tanger Med. Ville de taille moyenne sise dans la province de Grenade, Motril est aux antipodes du gigantisme d'Algeciras. La douceur de vivre s'y ressent pour le bonheur du visiteur. Aussi petit qu'il puisse être, son port, dispose de tous les équipements à

même de rendre l'attente du ferry des plus agréables. Et si par hasard, l'envie de visiter la station balnéaire vous prend, tout est à portée de main... Il suffit juste d'être curieux pour prolonger le plaisir. Comme annoncée sur le site de Balearia, l'une des compagnies qui proposent ce type de trajet vers le Maroc, l'embarquement s'est fait en temps et en heure. Les formalités, strictes au demeurant, sont expédiées en un temps record, le sourire et le buen viaje en prime ! Une fois engloutis dans les entrailles de ce petit monstre d'acier, le personnel, marocain en majorité, est aux petits soins pour remettre les clés des cabines propres et climatisés à leurs heureux locataires.

Si la qualité des mets proposés est moyenne, le service est rapide et la propreté est de mise. bercé par une houle modérée et clémente, le bruit des machines et le discret sifflement de l'air conditionné, tout candidat à la petite croisière de huit heures ne sent même pas le temps filer...

Terre en vue ...

Revoir les côtes marocaines reste un moment magique... Que cette terre est attachante... Tout le monde se presse sur le pont pour voir scintiller au loin les lumières annonciatrices d'une nouvelle étape... Et quelle étape !

A mesure que la côte grossit, l'envie de toucher terre chatouille tout un chacun désireux de s'abandonner à la chaleur du retour tant fantasmé. Mais c'est toujours sans compter sur l'imprédictible made in Morocco. Si un auteur de fiction pouvait consigner l'almanach des coups de théâtre vécus à chaque retour, il se pourrait qu'il rechigne à le rédiger de peur d'être accusé d'extravagances. Tellement nos responsables sont féconds de surprises et surprennent par leur génie !

Parce qu'il s'agit d'une navette, le ferry devait emprunter la voie du retour à minuit. Pour son personnel, la course contre la montre commence par le nettoyage à cadence accélérée des ponts, des cabines et autres salles de repos et de restaurants des traces de passage d'une partie non négligeable de mes concitoyens qui, par manque d'éducation et de savoir-vivre, sont réputés réfractaires au respect minimum des lieux et des personnes à leur service. Mais là, c'est une autre histoire qui vaut son pesant d'impolitesse et d'une ignorance feinte ou réelle de tout ce qui est de l'ordre du bien commun.

Toujours est-il qu'après avoir été invité à rendre les clés des cabines, ce beau monde s'est agglutiné aux avant-postes des escaliers menant aux garages pour être le premier à quitter le navire... Toujours le même cirque qui se répète que ce soit à bord d'un avion ou d'un ferry. A quand le changement ? Inchallah le siècle prochain car la nouvelle génération à bord de ses bolides reproduit le même rituel que ses précédentes à bord des mythiques Peugeot et autres fourgons aux es-



sieux écrasés par les affres du temps et poids des présents. Qu'importe, cette précipitation de se tasser dans les véhicules et faire tourner les moteurs dans ces lieux où il est proscrit de le faire au moyen d'affiches et de rappels compréhensibles même pour les non comprenant a vite fait de doubler les plus pressés ; une voix, difficile à distinguer qui annonce un petit retard sans préciser ni la durée ni la raison. Enfin, l'accroc

tant craint est là... Et que le suspens commence !

Commence alors une litanie longue de 3 heures pendant laquelle, à mesure où les agents d'entretien avancent dans leur besogne, l'espace dédié aux 400 passagers se réduit en peau de chagrin. Les pleurs des enfants, nombreux, se mélangent aux voix des adultes, principalement des mamans à court de patience. Même les lieux d'aisance commencent à se raréfier...



Parce que ce quai de délivrance est devenu un objectif inatteignable, les nerfs sont mis à rude épreuve, voire à vif. Le personnel du bateau se contente de paroles de circonstance pour répondre à la même question sur l'heure du débarquement... Incapables d'avancer une quelconque prédiction, il s'empresse de se décharger de toute responsabilité et s'évertue à consoler les plus pressés en louant les vertus de la patience enveloppée

d'une fine pellicule religieuse. Koul toukhira fiha Khira et j'en passe des meilleurs.

Il y'a quelques jours, j'ai reçu via WhatsApp un petit reportage sur le Maroc qui se modernise à grands pas en prenant l'exemple de cette belle réalisation qu'est Tanger-Med. Alors pourquoi autant de retard dans ce monde de modernité ? Et bien la réponse est cinglante de simplicité.

Faute d'une organisation efficiente

des rotations des ferry, ces derniers doivent faire du surplace en attendant qu'un quai de débarquement se libère. Comme chacun le sait, le retour massif de centaines de milliers de RME et un événement inattendu et imprévisible en période estivale. Parce que les réservations de billets sont du domaine du malin, l'obscurité sur la taille de ces cohortes rend toute prévision, toute organisation impossible à nos responsables qui, bien entendu, se dédouanent de toute responsabilité. C'est le Mektoub qui a frappé. Comble de tout, hormis les sourires des forces de l'ordre et des services de douane qui ont fluidifié notre arrivée sur le sol national, les autorités portuaires en charge du trafic étaient, comme de juste, absentes au sortir du ferry. La moindre des corrections aurait été de présenter des excuses pour le retard occasionné par leur incurie. Ne dit-on pas que « Faute avouée est à moitié pardonnée » ... Et par ce que vous ne voulez pas vous abaisser à le faire, ces lignes ne sont qu'un petit rappel.

En guise de commentaire d'un de mes compatriotes en furie contre tant de désinvolture en clamant à haute voix, à qui veut l'entendre, que les RME ne sont pas que des vaches à lait, on peut juste lui rappeler que même le transport du bétail est soumis à une réglementation internationale sur le bien-être animal. Alors le congénère RME a de bons jours devant lui.

Espérons tout simplement que cela serve de leçon aux responsables pour combler leurs impérities et que les slogans affichés deviennent réalité.

Urbanisme & habitats :

Une campagne nationale cible les MRE

Une campagne nationale sous le thème "L'Urbanisme et l'habitat au service des Marocains du Monde" a été lancée par le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville. Cette campagne nationale comprend une série de mesures pratiques visant à informer les MRE des derniers projets et programmes du secteur de l'urbanisme et de l'habitat dont ils peuvent bénéficier, à l'image du programme national d'aide directe au logement, des services fournis par les Agences urbaines, ainsi que les offres exceptionnelles du Groupe Al Omrane, indique le ministère. Elle se caractérise, cette année, par la

convergence des actions menées par les différentes composantes du ministère (centrales, régionales, agences urbaines et le Groupe Al Omrane).

Le ministère mise également sur la sensibilisation de la diaspora par rapport aux multiples avantages offerts par le programme royal de l'aide directe au logement "Daam Sakane" et aux opportunités d'investissement afin de renforcer l'attachement des Marocains du Monde à la mère-patrie, a-t-elle poursuivi. Dans ce cadre, il sera procédé à l'organisation d'une caravane mobile qui sillonnera 23 villes et à la mise en place d'espaces d'accueil dans les points frontaliers, dans les aires de repos stratégiques,

ainsi que dans les quatre gares du train à grande vitesse (TGV), fait-on savoir.

Par ailleurs, des journées portes ouvertes seront organisées pour accueillir les membres de la diaspora au sein des sièges des Agences urbaines et des sociétés Al Omrane, et des permanences seront mises en place après les heures officielles de travail afin de fournir une assistance continue aux MRE. Le ministère se mobilise, également, pour encourager les MRE à bénéficier du programme d'aide directe au logement, lancé par le Roi en octobre dernier, en les accompagnant et en leur fournissant toutes les explications nécessaires pour pouvoir acquérir un logement principal au Maroc, conformément aux conditions d'éligibilité définies par la loi. Cette campagne nationale intervient conformément aux instructions royales visant à accorder une attention particulière aux MRE, à répondre à leurs attentes et doléances, à améliorer constamment la qualité des services qui leur sont fournis, ainsi qu'à rapprocher l'administration des citoyennes et citoyens. Elle s'inscrit également dans la continuité du Dialogue national de l'urbanisme et de l'habitat, qui a été lancé en 2022 par le ministère. Les membres de la diaspora représentent une part importante des demandeurs et des bénéficiaires du programme d'aide au logement. Ils totalisent 21% des demandes enregistrées via la plateforme numérique et 23% des bénéficiaires jusqu'au 23 juillet 2024. Ces chiffres témoignent de l'importance de ce programme pour répondre aux besoins spécifiques des MRE.



Transport maritime :

AML renforce son offre estivale

La compagnie Africa Morocco Link (AML) a annoncé la mise en place d'un dispositif renforcé avec une nouvelle ligne, proposant une offre diversifiée et adaptée aux besoins de ses clients dans le cadre de l'opération Marhaba 2024. Ce dispositif spécial vise à répondre aux attentes de toutes les familles marocaines pour leur retour au pays, ainsi qu'aux besoins des résidents qui voyagent en Europe, et ce dans les meilleures conditions de confort et de sécurité, indique la première compagnie nationale de transport maritime par ferry.

La compagnie a mobilisé d'importants moyens pour opérer les lignes maritimes Tanger Med-Algeras et Tanger Ville-Tarifa, avec une capacité journalière de plus de 30.000 passagers et 7.000 véhicules par jour, tout en assurant un service de qualité pendant cette opération, ajoute la même source. A cet effet, AML opère cet été, la nouvelle ligne Tanger Ville-Tarifa avec 2 bateaux, le "Morocco Express 1" et le "Maria Dolores", d'une capacité chacun de 650 passagers et 70 véhicules, avec une vingtaine de départs quotidiens assurés sur cette ligne.

Concernant la ligne Tanger Med-Algeras, 4 navires, 3 conventionnels et 1 fast ferry, opèrent avec des capacités allant de 750 à 1.200 passagers et de 200 à 400 véhicules par bateau, assurant ainsi 26 départs quotidiens. Par ailleurs, l'alliance CTM-Stena Line ouvre de nouvelles perspectives pour AML qui ambitionne de jouer un rôle de premier plan dans la constitution d'une flotte maritime nationale forte et compétitive, pour relier les continents et les peuples, et confirmer son ambition de devenir le premier acteur régional du transport maritime de personnes et de marchandises, souligne le communiqué.



En lançant le plan d'action destiné à accompagner l'opération Marhaba 2024 et la montée en puissance de ses capacités (rajeunissement de la flotte, lancement de nouvelles lignes à moyenne et longue distance, etc.), les nouveaux actionnaires apportent leur expérience et leur savoir-faire dans le domaine du transport, notamment en matière de gestion des capacités, de services, de systèmes d'informations, de gestion d'équipages et de connaissance approfondie du marché marocain.

Dans ce cadre, AML a mis en place une feuille de route ambitieuse pour l'amélioration de l'expérience client, notamment en matière de politique

de prix, de digitalisation, de services à bord et de process opérationnels avec l'objectif de proposer une offre améliorée et adaptée aux besoins spécifiques des clientèles ciblées. Cette feuille de route a pour objectif d'accompagner également le développement des services de fret et de logistique, qui représentent un axe stratégique de développement pour le Maroc. AML a initié, le 28 juin 2024, un partenariat avec l'Institut Supérieur des Études Maritimes (ISEM) pour développer la compétence maritime au Maroc et soutenir la croissance du pavillon marocain en s'engageant à faire un don de 3 MDH.

Bank Of Africa :

Lancement de Salama Europe, produit d'assistance destiné aux MRE

Bank Of Africa a annoncé, lundi, le lancement de Salama Europe, produit d'assistance exclusivement destiné aux Marocains Résidant à l'Étranger (MRE), fruit d'un partenariat stratégique entre BOA EuroServices, RMA Assistance et Mutuaide Assistance, filiale de l'assureur Groupama.

Conçu pour offrir une protection complète et des garanties exclusives en toutes circonstances, le contrat d'assistance Salama Europe couvre tous les besoins des MRE en assistance médicale, assistance technique, assistance juridique et assistance en cas de décès, précise BOA dans un communiqué. "Au Maroc comme à l'étranger, qu'il s'agisse d'un accident

lors d'un voyage, d'une panne de véhicule, d'une maladie ou d'un décès, les clients de BOA Euroservices bénéficient d'une assistance et d'une prise en charge complète 7j/7 et 24h/24", souligne la même source.

En souscrivant à Salama Europe dans les agences BOA Euroservices ou via l'espace personnel BMCE Direct, les clients bénéficient d'un éventail de prestations exclusives. Cela inclut l'assistance en cas d'accident ou de maladie soudaine et inattendue, avec une prise en charge des frais médicaux et hospitaliers jusqu'à 4.650 euros (€), la prise en charge du rapatriement en cas de décès de l'assuré, 4 billets d'avion pour assister aux funérailles d'un proche parent au

Maroc, et un forfait obsèques de 2.050 €. De plus, à la suite d'un accident de la circulation impliquant le véhicule assuré, hors du pays de résidence, les clients bénéficient d'une avance de la caution pénale à l'assuré à hauteur de 5.580 € et d'une prise en charge des honoraires d'avocat à concurrence de 1.860 €.

Commercialisée en France et en Espagne dans tout le réseau BOA Euroservices, l'offre Salama Europe sera étendue au reste des pays de présence de la filiale européenne. Ce lancement marque une étape cruciale dans l'engagement de BOA EuroServices à rendre ses services accessibles et adaptés aux besoins de sa clientèle MRE en Europe.





[GROUPEBCP.COM](https://www.groupebcp.com)

Banque Populaire :

60 ans au service des MDM

La Banque Populaire fête, cette année, son 60^e anniversaire au service des Marocains du Monde, marquant ainsi six décennies d'accompagnement "fidèle et dévoué" de ses compatriotes à l'étranger. Au fil des ans, cette relation privilégiée n'a fait que se renforcer, tissant des liens profonds indéfectibles et bâtissant des relations de confiance qui ont traversé des générations. Bien plus qu'une banque, l'institution est aujourd'hui un véritable compagnon de vie pour tous les Marocains, où qu'ils se trouvent, indique-t-on. Dès les années 60, la Banque Populaire a été appelée à remplir une mission citoyenne, celle de répondre aux besoins essentiels des travailleurs marocains en Europe en leur offrant

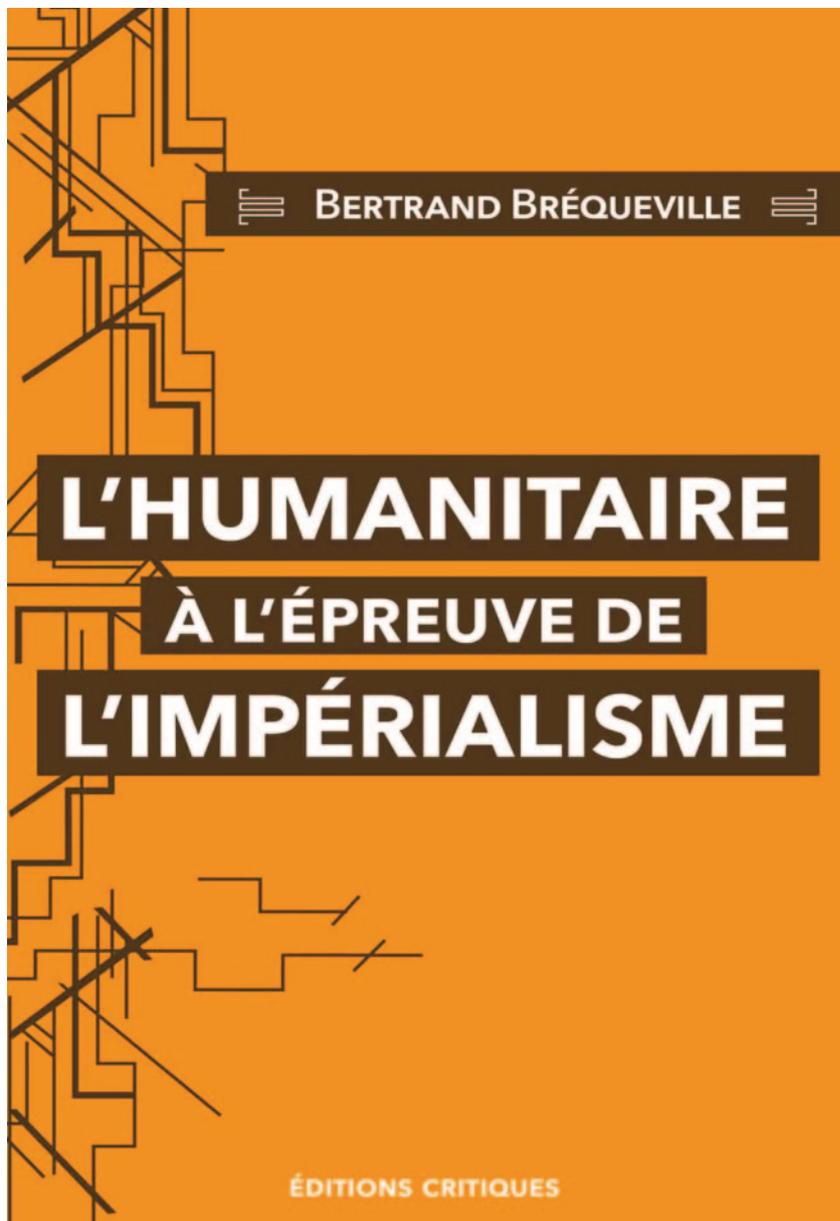
des services bancaires de base, poursuit la même source, notant que cela concernait notamment les transferts d'argent pour soutenir leurs familles restées au pays et valoriser leurs économies. La mission de la Banque ne s'arrêtait pas là. Avec une vision claire et deux objectifs fondamentaux, à savoir l'inclusion et l'éducation financières, la Banque a su protéger les avoirs de ces travailleurs, souvent vulnérables face aux circuits informels de transfert d'argent. Après avoir ciblé l'Europe, la Banque a ensuite rapidement étendu ses services aux autres régions du monde, notamment au Moyen-Orient et en Amérique du Nord, devenant ainsi la première banque marocaine à s'installer au Canada et

la seule à opérer aux États-Unis, au Qatar, au Danemark et à Gibraltar. Au cours de ces 60 années d'accompagnement, la Banque Populaire a su rester proche des membres de la diaspora marocaine, adaptant ses services à l'évolution de leurs besoins et de leurs habitudes. Aujourd'hui, son offre couvre tous les aspects de leur vie, allant bien au-delà du domaine bancaire et couvrant l'ensemble des membres de leurs familles. Innovante et réactive, elle a développé une gamme complète de services à distance, renforçant ainsi le lien vital entre la diaspora et leur terre natale, le Maroc, notamment à travers l'investissement qui favorise le développement local des différentes régions.

Géopolitique :

L'humanitaire à l'épreuve de l'impérialisme

Avec une solide expérience dans l'humanitaire, Bertrand Bréqueville, chargé de recrutement à Médecins du monde, ONG qui s'est illustrée dans le conflit génocidaire dans la bande de Gaza, a commis de nombreux articles sur la place de l'humanitaire face aux questions sociales et politiques. Fort d'un quart de siècle d'engagement, il a publié en 2021 « L'Humanitaire sous l'emprise du néolibéralisme ». Dans son nouvel opus de 232 pages, il propose de repenser l'action de ces organisations. Après avoir rappelé les mécanismes et les évolutions de l'impérialisme au xx^e siècle, l'auteur expose les conséquences de ce système d'exploitation qui détruit les êtres humains et la nature, engendrant conflits et guerres civiles. Il met en lumière l'absence des ONG dans les luttes anti-impérialistes et leur apolitisme, se condamnant ainsi à n'être que la bonne conscience de la mondialisation néolibérale. Afin de sortir de cette impasse, l'auteur propose notamment que ces organisations s'engagent activement dans les mouvements antimilitaristes et pour la paix; qu'elles collaborent avec les mouvements sociaux locaux; et en matière d'immigration, qu'elles refusent l'opposition entre la morale et la politique en dénonçant les causes économiques qui poussent les migrants à quitter leurs pays.



Histoire :

Marianne aux enfers

La haine de la Révolution française n'est plus l'apanage de l'extrême droite la plus réactionnaire puisqu'elle traverse, depuis des décades, les autres tendances politiques. Nathalie Alzas, agrégée et docteur en histoire, spécialiste de la Révolution française, tente dans un livre de 200 pages d'en expliquer les raisons.

Ce basculement a été rendu possible par une avalanche de contre-vérités et d'anachronismes véhiculés par des ouvrages de pseudo-historiens mais aussi par des émissions de télévision, films, jeux vidéo et même un parc d'attractions. Ainsi, rappelle l'essayiste, l'événement fondateur de la république est désormais amalgamé avec les pires horreurs de la Seconde Guerre mondiale.

Après avoir rappelé les origines de cette falsification et notamment la place centrale qu'y tient le prétendu « génocide vendéen », l'historienne passe au crible les glissements idéologiques et les évolutions des représentations qui se sont opérés à l'égard de la Révolution française de 1789 à nos jours.

En dévoilant les ressorts de cette fraude intellectuelle elle en expose également les conséquences politiques délétères sur notre démocratie.



Vers un cybercommunisme

Rares sont les essais aussi inspirants qu'alternatifs. Depuis plusieurs décennies, le capitalisme et l'économie de marché sont devenus des systèmes mondialement hégémoniques. A rebours de cette histoire Paul Cockshott (informaticien et économiste qui a enseigné l'informatique à l'Université de Glasgow) et Allin Cottrell (professeur d'économie à la Wake Forest University en Caroline du Nord) tentent dans un pavé de 400 pages de démontrer qu'une société fondée sur la planification économique, la propriété collective des moyens de production et la non-accumulation individuelle de richesses est non seulement souhaitable, mais techniquement réalisable.

Mobilisant les outils mathématiques et informatiques, les auteurs apportent des solutions non-capitalistes à des problèmes économiques concrets tels que la distribution efficace des moyens de production, la répartition équitable des salaires, l'équilibre de l'offre et de la demande ou bien encore le commerce international.

N'éluant aucune des critiques classiques adressées à tout projet communiste, comme la peur des pénuries, ils s'appuient sur les avancées de la cybernétique pour élaborer des mécanismes de planification économiquement rationnels, socialement progressistes et écologiquement soutenables.

Tirant les leçons des échecs de l'expérience soviétique mais aussi de la social-démocratie occidentale, l'organisation économique novatrice qu'ils proposent est indissociable d'une démocratie radicale inspirée du modèle athénien. Rejetant autant les soviets que le parle-



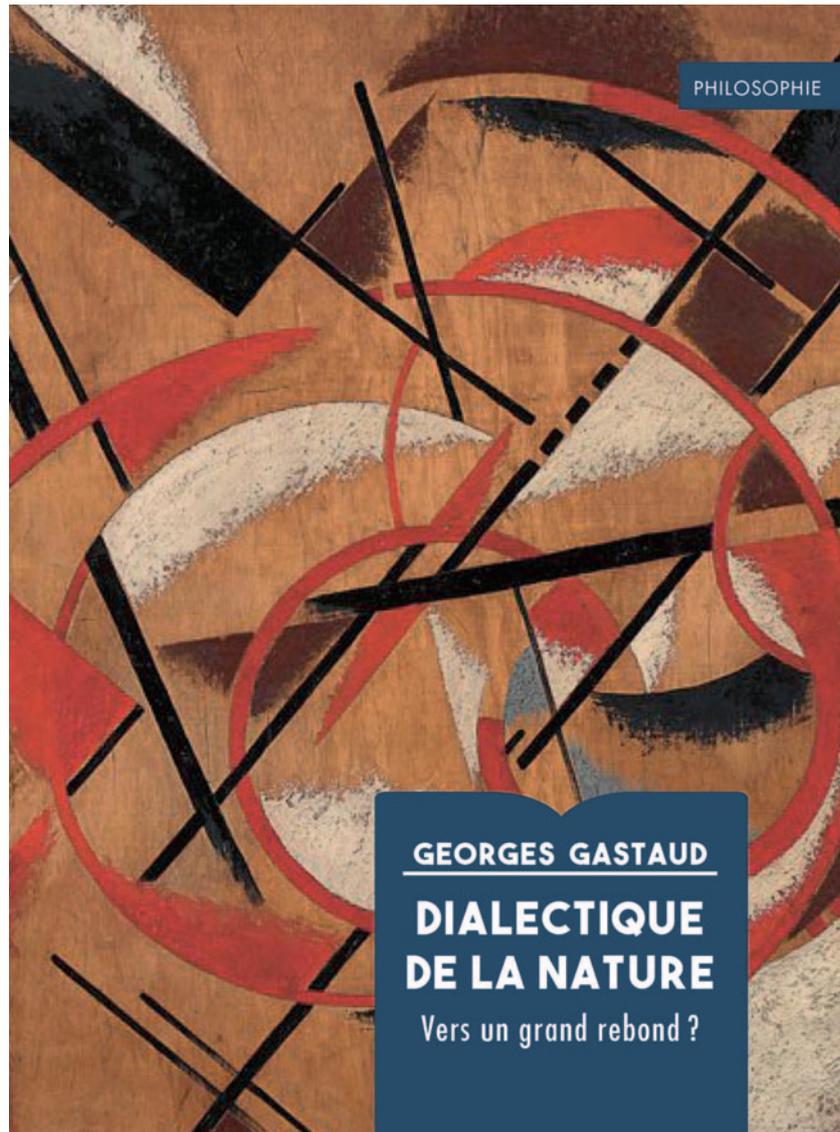
mentarisme, ils proposent une démocratie participative où chacun pourrait s'impliquer dans l'élabora-

tion et le vote de la loi afin de se prémunir contre l'apparition de toute forme de domination.

Dialectique de la nature

Georges Gastaud, philosophe marxiste français, agrégé de philosophie, n'est pas à son premier essai près consacré aux marxisme. Sur 500 pages, il tente de sortir de l'oubli la dialectique de la nature, génialement explorée jadis par Engels qui l'a assortie d'une réflexion pénétrante sur la classification des sciences, est d'une croissante actualité. À des années-lumière du dogmatisme de Jdanov, lequel a jadis contribué à discréditer le « diamat » (matérialisme dialectique) en Occident, et à plus grande distance encore du révisionnisme politico-philosophique qui prétexte de l'ainsi-dite « déstalinisation » pour liquider à la fois le marxisme-léninisme dans le domaine théorico-politique, et l'ontologie matérialiste, la logique dialectique et la théorie matérialiste de la connaissance dans le champ philosophique et scientifique, il apparaît que la dialectique de la nature est indispensable.

D'abord pour fonder en raison le matérialisme historique qui est en quelque sorte enchâssé dans les rapports de l'homme et de la nature tels qu'ils sont médiatisés par le travail et la production. Ensuite pour résoudre dynamiquement toute une série de questions insolubles dans le cadre de la philosophie idéaliste classique, y compris « dialectique » et, chemin faisant, aider les sciences modernes, dans leur vertigineux développement présent, à surmonter une série de faux dilemmes et d'autres apories (embarras théoriques) qui encombrant leur champ conceptuel et dont l'irrésolution persistante ouvre de constantes brèches à l'idéalisme et au créationnisme religieux, voire à la pensée magique. Et, enfin, pour fonder sur des bases matérialistes et scientifiques solides une philoso-



GEORGES GASTAUD
**DIALECTIQUE
 DE LA NATURE**
 Vers un grand rebond ?

phie de la praxis efficace qui soit capable de comprendre qu'on ne commande à la nature et à l'histoire qu'en leur obéissant. Ce qui implique de comprendre leurs principales dynamiques objectives, indépendantes de la volonté de l'homme, que ce soit sur le plan de l'agir révolutionnaire ou que ce soit sur celui de l'écologie ou sur celui de la résistance à l'exterminisme crois-

sant d'une société capitaliste-impérialiste en voie de pourrissement mortifère.

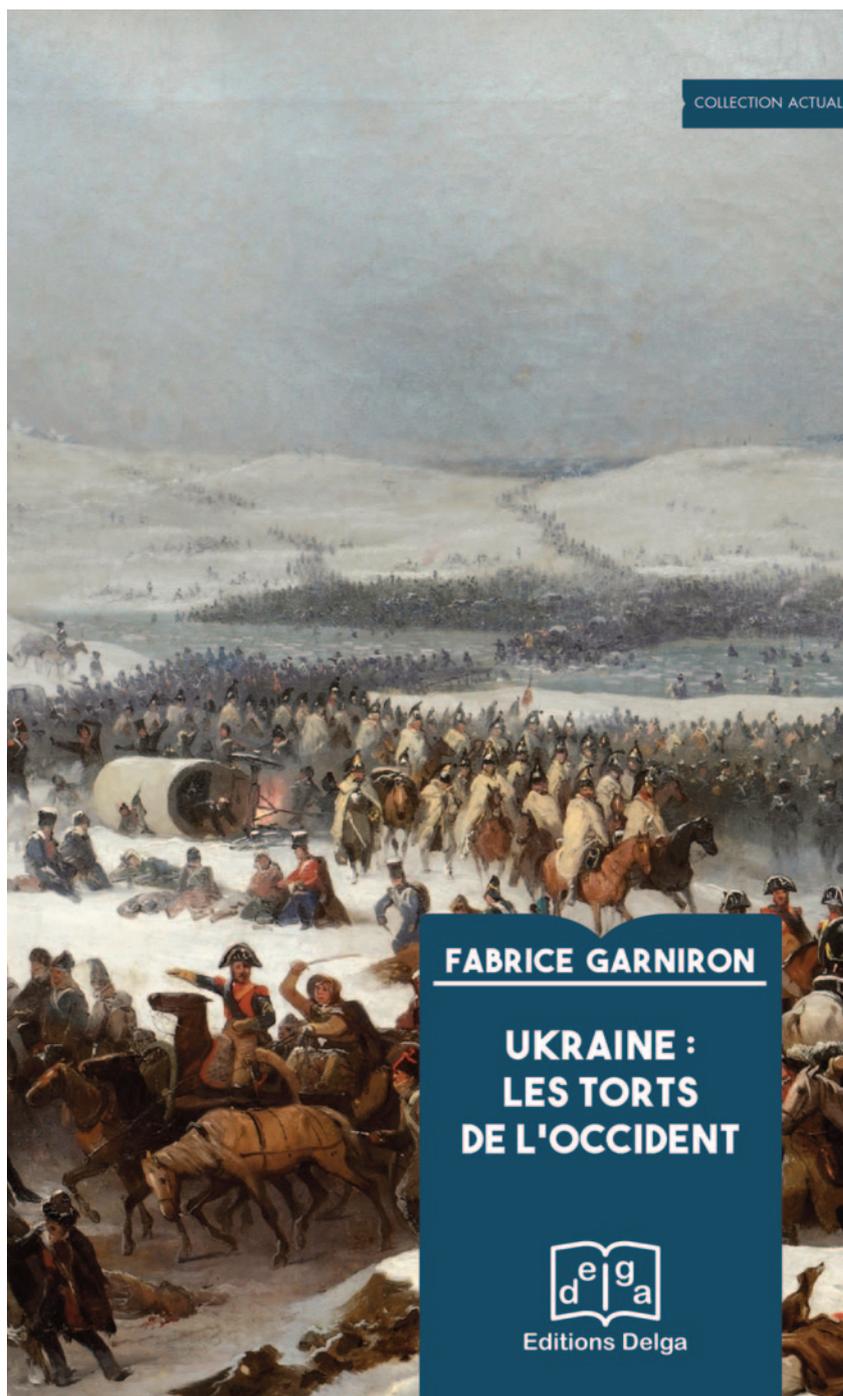
Aux éditions Delga, G. Gastaud a publié « Lumières communes », « Traité de philosophie générale à la lumière du matérialisme dialectique » (en cinq tomes), « Matérialisme et Universalisme », « Le Nouveau Défi léniniste », et « Mondialisation capitaliste et projet communiste ».

Ukraine : les torts de l'Occident

Depuis qu'a commencé en Ukraine la confrontation de l'Occident et de la Russie, l'emprise sur l'opinion d'une présentation médiatique accumulant chimères et préjugés atteint des niveaux inégalés. En dissimulant les faits et les enjeux cruciaux à l'origine d'une crise commencée bien avant février 2022, en manipulant les peurs fantasmagoriques pour mieux mobiliser sous la bannière atlantiste, en imposant non seulement à l'opinion mais à l'ensemble des partis politiques leur rhétorique belliciste, les entreprises médiatiques se posent plus que jamais en seules détentrices du discours légitime.

Décryptant cette imposture, Fabrice Garniron, pianiste, enseignant et écrivain politique, revient également sur les torts des États occidentaux: les engagements pris par eux après la chute du mur de Berlin puis leur trahison peu après, leur volonté de prendre le contrôle de l'Ukraine quitte à déclencher une guerre civile, l'instigation d'un putsch sanglant pour renverser en 2014 un gouvernement démocratiquement élu et leur alliance avec la mouvance néonazie ukrainienne.

Au-delà du cynisme, F. Garniron voit dans cette logique de guerre une cause fondamentale: le suprématisme, qui est au cœur de la vision du monde des élites occidentales, décidées à imposer au reste du monde ce que jamais elles ne voudraient se voir imposer. Dérive séculaire mais que le déclin inexorable de l'Occident a paradoxalement accéléré. Analysant l'atlantisme comme la maladie sénile de l'Occident, Ukraine: les torts de l'Occident est un plaidoyer de 236 pages pour la paix et un nouvel équilibre du monde.

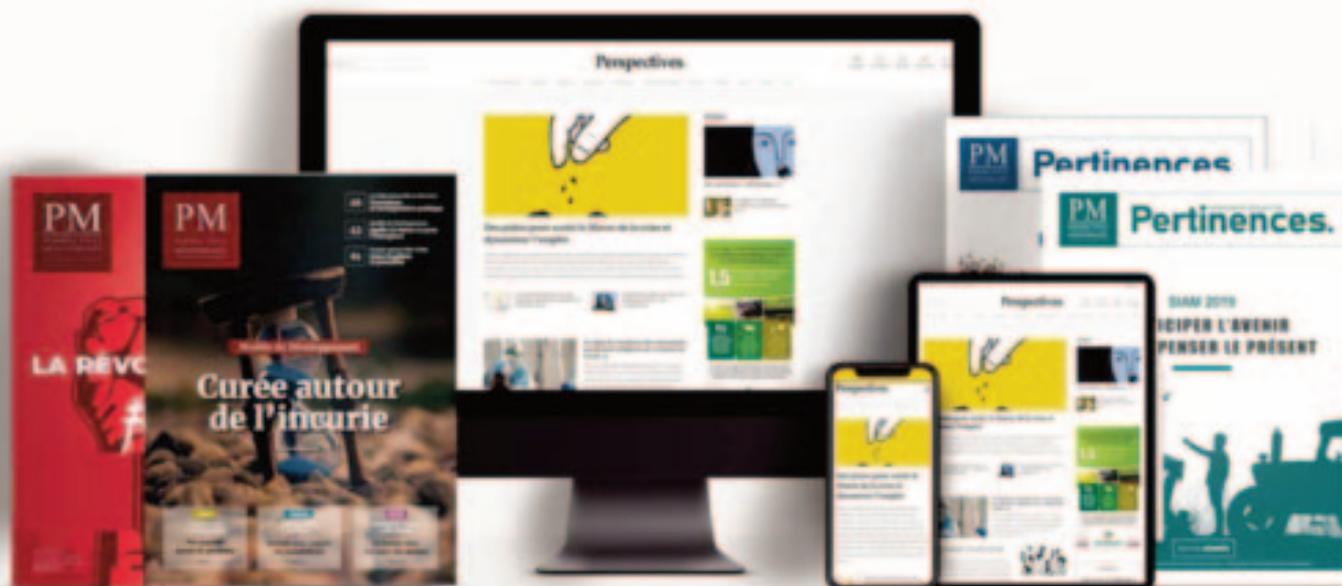




L'ACTUALITÉ DE RÉFÉRENCE

Décryptez l'actualité du Maroc & du monde,
partout, tout le temps

En cette période de pandémie, nous vous proposons un accès illimité aux divers contenus de Perspectives. E-Magazine, archives, dossiers, enquêtes et bien d'autres contenus exclusifs vous sont accessibles en rejoignant nos lecteurs.



www.perspectivesmed.com

EXCLUSIF



TOUJOURS PLUS LOIN. ENSEMBLE.

SOUFIANE EL BAKKALI
DOUBLE CHAMPION DU MONDE

Soufiane

